

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE EN CANADA.

---

## DEUXIEME PARTIE.

---

### LA SOCIÉTÉ DE NOTRE DAME DE MONTRÉAL COMMENCE A RÉALISER LES RELIGIEUX DESSEINS DES ROIS DE FRANCE.

---

#### CHAPITRE III.

##### FONDATION DE VILLEMARIE, SES HEUREUX COMMENCEMENTS.

(*Suite.*)

XVIII.

Zèle pour la sanctification des sauvages. Invitation faite à des Algonquins.

Cette ferveur des premiers colons de Villemarie n'a rien qui doive étonner, si l'on considère que, non-seulement les chefs de l'entreprise, mais encore de simples soldats, des ouvriers, avaient quitté leur patrie par les mouvements d'un zèle apostolique. " Croiriez-vous, rapporte " le P. Vimont, que plusieurs des ouvriers qui travaillent à Villemarie ne se sont proposé d'autre motif, dès leur départ de France, que celui de la gloire de Dieu ? La seule pensée qu'ils contribuent, autant qu'ils peuvent, au salut des âmes, les fait travailler de si bon courage, qu'il ne leur arrive jamais de se plaindre, souffrant avec joie les incommodités d'une nouvelle demeure en un pays désert." C'est ce qu'atteste pareillement le P. Leclercq, déjà cité. " Quantité de chefs de famille sont allés en Canada, dit-il, à dessein de contribuer à la conversion des sauvages ; témoin la Compagnie, " de Messieurs de Montroyal." Le 28 juillet de cette année 1642, une petite troupe d'Algonquins, passant par l'île de Montréal, s'arrêta quelques jours à Villemarie. D'autres, de la même nation, y vinrent le mois suivant ; et l'on ne manqua pas de leur recommander, lorsqu'ils seraient de retour dans leur pays, d'apprendre à ceux de leur nation que les Associés de

Montréal envoyaient des hommes dans cette île pour secourir les Algonquins, en les aidant à se bâtir de petites maisons et à défricher des terres. Ils promirent de traiter de cette affaire avec les leurs ; et l'un d'eux assura qu'il retournerait à Villemarie, au printemps, avec toute sa famille, pour s'y établir. Ces sauvages, qui s'y arrêtèrent quelques jours, paraissaient même si bien disposés, qu'un de leurs capitaines demanda le baptême pour son fils, âgé d'environ quatre ans, le premier qui fût baptisé dans la nouvelle colonie. M. de Maisonneuve et mademoiselle Mance, le 28 de ce mois, le levèrent des Fonts, au nom des Messieurs et Dames de la Société de Montréal, et le nommèrent Joseph, afin de lui faire porter le nom du chef de la Sainte Famille, que tous les Associés avaient dessein de donner pour modèle aux familles sauvages qui embrasseraient la foi. “Voilà le premier fruit que cette île a porté pour le ciel, et ce ne sera pas le dernier, disait encore le P. Vimont (\*).” En effet, au mois d'octobre de cette année, on baptisa une petite fille, dont madame de la Pelterie fut la marraine, et, en novembre et décembre suivants, deux autres enfants sauvages, dont M. de Maisonneuve fut le parrain.

## XIX.

## Autres Algonquins à Villemarie.

Le jour de l'Assomption de cette même année 1642, une troupe d'Algonquins se trouvant à Villemarie, l'un des missionnaires leur adressa une instruction ; et on fit, à la suite des Vêpres, la Procession solennelle, en exécution du vœu de Louis XIII, à laquelle ces sauvages assistèrent, bien étonnés de voir une si religieuse cérémonie. Selon l'usage des églises de France, on pria ensuite pour la personne du roi, pour la reine, pour les deux jeunes princes, le Dauphin, depuis Louis XIV, et son frère le duc d'Anjou, enfin pour toute la France ; ce que les sauvages firent aussi, de leur côté, avec beaucoup d'affection. Après la fête, on alla visiter les grands bois qui couvraient alors les environs de Villemarie ; et, lorsqu'on fut arrivé sur le sommet de la montagne, d'où l'île de Montréal tire son nom, deux des principaux sauvages de la troupe, s'arrêtant, dirent aux Français qui étaient là : “Nous sommes de la nation de ceux qui ont autrefois

---

(\*) Dans le registre de la paroisse de Villemarie, il y a ici une erreur de date. On a mis le 28 avril, au lieu du 28 juillet, comme il est marqué dans la relation ; car, le 28 avril, il n'y avait encore personne à Montréal, les premiers colons n'y étant arrivés que le 18 mai suivant. Au reste, il est aisé d'expliquer cette erreur, par le simple examen du registre : on y voit que tous les actes de baptême, depuis le 28 juillet 1642, jusqu'au 24 juin 1646, sont écrits de la même main, quoique ces baptêmes aient été conférés par divers missionnaires. Il faut conclure de là qu'on en avait marqué d'abord les dates par des notes informes, et que celui des missionnaires qui rédigea ensuite les actes, quatre ans après, mit par erreur le mot d'*avril*, au lieu de celui de *juillet*.

“ habité dans cette île.” Puis, étendant leurs mains vers les collines qui sont à l’orient et au sud de la montagne : “ Voilà, disaient-ils, les endroits où il y avait des bourgades remplies d’une grande quantité de sauvages ; nos ennemis en ont chassé nos ancêtres ; et c’est ainsi que cette île est devenue déserte et inhabitée.” — “ Mon grand-père, disait un vieillard, a cultivé la terre en ce lieu ; les blés d’Inde y venaient très-bien.” Et, prenant de la terre dans ses mains : “ Regardez, disait-il, la bonté de cette terre, elle est excellente.” Charmés de ce discours, les colons ne manquèrent pas d’inviter ces sauvages à venir s’établir dans l’île, les assurant qu’ils n’y étaient venus eux-mêmes que pour les y attirer et les rendre heureux.

## XX.

*Pèlerinage à la croix de la montagne, pour la conversion des sauvages.*

Mais comme la conversion des cœurs est l’ouvrage propre de Dieu, ils s’adressaient surtout à lui pour qu’il daignât toucher ceux de ces barbares : ce à quoi ils étaient puissamment excités par les personnes de considération avec lesquelles ils vivaient à Villemarie. M. de Maisonneuve, surtout, ne négligeait rien pour ranimer dans les colons cet esprit de ferveur et de zèle apostolique. Il établit, parmi eux, plusieurs pratiques de dévotion ; entre autres une confraternité, dont le but était de demander à Dieu la conversion des sauvages. Cette association se composait non-seulement des hommes qui se donnaient entre eux le nom de frères, mais aussi des dames résidant dans Villemarie, qui y entraient en qualité de sœurs ; parmi celle-ci, madame de la Pelterie, mademoiselle Barré, madame d’Ailleboust, mademoiselle de Boulongne, sa sœur, mademoiselle Mance, et d’autres encore. Les hommes, aussi bien que les dames, firent, dans cette intention, un grand nombre de pèlerinages à la croix de la montagne, malgré les risques qu’ils couraient en s’exposant ainsi aux surprises et à la cruauté des Iroquois. Ni cette crainte, alors bien fondée, ni la peine et la fatigue de monter à pied au haut de cette montagne rude et escarpée, ne refroidissaient la dévotion de ces dames, qui ne laissaient pas d’y aller jusqu’à neuf jours de suite : dans ces occasions, toutefois, en se faisant escorter par des hommes armés. Les personnes qui pouvaient “ quitter l’habitation, dit la sœur Bourgeoys, allaient y faire des neuvaines, à dessein d’obtenir la conversion des sauvages et de les voir venir avec soumission pour être instruits. Il se rencontra qu’un jour, de quinze à seize personnes qui y étaient allées, pas une ne pouvait servir la sainte messe. Mademoiselle Mance fut obligée de la faire servir par Pierre Gadois, qui était alors enfant, en lui aidant à prononcer les réponses. Tout cela se faisait avec bien de la piété.”

## XXI.

Diverses nations sauvages veulent aller s'établir à Villemarie.

Des prières si ferventes ne tardèrent pas à être exaucées. “ Je puis  
 “ dire, assure le P. Vimont, que la vertu des colons de Villemarie a servi  
 “ à la conversion de plusieurs sauvages, qui ont été gagnés à Dieu par  
 “ l'affection qu'ils leur ont témoignée. C'est à présent que l'on voit les  
 “ vœux de l'ancienne France exaucés, et que le temps de la grâce est venu  
 “ pour cette partie du monde, où la sagesse et la bonté divine commencent  
 “ à se faire sentir si bénignement, que, sans bruit et sans voix, les anciens  
 “ habitants de ces contrées y sont invités et attirés fortement par les  
 “ chaînes d'amour que l'Esprit-Saint imprime seul dans leurs cœurs. Ils  
 “ envoient ici, de toutes parts, leurs courriers, pour nous assurer qu'ils  
 “ veulent se rendre aux touches du Ciel, en se fixant tous de compagnie à  
 “ Montréal. Nos Pères des Hurons nous ont écrit que les sauvages de  
 “ leur quartier s'y seraient rendus déjà, s'ils eussent pu y trouver un lieu  
 “ d'assurance ou un asile tel que celui qui y est à présent. Ils mandent  
 “ qu'ils sont perpétuellement à en parler, et que, tôt ou tard, ils y vien-  
 “ dront tous, nonobstant la crainte des Iroquois, si l'on y est fort de  
 “ secours temporel contre l'ennemi. Nous avons reconnu par expérience  
 “ que Villemarie peut beaucoup pour contribuer à la conversion des sau-  
 “ vages, nommément à celle des Algonquins, parce qu'elle a en main les  
 “ bienfaits temporels, qui sont des charmes puissants sur les âmes gros-  
 “ sières. Je ne doute nullement, d'après ce qu'ils m'en ont dit, que, si le  
 “ lieu avait plus d'assurance, ils ne quittassent pour toujours ce pays-ci  
 “ pour composer à Montroyal une bourgade, et y réunir ceux qu'on appelle  
 “ *de l'île*, et ceux des autres nations éparses. Maintenant, ils ne parlent  
 “ d'autre chose que de Montréal quand ils nous voient ; ils n'ont d'autre  
 “ sujet d'entretien. C'est là, disent-ils, que nous voulons obéir à Dieu, et  
 “ non pas ici. Je ne doute point que ce qu'ils virent, l'an passé, à Ville-  
 “ marie, en remontant ici, n'ait beaucoup aidé à ébranler leurs cœurs ;  
 “ et je pense que, si l'affaire est bien conduite, dans peu d'années, les sau-  
 “ vages s'y réuniront en beaucoup plus grand nombre qu'ils ne sont à  
 “ Syllery. Quant aux sauvages qui ont fréquenté l'habitation de Ville-  
 “ marie, voici ce que m'en écrit le P. du Perron, qui y a passé tout l'hiver :  
 “ Je puis dire avec vérité qu'ils n'ont pas plus tôt commencé à connaître  
 “ la pureté du dessein de Messieurs de Montréal, qu'ils en ont été touchés  
 “ vivement. La croyance qu'ils ont quasi partout, que Montréal n'est  
 “ établi que pour le seul bien des sauvages, est le plus fort attrait que  
 “ l'on ait ici pour les porter à Dieu. Ce sont des chaînes d'amour qui  
 “ nous les attachent fortement, et font qu'on ne trouve plus de résistance  
 “ dans leurs cœurs, comme par le passé. Ils disent tous que c'est à Ville-  
 “ marie qu'ils veulent être instruits et baptisés ; et non-seulement ceux

“ qui ont déjà eu le bonheur d’y demeurer, mais même ceux des nations plus éloignées au-dessus de nous, par le seul récit qu’ils en ont ouï.”

## XXII.

Générosité de M. de Maisonneuve envers les sauvages.

Dans les dispositions favorables où étaient ces sauvages, il en vint de toutes parts à Villemarie, comme dans un asile assuré contre les Iroquois ; et plusieurs eurent le bonheur d’y être instruits et de recevoir le baptême. Aussi M. d’Ailleboust, à son arrivée, éprouva-t-il une vive allégresse d’y voir ces sauvages, qui, en cherchant un refuge dans ce lieu, y trouvaient le bienfait de la Foi chrétienne. Il serait difficile de dire l’affection de tendresse que M. de Maisonneuve leur témoignait, et les grandes libéralités qu’il leur fit, cette année, où les provisions de bouche étaient à un prix exorbitant. Il employa, pour les soulager, des sommes considérables, fournies par les Associés de Montréal ; et ce fut ainsi qu’il les attira à demander d’eux-mêmes le baptême ; ce qui fait dire au P. Vimont : “ La libéralité est “ sans doute la meilleure chaîne dont on puisse user pour gagner et attacher le cœur des sauvages, nommément ceux des Algonquins, si pauvres “ et si nécessaires, mais du reste fort traitables.” L’année 1643, la nouvelle de l’établissement de Villemarie s’étant répandue parmi les sauvages, ils y accoururent en grand nombre. Dès la fin de février, M. de Maisonneuve en reçut une bande de vingt-cinq, qui y laissèrent leurs femmes et leurs enfants, et allèrent ensuite en guerre contre les Iroquois. Une autre bande arriva deux ou trois jours après ; elle était composée d’Algonquins, qui y venaient pour la chasse : les bêtes étant alors en très-grand nombre dans les environs.

## XXIII.

Baptême et mariage d’un sauvage, neveu du Borgne de l’île.

Celui qui les conduisait y arrivait pour la première fois, dans l’intention de connaître par lui-même le dessein qu’on s’était proposé en formant cette nouvelle habitation. Il en fut si touché, qu’il témoigna le désir de s’y fixer le reste de sa vie ; ce qui porta M. de Maisonneuve à lui offrir un champ et deux hommes qui, pendant une année, lui apprendraient à travailler la terre. De lui-même, ce sauvage demanda instamment d’être instruit, et comme M. de Maisonneuve reconnut qu’il parlait avec sincérité, il le mena aussitôt sur les lieux, lui fit choisir la terre le plus à son goût pour y demeurer, et y mit tout aussitôt deux travailleurs pour la défricher. Enfin, le 7 mars, ce sauvage étant suffisamment disposé à recevoir le baptême, ainsi que sa femme, qu’on instruisait en même temps, on les baptisa et on les maria ce jour-là même. Ce fut le premier mariage célébré à

Villemarie, et, pour le motif que nous avons dit plus haut, M. de Maisonneuve donna au mari le nom de Joseph. Ce sauvage, ravi de l'accueil qu'on lui avait fait, désirait beaucoup que son oncle, capitaine de la nation de l'Île, et qui était célèbre parmi les Algonquins, en fût informé au plus tôt, dans l'espérance qu'il viendrait à son tour se fixer à Villemarie ; et pria qu'on en écrivît aux Trois-Rivières, où son oncle devait aller. Celui-ci, appelé par les Français le *Borgne de l'île*, était le plus fameux orateur qu'il y eût alors parmi les Algonquins ; mais, quoiqu'il eût permis à ses enfants de recevoir le baptême, il refusait, par orgueil, d'être instruit lui-même, de se soumettre au joug de la Foi ; et même, sur la fin de l'été précédent, il avait témoigné de l'aversion pour la prière.

## XXIV.

## Baptême et mariage du Borgne de l'île.

On ne s'attendait donc point à le voir venir à Villemarie, lorsque, le 1er du mois de mars, il arrive sur les glaces, va droit au Fort, et frappe à la porte de la chambre de M. de Maisonneuve. Joseph, son neveu, qui, deux heures auparavant, avait demandé qu'on lui écrivît, fut étrangement surpris en le voyant, et ne pouvait en croire ses propres yeux. Mais il fut bien plus étonné encore, quand il l'entendit dire à M. de Maisonneuve : “ L'unique sujet qui m'amène, c'est la prière ; c'est ici que je désire prier, “ être instruit et baptisé. Que si vous ne l'agréez pas, j'irai aux Hurons, “ où les robes noires m'enseigneront, comme je l'espère.” Touché de voir le Borgne de l'île dans ces dispositions, M. de Maisonneuve lui fit répondre que, puisqu'il voulait se faire instruire et s'établir, il n'avait que faire d'aller plus loin ; qu'il l'assisterait lui-même à Villemarie et l'aimerait comme son frère. Ce chef témoigna beaucoup de reconnaissance de ces offres si bienveillantes, et demanda avec instance d'être instruit. C'était là, en effet, son unique ambition, pour lui-même et pour ceux de sa nation. Ce sauvage, qui autrefois jugeait l'instruction chrétienne indigne de lui, et en détournait les siens, leur déclara alors la résolution qu'il avait prise de l'embrasser, et passa toute la nuit à les haranguer, afin de les porter tous à suivre son exemple, exaltant les avantages de la Foi, condamnant la conduite qu'il avait tenue jusqu'alors, et protestant qu'avec la grâce de Dieu il ferait mieux à l'avenir. Enfin, après qu'il eut été instruit suffisamment et eut fait paraître les dispositions les plus sincères, il reçut le baptême, à l'admiration de tous les Français et à celle de tous les siens, qui l'avaient vu auparavant si éloigné du Christianisme. M. de Maisonneuve lui servit de parrain et le nomma Paul ; et madame de la Pelterie donna le nom de Madeleine, qu'elle portait elle-même, à la femme de ce sauvage, qui fut baptisée et mariée le même jour avec lui. On mit à ces cérémonies toute la solennité que permettait l'état des choses, à cause des

heureux effets que la conversion du Borgne de l'île donnait à espérer sur ceux de sa nation. Plusieurs ne purent en être témoins sans répandre des larmes de joie ; et le P. Poncet, qui le baptisa, avait peine à se faire entendre, tant il était ému. Enfin, pour que la joie fût complète, M. de Maisonneuve donna une belle arquebuse à Paul, avec les choses nécessaires pour s'en servir ; il fit même un grand festin à tous les sauvages ; et en vue de fixer le néophyte à Villemarie, il lui donna, comme à Joseph, son neveu, une terre et deux hommes pour lui apprendre à travailler.

## XXV.

## Effets du baptême dans le Borgne de l'île.

Immédiatement après son baptême, on reconnut visiblement en lui les effets de la grâce de Dieu. Paul, qui auparavant était l'homme le plus orgueilleux du monde, se montra dès lors plein de douceur et d'humilité. Il était si zélé pour apprendre la doctrine chrétienne, qu'il trouvait les jours trop courts, et couchait souvent chez les Missionnaires, afin de se faire instruire pendant la nuit. Il assurait même, avec étonnement, qu'il y avait au-dedans de lui quelqu'un qui l'instruisait et lui suggérait ce qu'il devait dire à Dieu. Il ne cessait de louer la charité de M. de Maisonneuve, la bienveillance des dames de Villemarie, la bonté et la douceur de tous les colons. Les néophytes étaient surtout ravis de ce qu'ils entendaient dire de la bonté et de la miséricorde de Dieu, et assuraient tous que c'était là ce qui les avait gagnés. Paul, qui s'était chargé d'un jeune Huron, aux besoins duquel il pourvoyait, n'eut pas de repos qu'il ne l'eût instruit et mis en état de recevoir le baptême, qu'il reçut en effet avec le nom de Joseph. Touché de reconnaissance de la grâce d'être chrétien, Paul alla trouver M. de Maisonneuve et lui dit que, pour le remercier d'un si grand bienfait, il avait résolu d'achever ses jours auprès de lui, à Villemarie ; et que quand il voudrait aller en traite aux Trois-Rivières, il ne le ferait qu'avec son agrément. M. de Maisonneuve le remercia de ce témoignage d'affection ; et, par un effet de sa rare prudence, il lui dit qu'il ne voulait le gêner en rien ; qu'il pourrait hardiment aller partout où il lui plairait, et pour autant de temps qu'il le voudrait, et qu'il ne l'en aimerait pas moins pour cela. Il jugea que cette liberté serait beaucoup plus avantageuse à Paul pour le maintenir dans la pratique de ses devoirs ; et en effet elle ravit et l'attacha plus fortement que jamais à M. de Maisonneuve.

## XXVI.

## Troupe de sauvages baptisés à Villemarie

Après les baptêmes dont on vient de parler, quantité d'autres sauvages se présentèrent pour recevoir ce sacrement. Ce qu'il y eut de plus sur-



prenant, c'est que plusieurs d'entre eux firent cette demande après un échec qu'ils avaient essuyé de la part des Iroquois, et dans la persuasion où ils étaient que huit de leurs gens avaient été tués sur la place. Malgré leur défaite, ils demandèrent les uns après les autres l'instruction chrétienne et le baptême, dès leur retour à Villemarie, quoique plusieurs parmi eux eussent été adonnés aux sortilèges ; et ils firent si bien que, dans le reste du mois de mars, un assez bon nombre, paraissant bien disposés, reçurent, en effet, ce sacrement. Mais leur joie fut à son comble lorsque, sur le commencement d'avril, apercevant à l'autre nord du fleuve Saint-Laurent quelques sauvages qui cherchaient un passage sur les glaces pour venir à Villemarie, on reconnut bientôt que c'était la bande de ceux mêmes qu'on avait pleurés comme morts, qui au contraire, retournant victorieux, venaient changer le deuil en réjouissances ; et comme cet événement intéressait tous ceux de leur nation, Paul envoya tout aussitôt des députés aux autres, qui étaient dans les bois, pour qu'ils vinssent participer à la fête publique. Enfin on conféra le baptême, cette année, à Villemarie, à soixante-dix ou quatre-vingts sauvages, quoiqu'on le refusât toujours à ceux qui laissaient entrevoir dans leurs demandes quelques motifs d'intérêt temporel, comme il arriva au frère de Joseph et plusieurs autres. Nous pouvons remarquer ici que toutes les personnes de considération de Villemarie, pour attacher davantage les sauvages à la religion, se faisaient un plaisir de leur servir de parrain ou de marraine : ainsi, parmi les dames, madame de la Pelterie, madame d'Ailleboust, mademoiselle Mance, mademoiselle Philippine de Boulongne, mademoiselle Charlotte Barré, Catherine Lezeau ; parmi les messieurs, M. de Maisonneuve, M. J.-B. Legardeur de Repentigny, M. Louis d'Ailleboust, M. David de la Touze (\*).

---

(\*) Parmi les ouvriers qui voulaient bien rendre le même service aux sauvages, nous trouvons, cette année 1643 : Gilbert Barbier, Nicolas et François Godet, Guillaume Bois-sier, César Léger, Jacques Haudebert, Mathurin Serrurier, Bernard Berté, Jean Caillot, J.-B. Davène, Jean Caron, Pierre Laforest, Léonard Lucot dit Barbot, Jacques Boni, Jean Philippe, Pierre Didier, Pierre Quesnel, Béllanger. Nous citons ici ces noms, qu'on ne retrouve guère que dans les registres de la paroisse, afin de faire connaître ces généreux Français qui se sont dévoués les premiers à l'œuvre de Villemarie, pour laquelle, presque tous répandirent leur sang.

(A continuer.)

# LE DIABLE EXISTE-T-IL ET QUE FAIT-IL ?

(Suite.)

VI.

MAIS QUEL INTÉRÊT A LE DIABLE A NOUS NUIRE ?

L'intérêt de sa malice, de sa jalousie, de sa haine !

1o. C'est une loi générale de la création que tout être supérieur, appelle à soi et s'assimile l'être inférieur. La matière inorganique est attirée par le végétal, le végétal par l'animal, tous les trois par l'homme, *l'homme par l'ange*. Moins sensible à celui qui n'a d'ouverts que les yeux du corps, cette forme supérieure de la loi générale n'est pas moins réelle que les autres : l'ange, même déchû, appelle encore l'homme ; mais il l'appelle selon les dispositions actuelles de sa volonté pervertie, pour le rendre mauvais comme il l'est devenu lui-même.

2o. La conduite des hommes méchants nous aide, hélas ! à comprendre celle du diable. *Ils marchent dans des voies ténébreuses ; ils se réjouissent quand ils ont fait le mal, et ils tressaillent d'orgueil au milieu des œuvres les plus perverses*. Dévoré par le besoin d'agir, et ne pouvant plus faire partager à l'homme la grâce, la joie, la pureté qu'il a perdues, le démon s'efforce de lui inoculer l'impiété, le blasphème, l'aversion du souverain Bien. Il voit l'ange fidèle, après l'avoir vaincu dans la grande lutte entre les deux armées angéliques, accomplir près de l'homme, son jeune frère, le charitable ministère qui lui a été confié ; il voit l'homme, comblé de ces dons magnifiques dont il est ignominieusement dépouillé, monter vers le trône que sa chute a laissé vide. Il est jaloux, et sa jalousie le pousse incessamment à faire régner, avec le péché et par le péché, la mort sur notre globe. Enfin, impuissant à frapper Dieu dont le bras châtie son insolence, il essaie de se venger sur les êtres plus faibles que Dieu environne de sa tendresse paternelle. L'apôtre saint Jean a dit tout cela en quelques brèves et lumineuses paroles.

—“ Il se fit un grand combat dans le ciel. Michel et ses anges combattaient contre le dragon, et le dragon luttait soutenu par ses anges. Mais ils ne purent l'emporter, et leur place se trouva vide dans le ciel. Et ce grand dragon, l'antique serpent, appelé diable et Satan, séducteur de l'univers entier, fut jeté sur la terre, et ses anges furent précipités avec lui... Terre et mer, malheur à vous ! Car le diable est descendu vers vous ; et sachant que son temps est court, il est animé d'une grande colère... Se voyant jeté sur la terre, le dragon poursuivit la femme qui

avait enfanté un fils (*la femme mystérieuse que le prophète a vue revêtue du soleil, Marie.*) Deux ailes ayant été données à la femme (*pour lui échapper,*) il conçut contre elle une rage furieuse et s'en alla guerroyer contre le reste de sa race, contre ceux qui gardent les commandements de Dieu, et ont le témoignage de Jésus-Christ." (Apocal., XII.)

Sans doute, dans cette guerre, le démon ne gagnera finalement qu'un surcroît de rage et de confusion à la vue des Bienheureux qui, en si grand nombre, l'auront vaincu, et dont ses vaines attaques rehausseront le bonheur et la gloire ; mais *actuellement*, il satisfait sa perversité, il se crée un empire, il contrarie les desseins de son vainqueur. C'est assez pour faire de lui ce *lion rugissant qui rôde autour de nous, cherchant qui dévorer.* (1 Petr., v, 8.)

## VII.

## LA RELIGION DU DIABLE.

Qui dit *religion*, dit lien qui unit et *relie* l'homme à Dieu d'abord, et ensuite aux autres créatures de Dieu, selon leur nature et leur place dans le plan général de l'univers. Adorer Dieu, — honorer les bons esprits et les hommes vertueux que Dieu, comme un bon père, fait participants de sa puissance bienfaisante, — pratiquer la justice et la charité à l'égard de ses semblables, — et faire du monde matériel un moyen de perfection pour l'homme et non un obstacle au règne de Dieu ; tels sont les caractères de la vraie religion. Les fausses religions manquent à une ou plusieurs de ces quatre conditions fondamentales, soit par excès, soit par défaut. Ainsi le *protestantisme*, qui ne rend aucun honneur aux anges et aux saints, pèche par défaut. Assurément, il ne fait pas trop pour Dieu ; mais il devrait faire plus pour les amis de Dieu. — Un certain marin normand avait été jeté par la tempête sur la côte anglaise ; bien malade, il reçoit la visite de M. le ministre protestant. D'abord ils s'entendirent à merveille ; le ministre l'entretenait de la charité de Notre-Seigneur, et le marin trouvait que, sauf le costume, M. le ministre remplaçait assez convenablement son curé. Cependant il l'interrompt et lui dit : "Mais vous ne me parlez point de la sainte Vierge ! — Non ! nous autres, nous ne nous occupons pas de Marie ! vous n'honorez pas la sainte Vierge, mère de Dieu ! eh bien, vous n'êtes pas un vrai prêtre de la vraie religion ! . . ." Et le vieux matelot envoie M. le ministre à tous les diables. Sur ce dernier point, son zèle était intempérant ; mais sur le fond de la question, il avait cent fois raison.

Depuis la prédication de l'Évangile, les religions qui se sont formées par séparation du catholicisme, religion universelle et entière, pèchent en général par défaut. On ne veut pas se soumettre sur têt ou tel point : si c'est un dogme, on le nie ; si c'est un commandement on l'oublie.

Cela fait, selon le mot d'un brave ouvrier, qui, voyait arriver sa dernière heure, des religions "*assez commodes pour vivre, mais pas du tout pour mourir.*" Ne pouvant oser davantage, le diable se contente d'empêcher les hérétiques et les schismatiques de servir Dieu comme il mérite de l'être.

Là où la splendide lumière de l'Évangile ne l'oblige pas à la circonspection, le démon, plus audacieux, exige un culte sacrilège. L'idolâtrie, qui a couvert presque toute la terre depuis le déluge jusqu'à la venue de Jésus-Christ, et règne encore dans d'immenses contrées, consiste dans ce double crime : rendre à des esprits créés le culte d'*adoration* dû à Dieu seul ; et rendre ce culte à des *esprits mauvais*, par crainte, par intérêt ou par respect humain.

Les auteurs de beaucoup de livres, gros et menus, sur les religions de l'antiquité, auraient évité bien des bévues, s'ils avaient su lire dans le Psalmiste cette affirmation nette et précise : "TOUS LES DIEUX DES NATIONS SONT DES DÉMONS. (Psal 95) ;" et dans saint Paul qui voyait de près le paganisme encore vivant et maître du monde : "*Ce que les païens immolent, ils l'immolent aux démons, et non pas à Dieu* (1 Cor., x.)" De sorte que le paganisme est la *religion du diable*, pas autre chose.

On s'est beaucoup étonné,—et il y avait sujet de s'étonner,—de voir des hommes qui n'étaient pas frappés d'aliénation mentale se prosterner devant le bois et la pierre taillée, devant les astres du firmament, et même devant de vils animaux ; mais une étude plus approfondie et plus sérieuse du paganisme a montré qu'en général les païens n'adoraient pas plus leurs statues que nous n'adorons les nôtres ; ils adoraient les esprits qu'ils croyaient résider dans ces statues, dans ces étoiles, dans ces animaux, esprits qui, *souvent*, donnaient des preuves de leur puissance.

Le premier des théologiens et le plus profond des philosophes, saint Thomas, a donné la vraie explication du paganisme, dans ces courtes paroles : "L'homme a pu être *en partie* cause de l'idolâtrie par le désordre de ses affections, par le plaisir qu'il trouvait dans les représentations symboliques et par son ignorance. Mais la *cause fondamentale* (*consummative*), il faut la chercher dans les démons qui se sont fait adorer des hommes sous la forme des idoles, *en y opérant de certaines choses qui causeraient leur étonnement et l'admiration.*" (S. Th., II, II, 94.)

Plus rapprochés que nous du berceau du monde, et mieux instruits des faits primitifs, les anciens peuples savaient parfaitement que les purs esprits exercent, dans l'univers, une *continuelle* action. La physique matérialiste qui attribue tous les phénomènes extérieurs à des lois constamment et partout aveugles, et nie effrontément qu'un esprit quelconque intervienne jamais dans la distribution *de la pluie et du beau temps*, est une erreur relativement récente. D'autre part, obtenir de nous non-seulement

les hommages qu'ils ne méritent plus, mais l'adoration que Dieu seul mérite, c'est la constante ambition des anges de l'abîme. Ouvrons l'Évangile. Le démon, s'approchant de Jésus qu'il ne connaît pas encore, mais dont la sainteté l'inquiète et l'irrite, tâche de le pousser à un acte d'orgueil, puis à un acte de présomption ; et, enfin, lui montrant les royaumes du monde et toute leur gloire, il lui dit : *Je te donnerai tout cela si, tombant devant moi, tu m'adores !* Voilà le fond de la pensée du démon : être adoré. (Et ceux-là lui ressemblent qui, dans le délire de leurs passions honteuses, veulent qu'oubliant le droit du Créateur, on leur dise : Je t'adore !) Satan, ce *singe de Dieu*, comme l'appellent les Pères, prétend régner à sa place, au moins sur une portion de l'humanité ! Par un juste et terrible jugement, Dieu a laissé les hommes libres de se choisir leur maître, et le démon, caressant leurs passions pour les tromper, s'est fait dresser des autels que la Croix, seule, a pu miraculeusement renverser.

En définitive, s'adorer soi-même est une niaiserie savante qui ne peut devenir populaire. Les nations adorent ou l'ESPRIT SOUVERAIN, ou les esprits dont la puissance, bornée sans doute, mais supérieure à la nôtre, les éblouit.

## VIII.

## UN HOMME RAISONNABLE PEUT-IL CROIRE AUJOURD'HUI A LA SORCELLERIE ?

Cette question de la sorcellerie est très-grave. Il s'agit de l'action extérieure et visible de nos adversaires invisibles. L'humanité entière a cru depuis les siècles les plus reculés à l'existence de la sorcellerie. L'antiquité l'appela magie,— mot qui, quelquefois, signifie seulement science supérieure, comme celle des trois rois qui vinrent à Bethléem adorer Notre-Seigneur : rois mages, mais non magiciens. On nommait *théurgie* l'invocation d'esprits réputés bienfaisants, et *goétie* le recours aux esprits méchants pour en obtenir le succès des desseins criminels.

La Bible ne se borne pas à déclarer que l'objet de l'adoration des idolâtres, ce sont les démons ; elle signale et condamne presque à chaque page les relations réelles et criminelles des idolâtres avec leurs dieux, avec *ces dieux nouveaux et étrangers* que les patriarches n'avaient pas adorés. (Deut., XXXII.)

Ahab se refuse à écouter Michée. Michée lui dit : “ L'esprit malin s'est présenté devant le Seigneur et lui a dit : C'est moi qui vais séduire Ahab.—Et comment ? lui dit le Seigneur.—En étant un esprit menteur dans la bouche de tous ses prophètes.—Allez, lui dit le Seigneur, et faites comme vous le dites...—Et maintenant, continue Michée, tous les prophètes qui sont ici *ont un esprit de mensonge . . .*, et l'arrêt de votre mort est prononcé.” (Rois, III, XXII.)

Aussitôt Ahab meurt, et son fils Ochosis lui succède. Dangereuse-

ment malade à son tour, le nouveau roi envoie demander à Bézélzébuth, le dieu d'Accaron, s'il doit relever de cette maladie. . .

Alors l'ange du Seigneur se présente au-devant de ceux qu'il envoie et leur dit : " Est-ce qu'il n'y a pas un Dieu dans Israël, pour que vous consultiez ainsi le dieu d'Accaron ? Pour avoir fait cette chose, vous ne relèverez pas du lit où vous êtes, et vous mourrez certainement." . . . Et l'arrêt se vérifie à son tour. (Rois IV, 1.) Dure leçon, conclut M. de Mirville, pour ceux qui croient très-permis de consulter, *seulement*, disent-ils, *dans les cas de maladie*, des oracles modernes si parfaitement identiques aux anciens !

Mais écoutons une émouvante histoire, racontée au livre III des Rois. Le prophète du vrai Dieu, Elie, se présentant devant Achab, protecteur des prophètes de Baal, demande qu'on réunisse tout le peuple sur le mont Carmel. " Jusques à quand, s'écrie-t-il, serez-vous semblables à des hommes qui penchent tantôt à droite, et tantôt à gauche ? Si Dieu est votre Seigneur, suivez-le ; si c'est Baal, suivez Baal." Le peuple interdit, garde le silence. Elie reprend : " Je suis resté tout seul d'entre les prophètes du Seigneur, au lieu que les prophètes de Baal sont au nombre de quatre cent cinquante. Qu'on nous donne deux bœufs : qu'ils en choisissent un pour eux, et que, l'ayant coupé par morceaux, ils le mettent sur du bois, sans placer de feu par-dessous. Je ferai pareillement. Invoquez alors le nom de vos dieux ; moi, j'invoquerai le nom du Seigneur ! "

Eclairé d'une lumière spéciale, Elie comptait sur un miracle ; mais les faux prophètes ne s'épouvantent point. Ils savent que le démon les assiste habituellement dans leurs opérations magiques ; ils acceptent donc une lutte publique, dont les conséquences, en cas d'échec, doivent être terribles. Les voilà donc qui, ayant posé la victime sur le bois invoquent longtemps Baal, puis se livrent à des danses sacrées. Elie leur disait : " Criez plus fort ! apparemment votre Dieu cause avec quelqu'un, ou bien il est à l'hôtellerie, ou il dort." Nouvelles invocations, et emploi des grands moyens magiques. Ils se font, selon leurs rites idolâtriques, des incisions avec des couteaux et des lancettes ; leur sang coule à grands flots. Mais le pouvoir du démon demeure lié par un pouvoir supérieur. Elie agit à son tour ; il immole la victime, la place sur l'autel qu'il fait inonder d'eau par trois fois, puis il prie, et soudain le feu du ciel, devant tout le peuple, dévore l'holocauste, le bois, les pierres, la poussière même et l'eau répandue dans la rigole autour de l'autel. (Ch. XVIII.)

Sur l'ordre du prophète, on mit à mort les quatre cent cinquante prêtres de Baal. Protégés par l'impie Achab, l'ennemi juré d'Elie, et nourris à la table de la reine Jézabel, ces séducteurs auraient bien su se défendre, si le miracle accompli par le prophète du vrai Dieu n'eût été d'une écrasante évidence.

Les temps apostoliques présentent à leur tour les faits de sorcellerie les plus authentiques.—Saint Paul trouve à Salamine, chez le proconsul Sergius Paulus, un magicien nommé Elymas. L'apôtre ne dit point au proconsul, comme l'auraient fait certains hommes éclairés des temps modernes : " Ce misérable n'est qu'un prestidigateur."—Rempli du Saint-Esprit, *repletus Spiritu sancto*, il le regarde, l'appelle *fils du diable*, et, au nom du Seigneur, le frappe d'aveuglement. (Act., XIII.) Un autre jour, dans la ville de Philippi, Paul rencontre une jeune fille qui avait un esprit de divination, (*spiritum pythonis*) et, par ce moyen, faisait gagner beaucoup d'argent à ses maîtres. L'apôtre commande à l'esprit de se retirer, la sorcière devient dès lors impuissante à continuer son métier. De là, mécontentement de ses maîtres et sédition populaire. (Act., XVI.)

Mais un drame trop peu médité, c'est celui de la lutte entre saint Pierre, fondateur de l'Eglise et Simon le Magicien. Ce Simon, qui portait le même nom que Pierre avant sa vocation, apparaît, à l'origine du Christianisme, comme le représentant principal des Puissances infernales qui, vaincus sur le Calvaire, devaient jusqu'à la fin continuer le combat contre la société divinement fondée, mais ne pouvaient plus prévaloir. Les savants pourront trouver dans les Annales de Baronius l'énumération des graves auteurs païens et chrétiens qui racontent les faits dont nous ne pouvons donner ici que le sommaire.

La prédication de l'Evangile était à peine commencée, que Simon constate dans les prodiges des pêcheurs de Cénézareth une assistance supérieure à celle qu'il reçoit des démons. Aussitôt il accourt et offre aux apôtres une somme d'argent, probablement considérable, pour pouvoir, lui aussi, par l'imposition des mains, communiquer l'Esprit-Saint.—(Sans doute, il s'inquiétait peu de communiquer la sainteté ; il avait en vue les dons extraordinaires qui, alors, accompagnaient fréquemment la *confirmation*.) Les apôtres le repoussent avec indignation, et l'engagent à faire pénitence. Loin d'écouter ces charitables et utiles conseils, Simon s'endurcit, et profitant de la haine des Juifs contre les apôtres, il se dit la *grande vertu de Dieu*, et prétend être descendu comme *Père* chez les Samaritains, comme *Fils* chez les Juifs, et s'en aller vers les nations comme *Saint-Esprit*.

L'immortalité est la compagne ordinaire de l'impiété ; le magicien traîne à sa suite une femme achetée par lui à Tyr, dans un mauvais lieu, et la présente comme la première conception de son esprit et la mère de toute la création. . . . Dans les pays païens, le fourbe ne parle plus de Père, de Fils et de saint-Esprit : il se fait adorer sous l'image de Jupiter ; Hélène, sa concubine, est Minerve, et les prêtres du dieu et de la déesse les honorent l'un et l'autre par la pratique de la magie et les habitudes de la débauche.

Simon-Pierre, vicaire de Jésus-Christ, et Simon-Jupiter, le premier-né de Satan, selon saint Irénée, se retrouvant à Rome, sous Néron, Simon-Pierre au milieu des pauvres qu'il évangélise, Simon-Jupiter, à la cour de l'empereur, passionné pour la magie jusqu'à la fureur, et désireux, dit Pline, d'arriver par cet art ténébreux à commander aux dieux mêmes. Le magicien promet de voler en l'air, dans l'amphithéâtre, devant tout le peuple. Au jour fixé, il exécute en effet sa promesse, et s'élève, invisiblement soutenu par les démons, aux acclamations de la foule. Mais, dans cette foule, un homme s'agenouille et prie : c'était Simon-Pierre. La prière de l'apôtre monte jusqu'au trône de Dieu ; les démons vaincus cessent de soutenir leur complice, qui retombe lourdement, et se brise les jambes. Son sang rejaillit jusque sur l'empereur, et il meurt deux jours après dans l'impénitence. Le peuple, témoin de cette terrible scène, commence à soupçonner la puissance du Crucifié que Simon-Pierre a publiquement invoqué. Il est vrai, Simon-Pierre mourra à son tour sur la croix : mais sa mort sera pour l'Eglise qu'il fonde le commencement d'un règne sans fin.

Les premiers siècles de l'Eglise reproduisent sous mille formes et en tout lieu ce premier combat et ce premier triomphe. Dans leur polémique contre les païens, les Pères ne disent pas aux nations : " Votre paganisme n'est que mensonge et fourberie ! " Ils savent, souvent par leur expérience personnelle, que les démons s'y manifestent par des *FATS*. (Ambroise, par exemple, avant sa conversion, interrogeait lui-même des amulettes enchantés qui lui donnaient des réponses aussi intelligibles que celle des tables à nos modernes spirites ; plus encore, des réponses *parlées* ! Les Pères disent aux nations : " Voyez ! partout la puissance de vos démons " cède à la puissance du Christ. Donc, le Christ est leur vainqueur, et " l'unique Maître qu'il faut servir ! "

La magie survit à la ruine du paganisme comme culte public. Proscrit et réduit à se cacher, le commerce avec les démons prend des caractères de plus en plus malfaisants. Les lois civiles, comme les lois religieuses, le punissent avec sévérité, sans réussir à l'abolir. C'est en effet un de ces fléaux dont les germes subsistent toujours !—Toujours les mauvais esprits seront disposés à offrir des services qu'ils feront un jour payer cher ; toujours les passions humaines, exaltées, iront jusqu'à s'abandonner à l'ennemi, pourvu qu'elles soient immédiatement satisfaites.

Nous ne pouvons, dans ce petit ouvrage, ni rapporter les témoignages de tous les historiens profanes, conformes à ceux de tous les Pères, ni esquisser l'histoire de la sorcellerie depuis les commencements du Christianisme jusqu'à nos jours.

Deux remarques seulement sont ici nécessaires.

1o Le beau temps de la sorcellerie n'a pas du tout été le Moyen-Age, mais le siècle lettré de la Renaissance et de la Réforme. L'Angleterre,



devenue protestante, a brûlé les sorciers et sorcières par milliers ; ses historiens les plus accrédités l'attestent.

2o La procédure usitée par la magistrature contre les sorciers ne consistait pas, comme on l'a dit méchamment ou étourdiment, à soumettre les prévenus à des tortures au milieu desquelles ils avouaient tout ce qu'on voulait. Les magistrats du Moyen-Age et de la première partie des temps modernes n'étaient ni des idiots, ni des buveurs de sang. Ils commençaient par instruire l'affaire d'après les règles communes de la procédure, et quand la preuve était faite, c'est-à-dire, quand l'accusé était démontré coupable, alors, selon les usages du temps, on pouvait le soumettre à la torture pour obtenir soit l'aveu, qui semblait une réparation nécessaire, soit la révélation des complices. Qu'il ait existé des abus en ces matières, cela est sûr ; mais la règle était telle. Quant à la culpabilité réelle des condamnés, elle résulte, entre autres choses, de l'aveu calme et sérieux fait, au moment du supplice, par un grand nombre de sorciers qui n'ignoraient point que cet aveu leur était humainement inutile. M. Bizouard, qui a étudié les pièces d'un grand nombre de ces procès, fait judicieusement remarquer qu'ordinairement, les plus âgés et les plus criminels mouraient en désespérés, tandis que les moins coupables et les plus jeunes demandaient pardon à Dieu et aux hommes et mouraient pénitents.

Les faits de sorcellerie sont devenus plus rares depuis deux siècles. Nous avons dit pourquoi. Le vent soufflait au matérialisme, et l'esprit mauvais faisait le mort.

## IX.

### MAIS NE PEUT-ON POINT DONNER UNE EXPLICATION NATURELLE DES FAITS PRÉTENDUS DIABOLIQUES ?

Quelquefois sans doute, mais pas toujours.—Longtemps avant nos philosophes, Daniel prenait en flagrant délit de fourberie les prêtres de Bel.

Le roi Nabuchodonosor disait au jeune Israélite qui refusait de se prosterner devant l'idole : " Pourquoi n'adorez-vous point Bel ? Croyez-vous qu'il ne soit pas un dieu vivant ? Ne voyez-vous pas combien il mange et combien il boit chaque jour ? " Daniel sourit : " O roi, ce Bel est de boue au dedans et d'airain au dehors ; il ne mangea jamais. " Le prince s'en va trouver les prêtres, qui étaient au nombre de soixantedix, sans compter leurs femmes et leurs enfants. Ils lui répondent : " Nous allons sortir du temple ; et vous, ô roi, faites mettre les viandes et servir le vin ; fermez ensuite la porte du temple et la cachez de votre anneau ; et si demain matin, vous trouvez que Bel n'a pas mangé, nous consentons à mourir ; mais si Daniel a menti, il mourra lui-même. "—Ils

sortent donc, et Daniel demeure seul avec le roi. Celui-ci fait apporter la provision accoutumée du dieu, douze mesures de farine, quarante brebis et six grands vases de vin. Ce dieu n'était pas un petit mangeur. De son côté, Daniel répand sur le pavé une imperceptible couche de cendre. Le lendemain arrive ; on trouve le cachet intact, on ouvre les portes... La table du dieu était vide!!! "Vous êtes grand, ô Bel!" s'écrie Nabuchodonosor. Daniel sourit de nouveau : "Voyez ce pavé ; et considérez de qui sont ces traces de pieds."—Durant la nuit, par des portes secrètes, les prêtres de l'idole étaient venus, avec leurs familles, souper à la place du dieu et aux frais de ses crédules adorateurs ! (Dan., XIV.)

Plusieurs raisons expliquent la part considérable que la fourberie a souvent eue aux opérations considérées comme magiques. Le pouvoir des démons est en lui-même limité, et, d'autre part, ils ne le communiquent pas avec une libéralité sans bornes. L'état de théurge, de magicien, de sorcier, de magnétiseur, de médium, enfin de compère de Satan, paraît à bien des gens avantageux et lucratif ; plusieurs, ne sachant pas, n'osant pas ou ne pouvant pas s'aboucher avec les esprits, ont dû recourir à la jonglerie. L'imposture se montre fréquemment dans les œuvres des derniers défenseurs du paganisme qui succombait devant l'Évangile. Les oracles se taisaient ; on fabriqua des oracles. Les prodiges cessaient ; on simula des prodiges. Précisément parce que les peuples avaient été accoutumés à des preuves surhumaines de la réalité et de la puissance des esprits, on sentit que la cause du paganisme était perdue, si, devant les miracles évangéliques, les merveilles diaboliques disparaissaient de la scène.

On recourut alors à d'habiles impostures : on répandit dans le public la fameuse vie d'*Apollonius de Thyane*, qu'on posa en émule de l'Homme Dieu ; on recourut aux sciences physiques, alors assez avancées, pour contrefaire ce qui ne se faisait plus.

Quand un homme peu scrupuleux n'a plus de bonne monnaie, il en émet de la fausse : on accepte la seconde, parce qu'on avait reconnu la valeur de la première. La vraie raison pour laquelle les faux sorciers trouvent si facilement des dupes, c'est qu'il en a existé et qu'il en existe encore de véritables. Plus un pays est chrétien, plus ils sont rares ; voilà pourquoi M. Mullois a pu dire à ses lecteurs français : "*Un sorcier est un fripon, et celui qui l'écoute est un sot.*" Voilà pourquoi nos tireurs de cartes et discours de bonne aventure ne sont que des escrocs occupés à tondre un troupeau de niais. Mais, en Chine, aujourd'hui même, au témoignage de nos plus saints missionnaires, les influences magiques sont tellement agissantes que *deux milles païens*, en moyenne, dans le cours d'une année, se font baptiser pour échapper à la puissance extérieure des démons.

Au dix-septième siècle, Fontenelle écrivait une *Histoire des oracles*,

dissertation ingénieuse, mais peu solide, dans laquelle les événements surhumains du paganisme étaient humainement expliqués. Le P. Baltus y répondit si pertinemment que Fontenelle, en homme d'esprit et de goût qu'il était, laissa là son livre et dit que le P. Baltus l'avait *converti au diable*. De nos jours, sans rappeler ni cet aveu significatif, ni la savante argumentation du P. Baltus, des auteurs anti-chrétiens, fiers d'un petit bagage d'érudition et de quelque teinture de physique, ont repris en sous-couvre la thèse de Fontenelle en l'étendant au surnaturel divin lui-même. N'avons-nous pas vu, hier même, un audacieux athée transformer en tours de passe-passe les miracles évangéliques eux-mêmes ? Des milliers d'hommes rassasiés dans le désert avec cinq pains, les flots de la mer subitement apaisés, des multitudes de malades, aveugles, sourds, boiteux, paralytiques, lépreux, etc., guéris instantanément, quelquefois dans des lieux éloignés, les morts eux-mêmes ressuscités devant tout un peuple, devant les savants de ce temps-là, ennemis acharnés de Jésus-Christ ; tout cela, grâce à un certain jargon scientifique bien propre à convaincre... les *badoués*, tout cela est expliqué NATURELLEMENT !

Braves savants ! ils prouvent que, très-certainement, ils ne sont pas sorciers ; mais qu'ils daignent s'abaisser jusqu'à ouvrir les yeux, et à regarder ce qu'opère—aujourd'hui même—le spiritisme : ils verront que le commerce avec les esprits n'est pas un conte, mais, hélas ! une effroyable réalité.

(A continuer.)

---

# LES RÉCENTES EXPLORATIONS DU GLOBE.

## LE FAR WEST ET LES RÉGIONS ARCTIQUES.

III.

(Suite.)

Qui êtes-vous, d'où venez-vous, au nom du ciel, s'écrie Mac-Clure ?

Le lieutenant Prim du *Herald*, répond une voix étranglée par l'émotion et la rapidité de la course. Que l'on juge de la joie, du saisissement de Mac-Clure et de ses braves compagnons à l'apparition de cet officier qu'ils avaient laissé en 1850 dans le détroit de Béhring et qui venait faire cesser, d'une manière si imprévue, les souffrances indescriptibles de deux hivers, pendant lesquels le thermomètre avait marqué quarante degrés au-dessous de zéro, descendant même à certains jours jusqu'à cinquante-deux et cinquante-quatre. Le lieutenant Prim leur expliqua que le capitaine Kellet avait atteint l'île Melville pendant l'automne de 1852 et avait trouvé à Wenter-Harbour, dans le même cairn, où Mac-Clintock avait laissé, en 1851, une mention de son passage, le récit succinct de la navigation et des périls de l'*Investigator*. C'est pourquoi le capitaine Kellet s'était empressé de diriger, dès les premiers beaux jours, un détachement sur le havre de Merci, et, dans sa généreuse impatience, le lieutenant Prim avait pris les devants. Quelques jours plus tard, la vigie du *Herald* signalait deux troupes dans la direction de l'Ouest : Mac-Clure faisait partie de la seconde, et échangeait avec le capitaine Kellet de cordiales poignées de mains. Il avait très-bonne mine, et son visage rayonnait de la double joie, sans doute, d'une délivrance presque miraculeuse, et d'une découverte vainement poursuivie, depuis Cabot, par tant d'audacieux navigateurs. Quant aux traces de Franklin, qui avaient encore échappé aux recherches des Kennedy, des Bellet, des Inglefield, du docteur Raë (1) et de Sir Edward Belcher, elles furent enfin retrouvées en 1858 par le capitaine Mac-Clintock, dont le nom était déjà célèbre dans les explorations polaires. Je renvoie, quoiqu'à regret, pour les détails de cette expédition mémorable, au récit officiel du capitaine Mac-Clintock lui-même, et je constate seulement que le 6 mai 1859, le lieutenant Hobson découvrit, sur la

---

(1) Le docteur Raë avait cependant recueilli des Esquimaux dans la baie de Felly des renseignements et relaté d'eux quelques objets qui ne semblaient plus laisser de doute sur un grand désastre. Le gouvernement anglais lui accorda même, ainsi qu'à ses compagnons, la prime de 250,000 francs promise à qui rapportera en Angleterre, des nouvelles positives de Franklin.

terre du Roi Guillaume, près de la pointe Victory, un cairn élevé en 1853 par sir James Clerk-Ross, premier inventeur de cette terre. Il s'empessa de le fouiller et y trouva, dans une boîte de fer blanc, le rapport même de l'expédition perdue. Ce rapport constatait que, dans l'année même de leur départ, l'*Erebus* et la *Terror* avaient remonté le canal de Wellington jusqu'au 77° de latitude et pris leurs quartiers d'hiver à l'île Beechey : L'année suivante, ils avaient hiverné dans les glaces, à environ quinze milles des rivages de l'île du Roi Guillaume ; sir John Franklin était mort le 11 juin 1847, les survivants de l'expédition, au nombre de cent cinq, avaient alors abordé à la pointe Victory, sous le commandement du capitaine Crozier, avec l'intention de partir le lendemain pour la rivière Back. Ce rapport portait la signature de Crozier et de Fitz-James, capitaine de l'*Erebus*. Des pelles, des pioches, des ustensiles de cuisine, du bois, de la toile, des habits, des provisions, un sextant même, jonchaient en cet endroit le sol et témoignaient d'un abandon total des objets devenus inutiles. Plus au Nord, on trouva un grand bateau et un traîneau, des livres religieux, cinq montres de poche, des cuillers et des fourchettes en argent, du chocolat, du thé, du tabac, deux squelettes, dont l'un fort endommagé par la dent des animaux.

Existait-il quelques rares survivants de l'expédition ? Un Américain, le capitaine Hall, l'a cru et s'est mis en 1860 à leur recherche. Il voulait atteindre, en suivant les côtes, la terre du Roi Guillaume et la perte de son schooner, le *Rescue*, célèbre dans les navigations arctiques, ne lui permit pas d'y parvenir. M. Hall n'a retrouvé aucun des anciens compagnons de l'illustre marin ; mais il a reconnu sur les bords du détroit qui porte son nom, le site de l'établissement du vieux Frobisher. Sa relation abonde en détails curieux sur les mœurs des Esquimaux groënlandais et de la terre de Frobisher. Ils apparaissent avec leurs qualités natives, auxquelles tous les explorateurs de ces mers ont rendu justice : bons, serviables, hospitaliers, malpropres à l'excès, imprévoyants et voraces. M. Hall vante l'adresse des femmes d'Ugarng à fabriquer des bottes, des gants, à coudre les vêtements, Ces femmes, comme toutes les femmes de leur race, sont laborieuses et affables. Seulement elles ne paraissent pas, de même que leurs maris, se faire une idée bien haute du lien et des devoirs conjugaux, témoin l'empressement que mit l'Esquimau Ming-u-mai-lo à offrir une de ses femmes au docteur et le contentement très-marqué que celle-ci manifesta à cette offre. Une autre coutume locale laissa le voyageur indigné : les Esquimaux enferment leurs vieillards dans une hutte de neige et les y laissent mourir de faim. Il a pénétré lui-même dans un *iglou* où une vieille femme venait d'être transportée : Nuketou paraissait calme, résignée, et, s'il est possible, reconnaissante du soin qu'on avait mis à lui tailler sa dernière couche dans la neige. Singulière analogie des mœurs barbares qui ne tient aucun compte du temps, ni des latitudes ! Les Hérules

faisaient poignarder leurs vieillards et brûlaient ensuite le cadavre ; les anciens Latins précipitaient les sexagénaires du haut d'un pont ; les Cantabres, d'un rocher.

*Mirus amor populo, quum pigra incanuit ætas,  
Imbelles jamdutum nos pervertere saxo.*

Le christianisme seul put déraciner ces affreuses coutumes : attendons-nous à ce qu'il fasse un jour dans les régions polaires ce qu'il a fait chez les conquérants de l'empire romain. Mais quelle aide les Anglais ont-ils apportée jusqu'ici à son action, demanderai-je avec le capitaine Mac-Clintock, dans leurs vastes territoires du Labrador et de la baie d'Hudson ?

Les Danois paraissent avoir mieux compris leurs devoirs : il y a des missionnaires et des écoles dans leurs établissements groënlandais d'Uppernawik, d'Holsteingborg, de Frédérickshaab, et la vente des spiritueux s'y trouve interdite. Ils ont même établi une imprimerie et une presse lithographique dans la colonie de Godthaab. Ce n'est pas sans émotion que le capitaine Mac-Clintock vit les premiers produits de ces presses hyperboréennes, c'est-à-dire un recueil des légendes indigènes écrites en groënlandais avec une traduction en danois. Il serait vraiment curieux de rechercher si dans ces traditions il n'en est point qui consacrent le souvenir de la première colonisation de cette terre. On sait que vers le milieu du dixième siècle, un Irlandais, Gun-Bjorn, découvrit une côte de l'Ouest, et que, vers 983, un autre Irlandais, Éric Randa, c'est-à-dire le Rouge, fit un séjour de trois ans sur cette côte, à laquelle il donna le nom de Terre-Verte (Groënland). A la suite d'Eric, des colons des deux sexes se transportèrent au Groënland et y fondèrent l'établissement de Brattalid, que quelques antiquaires identifient avec le petit havre de Frédérickshaab. Dès le commencement du douzième siècle cette colonie était déjà devenue très-florissante sur les côtes du Groënland, soit occidental, soit oriental, car les antiquaires discutent encore sur le point de savoir laquelle de ces côtes reçut les premières colonies irlandaises où s'élevaient de nombreux villages, qui avaient leurs églises dépendantes d'un évêché. Des petites barques de ces intrépides pêcheurs remontaient la côte ouest jusqu'au 73° parallèle, et d'après certaines inscriptions runiques, on pourrait croire qu'elles atteignirent le canal de Wellington. A la fin du quatorzième siècle, les colons groënlandais entretenaient des relations avec l'Islande et l'Europe, et si je n'ajoute pas comme Maltebrun, et M. Rafin, avec cette partie de l'Amérique qui forme aujourd'hui les Etats de New-Jersey et de Rhode-Island, c'est qu'une interpolation dans la chronique de Snorso Hurlson, l'Hérodote scandinave n'est pas à cet égard une autorité suffisante, et qu'on a cherché le mystérieux Vinland dans toutes les directions, depuis le bassin du Saint-Laurent jusqu'en Afrique. Et tout à coup au commencement du quinzième siècle, cette colonie s'évanouit ; sa mémoire même tombe dans

un oubli de trois siècles. Comment et par quelle catastrophe cette société chrétienne fut-elle anéantie, ces colons " ont-ils été massacrés, dit lord " Dufferin, par quelque tribu guerrière d'indigènes, ou emportés jusqu'au " dernier homme par la terrible épidémie du quatorzième siècle, connue " sous le nom de *peste noire* ? ou bien, conjecture plus horrible, subitement " assiégés par une énorme banquise de glace descendue de la mer polaire " le long de leurs rivages, ont-ils misérablement péri de froid et de faim. " C'est ce que nous ne saurons probablement jamais ; si complète a été " leur destruction ! si mystérieuse a été leur fin ! " Toujours est-il qu'il y a environ quatre siècles toute la partie méridionale du Groënland restait jusqu'au 70° de latitude, complètement libre de glaces. C'est dans les premières années du quinzième siècle que les premiers bancs de glace, descendus du pôle, paraissent avoir fait leur apparition le long de la côte orientale du Groënland jusqu'au cap Farewell. Peu à peu elle a enserré ce malheureux pays et règne aujourd'hui sur la partie nord de la côte occidentale, depuis le cap Farewell jusqu'au détroit de Davis où elle détache des glaçons. De grandes questions de physique générale se rattachent à la formation de cette banquise. L'abaissement bien constaté du climat du Spitzberg permet de le penser. Se relie-t-elle au refroidissement général de l'hémisphère boréal, dont la marche progressive des glaces, vers le Sud, constituait le premier symptôme ? n'est-ce au contraire, ainsi que le pensent les géologues, qu'un phénomène local et accidentel, qu'expliqueraient l'exhaussement du fond du canal qui sépare la côte orientale de l'Islande et le soulèvement séculaire de cette côte ? phénomène qui, en arrêtant sur les fonds exhaussés les masses de glaces que les courants entraînaient autrefois dans l'Océan atlantique, aurait amené leur accumulation et formé la banquise permanente du Groënland.

Ce soulèvement des côtes, on l'avait déjà remarqué dans la partie la plus septentrionale de l'Europe, en Suède, en Norwége, dans les environs du cap Nord. Seulement la croyance populaire voyait dans ce phénomène l'effet du retrait de la mer, retrait que constataient sûrement à ses yeux les niveaux gravés sur les rochers à Gelfe et à Calmar, à l'instigation du célèbre astronome Celsius, et par Linné de sa propre main. L'équilibre actuel des mers infirmait cependant cette explication ; il ne restait donc d'autre idée à embrasser que celle d'un soulèvement, produit par la réaction de l'intérieur du globe terrestre contre son enveloppe. Cette idée " dont on ne prévît pas toute l'importance," dit M. Flourens (1), l'illustre Léopold de Buch la proclama, et on sait quelle lumière elle a jetée plus tard sur la théorie nouvelle des actions volcaniques et sur l'origine et l'âge relatif des montagnes. La Suède, disait M. de Buch, a été évidemment soulevée depuis Frédérisshall jusqu'à Obo, et peut-être jusqu'à Saint-Péters

(1) *Eloges historiques*. L. de Buch, 266.

bourg. C'était confiner le phénomène dans des limites trop étroites. En Sibérie, dans les îles, sur les rivages les plus septentrionaux de l'Amérique du Nord ils croient à l'élévation de leurs côtes, et des voyageurs très-érudits partagent leur opinion. Dans le bassin polaire, d'après le professeur Haugton, les bords des détroits de Lancaster et de Melville se sont élevés de 500 pieds, depuis une période géologique assez récente. Quant au Groënland, ce n'est pas sa côte orientale qui seule se serait soulevée ; d'anciennes plages, des terrasses, d'autres marques géologiques témoignent d'un exhaussement analogue sur les rivages occidentaux, tandis que des huttes de pierre éparpillées au milieu de terrains recouverts de glaces et tout à fait impropres non-seulement à l'habitation, mais même à la chasse, attestent l'abaissement de la température. Ces faits, l'expédition du Dr. Kane les a mis en relief, et ce n'est là que le moindre de ses résultats. Déjà, sans parler du vieux navigateur Barentz, lequel croyait avoir aperçu une mer libre à l'est du cap nord de la Nouvelle-Zemble, Scoresby avait parlé d'ouvertures dans la banquise du Spitzberg présageant cette mer dans le voisinage du pôle. Le baron de Wrangel la plaçait à 40 milles de la côte arctique de l'Asie ; le capitaine Penny dans le détroit de Wellington, à l'endroit même où sir Edward Belcher s'est vu forcé depuis d'abandonner ses vaisseaux pris dans les glaces. Enfin, le capitaine Inglefield avait annoncé un bassin polaire à 15 milles des glaces qui arrêtaient l'année suivante l'expédition du Dr. Kane. C'est cette mer que ce dernier explorateur a enfin trouvée, qu'il a suivie pendant nombre de milles le long de sa côte, qu'il a vue, d'une hauteur de 500 pieds, libre de glace et sans limites, se soulever et se briser contre les rochers de ses rivages.

Plaçons-nous par la pensée au-delà de l'entrée de Smyth qui court entre les monts du Prince de Galles, sur la terre Ellesmere et la terre Drudhoë, sur la côte occidentale de Groënland ; montons sur un tertre qui domine ce paysage affreusement désolé : notre vue atteint par delà le 8<sup>o</sup> de latitude ; à notre gauche, la côte ouest de l'entrée se perd à l'horizon ; à notre droite, des terrains primaires s'étendent, par ondulations, jusqu'à une masse de couleur sombre et profonde, immense glacier qui porte le grand nom de Humboldt. Au delà se déploient les territoires qui s'appellent maintenant la terre de Washington, ligne de côtes en forme de cirque gigantesque et qu'encadre un océan glacé. A nos pieds s'étend une plaine immense dans laquelle se dressent, semblables à des lignes de circonvallation, les *hummocks*, rangées de glaçons que les collisions des champs de glace ont superposés en étages ; où d'abruptes montagnes de glace (*seebergs*) se dressent et forment à l'horizon, accumulées les unes sur les autres, un rempart infranchissable. A quelques milles au-dessous de la hauteur, une petite baie, le *harre Rensellaër*, se découpe dans le rivage. C'est là que le Dr. Kane a fait placer son brick, l'*Advance*, entre de petites îles qui le mettent à l'abri de la dérive ; c'est là qu'il hiverne avec ses dix-sept



hommes d'équipage, tous volontaires, dit-il lui-même, énergiques, rompus déjà au danger et prêts à lui opposer de nouveau un front calme et un cœur intrépide. La vie s'y écoule paisible, monotone, facile même en apparence, partagée qu'elle est entre la toilette du bord, trois repas réguliers, et dans les intervalles l'entraînement des chiens esquimaux, la confection de vêtements et de traîneaux, le dessein de cartes, les observations météorologiques. Dans la soirée, quelques parties d'échecs ou de cartes, ou la lecture des revues. Mais voici le revers de la médaille : la température au dehors est à  $-40^{\circ}$  et n'est que de  $+ 7^{\circ}$  78 dans le cabine même où le Dr. Kane écrit son journal. Le porter de Londres et du vieux xérès, que l'on s'est ménagé pour des cas extrêmes, gèlent dans l'entrepont ; aux carlingues pendant des glaçons dont on fait du moins de l'eau douce. A défaut d'huile, on brûle du saindoux salé et on travaille à la lueur de mauvaises veilleuses de sa propre fabrication. On manque de viande fraîche, et tout le monde, ou à peu près, a le scorbut : une tribu d'Esquimaux habite plus bas sur la côte, dans la courbure d'une baie appelée Hartsane, et leur séjour habituel, Etah, est sans doute l'habitation humaine la plus rapprochée du pôle, une masse de glace qui s'élève sous un angle de 45 degrés et se confond ensuite avec les flancs escarpés d'une montagne. Dans cette masse, deux points obscurs font tache sur la neige immaculée ; quand on s'en approche on y reconnaît des perforations : ce sont les portes des deux huttes, dont les ouvertures plus petites qui se dessinent au-dessous forment les fenêtres. Le Dr. Kane voulut pénétrer lui-même dans ces huttes. Le *kotluk*, ou lampe, brûlait avec une flamme de seize pouces de longueur et éclairait une masse d'hommes, de femmes, d'enfants, " n'ayant pour couverture que leur saleté native, pêle-mêle et " grouillant comme des vers dans le panier du pêcheur ; " un quartier de phoque gelé, qui gisait sur le plancher, avait été jeté dans la chaudière par tronçons de dix à quinze livres ; on en offrit au docteur qui le refusa, rassasié par la vue seule de ce régime culinaire ; et s'arrangea pour dormir, l'estomac de Metek, lui servant d'oreiller. Le lendemain, Mme. Eider-Duck lui tenait son déjeuner prêt, c'était une magnifique branche de baleine bouillie, placée dans l'extrémité d'un os concave. Le docteur, en voyageur d'expérience, ne sondait pas d'ordinaire les mystères de la cuisine, et son appétit se trouvait dans un état de surexcitation ; aussi allait-il saisir la branche de baleine, quand il aperçut à temps son hôtesse retirant de dessous son vêtement un os analogue à celui qui supportait son *déjeuner*, et le plongeant immédiatement dans la chaudière bouillante pour en extraire un second morceau. Cet ustensile, comme il l'apprit plus tard, a deux usages bien reconnus chez les Esquimaux : on s'en sert pour le pot-au-feu et la table, et dans d'autres moments pour un service . . qu'on n'ose nommer. Evidemment le docteur Kane ne possédait pas l'estomac à toute épreuve de son compatriote M.

Hall. Celui-ci se montrait bien au-dessus de toutes ces répugnances que les blancs doivent à leur éducation, comme il dit. Il a goûté au sang de phoque *chaud et fumant* et a trouvé ce breuvage "non-seulement très-bon, mais excellent." Il s'est régalé de la panse du renne, des entrailles du morse, et à la longue il dévorait toute crue la chair de baleine, dont il compare la saveur à celle d'un blanc de dindon.

Quand l'été fut venu, le docteur Kane envoya des partis rayonner autour de la baie dans laquelle l'*Advance* était retenu captif. Le premier détachement, que dirigeait M. Bousall, parvint au pied des escarpements du glacier Humboldt, mais sans essayer de le franchir, faute de provisions. Les ours blancs avaient éventé, en effet, les *caches* que les voyageurs avaient déposées, en vue de leurs opérations ultérieures, et de toutes les provisions qui y étaient entassées : conserves, biscuit, alcools, liqueurs, café moulu, n'avaient respecté que les salaisons.

Le second détachement, aux ordres de M. Morton, se porta plus au Nord. Le 20 juin 1854, il se trouvait par le travers de la terminaison du glacier Humboldt. Au-delà de cet endroit, la glace devint faible et craquante, et le tremblement des chiens annonça un danger imminent. Le brouillard venant à se dissiper, le Groëlandais Hans aperçut, sans pouvoir d'abord en croire ses yeux, un chenal d'eau libre sur lequel voletaient un grand nombre d'oiseaux. Le lendemain, nos voyageurs virent la marée monter rapidement. Après avoir contourné un cap, qui est marqué dans les cartes sous le nom de cap Jackson, ils pénétrèrent dans une baie, à laquelle ils donnèrent le nom de Morris; des hirondelles, des mouettes, des eiders y tournoyaient par centaines, de grands oiseaux blancs faisaient retentir les rochers de leurs notes aiguës. Jamais M. Morton n'avait vu tant d'oiseaux réunis. La mer continuait d'être libre, des phoques se jouaient sur les glaçons qui s'y trouvaient arrêtés. Le 24 juin, la petite troupe avait atteint un promontoire qui fait face à peu près au cap Back, entre le 81° et le 82° parallèle. La mer, qui en battait la base, empêcha de le tourner. M. Morton du moins voulut en gravir les rochers, mais ne put parvenir qu'à une hauteur de quatre cent quatre-vingt pieds. C'est là qu'il planta le pavillon étoilé de l'*Antartie*, relique précieuse qui avait été sauvée du naufrage du sloop de guerre de *Peaweh*, dans la Columbia, et qui avait accompagné le docteur Kane dans ses deux voyages polaires, et le commodore Wilkes dans ses explorations antartiques. De ce point, on n'apercevait aucun glaçon flottant et, sur un horizon de quarante milles, la mer paraissait libre. Au Nord-Ouest entre le 82° et le 83° parallèles, de l'autre côté du canal Kennedy, apparaissait un pic tronqué à son sommet et qui semblait nu et strié verticalement avec des arêtes saillantes. Ce pic, qui a reçu le nom de Sir Edward Parry "le grand pionnier des voyages arctiques," est la terre la plus septentrionale connue.

Bloqué encore par les glaces, dans la baie de Reusalaër, pendant l'hiver"

suisant, M. Kane ne put, à son extrême regret, explorer ces eaux libres. Dans l'été de 1855, abandonnant l'*Advance* à sa captivité, il tenta de regagner Uppernawik sur les frêles canots du navire. Au moment de l'embarquement, une horrible tempête força la troupe de hâler ses embarcations à un mille environ de la côte, sous un grand iceberg, isolé au milieu d'une plaine de glaces. Toute la nuit, il venta d'une façon effroyable, l'iceberg croula ; la plaine de glaces tout entière craquait et vacillait sous les pieds. La tourmente se calma enfin, et les embarcations s'engagèrent dans les étroits interstices de mer libre que laissaient les bancs de glaces. Parvenus au cap York, les voyageurs pouvaient se croire à l'abri de nouvelles traverses. Mais tout y témoignait des retards de l'été, la neige aurait dû disparaître, tandis qu'une plaine immense de glaces s'étendait à l'Est et au Sud. Les provisions ne pouvaient plus durer que trois semaines : il était donc nécessaire d'avancer et de se lancer à tout risque dans la direction du Sud-Est.

La ration de vivres avait déjà été réduite ; elle ne se composa plus que de cinq onces de poussière de pain, quatre onces de suif, et trois onces de viande d'oiseau. Les jambes des malheureux explorateurs s'enflaient, et leur respiration devenait pénible. Les bateaux étaient en si mauvais état, qu'il fallait les vider à chaque instant.

On songeait à immoler les deux chiens qui avaient été les chefs d'attelage de l'équipage d'hiver, et que ce souvenir protégeait encore, quand on tua un phoque : l'animal fut immédiatement dépecé et dévoré tout cru. Mais ces souffrances touchaient enfin à leur terme. Déjà les embarcations avaient salué la terre ferme et ramaient dans la direction de Karkamont, quand un bruit insolite vint frapper l'oreille de leurs rameurs. Ce n'était ni le cri aigu de la mouette, ni le glapissement du renard, ni le *huk-huk* des Esquimaux. C'était la cadence régulière, le battement uniforme des avirons ; on croit encore à une illusion, mais le bruit se répète. Les embarcations volent alors plus rapides, et des yeux inquiets fouillent de toutes parts l'horizon. Ils discernent la mâture d'une chaloupe, et aussitôt un cri s'échappe de toutes les poitrines oppressées : Les Danois ! les Danois ! nous sommes sauvés

Si l'espace ne me faisait évidemment défaut, je voudrais conduire le lecteur en Islande, au Spitzberg, à Jean-de-Mayon, ces îles polaires, si peu, si mal visitées, et je prendrais pour guide le noble lord à qui j'emprunte ces derniers mots. Sur les pas de lord Dufferin, on ne risque aucun mécompte, sous le rapport soit de l'exactitude, soit de l'intérêt. Il a vu et bien vu, avec les yeux de l'intelligence et les yeux du corps, les pays qu'il décrit en voyageur, en artiste, en homme instruit.

Le voici dans les mers polaires : depuis deux jours, l'*Ecume*, son fragile schooner, cherche la latitude de Jean-de-Mayon, au milieu du brouillard et de larges glaçons aux formes les plus variées et les plus pittoresques.

Lord Dufferin arpenté “ le pont de long en large, sondant anxieusement “ du regard tous les coins et recoins du sombre dais qui l’enveloppe. Enfin “ vers quatre heures du matin, il lui semble voir se détendre la rigidité de “ ses plis ” les lourdes couches de vapeur se disloquent insensiblement ; puis la voûte noire et massive se déchire dans toutes les directions et un cône de neige, illuminé par le soleil et comme suspendu dans l’azur céleste, apparaît au fond de cette brèche. “ Jugez de ma joie, s’écrie lord Duf- “ ferin. Colomb put à peine être plus heureux quand, après de longues “ nuits de veille, il aperçut, dansant sur les flots, la flamme du premier “ foyer du nouveau monde.”

Ce cône, c’est le Beerenberg, haut de deux mille cent mètres, dont les flancs sont garnis de sept énormes glaciers. “ Imaginez-vous une puissante “ rivière, d’un volume aussi fort que celui de la Tamise, jaillissant des “ flancs d’une montagne, surmontant tous les obstacles, roulant ses flots en “ tourbillon, bondissant et se précipitant, de terrasse en terrasse en légères “ cascades d’écume, puis soudainement arrêtée et congelée dans sa course “ par une puissance si instantanée que les flocons de l’Embrun et les ondu- “ lations bouillonnantes de l’écume ont revêtu la rigidité immuable de la “ sculpture.” Qui croirait qu’il y a plus de deux siècles, sept marins hol- landais furent débarqués sur ces plages affreuses et tentèrent d’y hiverner, afin de recueillir des observations susceptibles de contribuer aux progrès du commerce, de l’astronomie et de la physique du globe ? Ils débar- quèrent à Jean-de-Mayon, le 26 août 1633, ils y périrent jusqu’au der- nier. Lord Dufferin a reproduit, d’après leur journal, les phases prin- cipales de leur existence. Je prends ce journal au 3 avril 1634, et j’y lis qu’à la date de ce jour, le scorbut avait fait de tels progrès que deux seule- ment de ces infortunés pouvaient encore se tenir sur leurs pieds. Le 18, la personne qu’ils appelaient leur secrétaire, et qui jusque-là avait tenu scrupuleusement leur journal, mourut. Le 23, ce fut le tour du comman- dant. Le 27, ils tuèrent un chien qui leur restait, pour se faire un maigre bouillon et un bouilli plus mauvais encore. Le 28, les glaces chassèrent au large et la baie se montra entièrement dégagée. Le 29, le vent du Nord-Est souffla avec violence, et le temps tourna à la tempête. Le 31, le temps redevint beau, et le soleil brilla sur cette terre désolée et sur les six exilés moribonds. “ Le journal se termine brusquement à cette “ date, et les dernières lignes en sont à peine lisibles. Il est à craindre “ que le malheureux qui tenait la plume ne l’ait laissée tomber que pour “ se retirer sur sa couche de mort et remettre son âme aux mains de son “ créateur.”

La même flotte qui avait déposé à Jean-de-Mayon les sept infortunés dont je viens de rappeler le sort tragique, laissa, le 30 avril 1633, sept autres matelots dans une baie du Spitzberg. Ils y hivernèrent et furent délivrés le 27 mai de l’année suivante. Ce fait tient, en vérité, du prodige,

si l'on songe à l'intensité du froid sur les côtes pendant six mois de l'année, intensité "dont nulle description," dit lord Dufferin, ne peut donner une idée exacte. Que le lecteur sache seulement que "les rochers éclatent avec le bruit du tonnerre et que, dans une hutte comblée d'habitants, la vapeur qu'exhalent les poumons de l'homme retombe sur lui en flocons de neiges. Le vin et les spiritueux se changent en blocs de glace : la neige brûle comme un caustique ; le moindre contact du fer avec la peau enlève aussitôt l'épiderme... le linge retiré de l'eau bouillante prend aussitôt la rigidité d'une planche de bois." Aussi la seconde tentative des Hollandais, qui se place au 11 septembre 1681, eut-elle une issue fatale ; les cadavres roidis des sept matelots débarqués présentaient des attitudes convulsives, qui n'indiquaient que trop quelle horrible agonie ils avaient soufferte. Lord Dufferin visita la baie dite des Anglais. "Parmi les dépôts de bois brut qui frangeaient le rivage, reposaient des épaves et des débris d'un genre plus lugubre : des espars brisés, un aviron, un mât de pavillon et des fragments de bordage de quelque grand navire perdu ; çà et là aussi on voyait dispersés des crânes de walrus, des côtes, des omoplates d'ours, ossements charriés, sans doute, par les glaces d'hiver." Un des compagnons du voyageur poussa tout à coup un cri : il venait de se heurter à un cercueil de bois grisâtre, à demi enterré dans la mousse noire. Le couvercle disparu laissait voir les os blanchis d'un squelette humain, "une croix grossière étendait encore sur eux ses bras mutilés, et une inscription hollandaise, à demi effacée, rappelait encore le nom et l'âge du défunt." C'était sans doute la sépulture de quelque balcinier, "sur cette terre pétrifiée par le froid et qui n'a rien à offrir à l'homme, pas même un tombeau." Froide couche pour un si long sommeil, se disait lord Dufferin "et du fond de ce cercueil sans couvercle il n'aurait pas été surpris d'entendre monter des plaintes semblables à celle que Vala murmure à Odin dans le Nifelheim."

"Quel est cet inconnu qui vient ainsi troubler le repos de mon esprit ? J'ai dormi longtemps sur la terre couverte de neige ou mouillée par la pluie et la rosée.

## IV.

Dans ce moment même, un de nos compatriotes, M. Lambert, se propose de se diriger droit vers le pôle, en partant du détroit de Béhring, et M. Whympcr, célèbre par ses ascensions alpestres, vient de partir pour le Groëland. M. Whympcr est convaincu que l'intérieur de ce pays, qui reste totalement inconnu, n'est pas une terre aussi désolée et aussi stérile que son pourtour. Il est un fait certain, s'est-il dit, c'est que les troupeaux de reunes, qui visitent de temps en temps la côte, se retirent toujours vers cet empire prétendu des glaces, quand on ne leur barre pas le passage. Et comment, si l'intérieur était absolument stérile, pourraient vivre ces

troupeaux qui consomment tant d'herbes ? L'intention de M. Whympér était, en conséquence, d'établir son quartier général à Jacobshavn, d'explorer le Nord-Est, puis le Sud, et de revenir par l'Ouest du Groënland. Si cette première exploration ne restait pas infructueuse, il en tenterait une seconde dans la direction du Sud-Est, il opérerait son retour à Jacobshavn, par une route comparativement septentrionale. Il consacrerait le surplus de son temps, s'il lui en restait, à l'exploration de l'île de Disco et des restes fossiles que présente le voisinage principalement sur les bords du détroit de Waigatz.

Souhaitons, et de très-grand cœur, un heureux succès à ces hommes intrépides. Si l'expédition du commandeur Mac-Clure a résolu, sans profit pour le commerce, d'ailleurs, comme on s'y attendait, le problème du fameux passage, la découverte d'un bassin libre dans le voisinage du pôle soulève des questions de physique générale et de climatologie du plus haut intérêt. Le docteur Kane fait remarquer que l'élévation du thermomètre dans l'eau, la fonte de la neige sur les rochers, la présence des oiseaux marins, la végétation croissante, indiquent la probabilité d'un climat plus doux vers le pôle. Il lie au problème de ces espaces d'eau libre les lois qui régissent les glaciers et la limite des neiges perpétuelles. Il se demande si les courants n'exercent pas une influence sur la température de ces contrées, et propose d'examiner si le *Gulf-stream*, déjà suivi jusqu'à la côte de la Nouvelle-Zemble, ne se propage pas le long de cette île. Il pose enfin la question de savoir si le climat plus chaud de cette région dépend d'une loi physique qui s'appliquerait aux lignes isothermes actuelles.

Quel champ d'étude ouvrent à la climatologie, cette science à l'état encore rudimentaire, les variations du pôle magnétique, les déplacements d'eaux libres et la dérive des glaces arctiques, la température moyenne du pôle arctique que la théorie calcule à  $-32$ , si les mers ne s'étendent pas jusqu'à lui, et à  $-8^{\circ}$  seulement, si elles l'atteignent ! Et dans quelle région du globe les faits géologiques parlent-ils un langage plus éloquent et offrent-ils des témoignages plus à la portée immédiate de l'observateur ? Du jour où Guettard, Faujas de Saint-Fond, et Dolomieu eurent étudié les volcans éteints de la France centrale, l'origine ignée du basalte n'a plus fait question. Les étranges colonnes basaltiques qui se dressent autour du Snefell, et ses cavernes prismatiques, le plateau de lave qui précède la plaine de Thingvalla, les crevasses et les fissures profondes de cette plaine, l'abîme de l'Almannaja, l'état encore ignivome de l'Hécla et du Spatka-Jorul, tout en Islande atteste l'action du feu central. Le Boerenberg et l'île entière de Jean-de-Mayon sont d'origine évidemment plutonique. Des masses de porphyre, qui vont se perdre dans la mer, se dressent entre l'île de Franklin et la côte orientale du Groënland. Les glaces flottantes, le glacier Humboldt et les immenses glaciers du Spitzberg, dont certains, d'après Icoresby, ne mesurent pas moins de cinquante

milles de longueur sur neuf à dix de largeur, sont autant de témoins irrécusables et puissants de ce refroidissement du globe qui a reçu le nom de période glaciaire. Quand les Russes, dès leurs premières explorations, eurent exhumé, des rives du Taïmura aux bords du détroit de Behring, des os d'éléphants, d'hippopotames, de rhinocéros, et que Pallas eut publié son second et célèbre mémoire, où il révélait la découverte d'un *rhinocéros tychorninus*, gisant tout entier, avec sa chair et sa peau intactes, sous une terre gelée, l'attention scientifique se porta sur ce genre de recherches ; on ne tarda pas à retrouver des dépouilles d'animaux du Midi dans toute la zone tempérée, et Buffon lança sa fameuse hypothèse d'un refroidissement graduel des régions polaires et des migrations successives des animaux du Nord et du Midi. Mais comment concilier cette hypothèse avec le fait révélé par Pallas, et le rhinocéros dont parlait celui-ci eût-il pu se conserver intact dans toutes ses parties, s'il n'eût été gelé en même temps que détruit ? Si le refroidissement et la mort n'eussent été concomittants ? L'explication de Pallas lui-même ne fut pas plus probante. Il supposa une irruption des eaux venues du Sud-Est, et qui aurait transporté dans le Nord les animaux de l'Asie. Mais les animaux dont on venait de retrouver les os fossiles, mais le mammoth, par exemple, ne ressemblaient point aux animaux de l'Inde ; ils n'avaient même point d'analogues dans les espèces vivantes. Ils appartenaient à une création entièrement détruite et perdue, dont le génie de Cuvier devait ressusciter les formes colossales et variées. Le refroidissement subit, instantané, du globe se trouvait donc hors de doute. Mais une question fort intéressante serait celle de savoir si la période glaciaire a présenté les mêmes caractères en Europe qu'en Asie et en Amérique ; si les glaciers du Spitzberg appartiennent à la même époque géologique qui vit le Snondon, comme le dit lord Dufferin, se " soulever à travers les nuages et pendant laquelle chaque " vallon du pays de Galles était un lit de glaciers. . ." Les débris de coquillages appartenant à des espèces habitant encore les mers polaires qu'on a retrouvées à l'île de Baring, à cinq cents pieds au-dessus du niveau de la mer, à l'île de Byam Martin, au port Kennedy ; l'os palatal d'une balaine franche, au même endroit ; le squelette d'un de ces cétacés, à Repuis-Bay, à cent pieds au-dessus du rivage ; le soulèvement récent des côtes, ces faits et d'autres indiquent que la submersion de l'archipel arctique n'a cessé qu'à une époque géologique très-voisine et suggèrent quelques doutes sur la simultanéité des phénomènes glaciaires en Amérique et en Europe.

A. FROUT DE FONTPERTUIS.

# EXPÉDITION SCIENTIFIQUE

## AU POLE NORD.

SOMMAIRE :—Conférences de M. Lambert, son prochain départ pour le pôle.—Utilité de l'expédition.—Le fameux passage du Nord-ouest.—Un nouveau continent à explorer.—Le pôle est-il habité ?—La Polynia ou mer libre.—Rèves d'or.

### I.

Il y aura bientôt deux ans, un ingénieur hydrographe, M. Gustave Lambert, soumettait à la société de géographie de Paris, dont il est un des membres les plus distingués, le projet longtemps médité d'une expédition scientifique au Pôle Nord. Son caractère énergique et réfléchi, sa longue expérience de la navigation arctique, l'éloquence persuasive avec laquelle il sut faire ressortir les avantages de l'expédition, lui gagnèrent la confiance de l'illustre assemblée, et dès lors le concours de la société géographique lui était acquis.

En Angleterre et en Allemagne deux expéditions semblables se préparaient, l'une aux frais du gouvernement, l'autre au moyen d'une souscription nationale ; M. Lambert déclara que pour lui il était résolu de ne faire appel qu'aux capitaux privés, parce que, disait-il, la science et l'industrie sont deux sœurs qui doivent rester étroitement unies pour leur commun avantage. Il se mit aussitôt en devoir de parcourir les principaux centres de la France, pour se procurer les ressources considérables que nécessitait son entreprise. On sait quel retentissement eurent les conférences de Paris, de Bordeaux, etc. : partout il souleva l'enthousiasme et sut faire partager ses vues. Dès le milieu de l'année 1867 un comité de patronage était formé et comptait, parmi plus de cinquante notabilités appartenant à tous les rangs, à toutes les professions, trente et quelques membres de l'Institut, genre d'initiative qui est sans précédent en France et qui montre bien de quelle valeur est, pour les savants, l'expédition projetée.

Aujourd'hui les préparatifs touchent à leur terme : des vaisseaux sont affrétés, chargés d'abondantes provisions, montés par d'intrépides marins et de nombreux savants se sont offerts pour venir partager les périls et la gloire de M. Lambert. D'après les dernières nouvelles, le départ doit avoir lieu au mois de janvier prochain. Nous avons cru utile, dans ces circonstances, de traiter des expéditions au pôle Nord, au point de vue surtout de leur importance scientifique et commerciale.



## II.

Trouver un passage direct pour arriver aux Indes Orientales, voilà quelle a été la préoccupation constante des savants et des navigateurs depuis l'invention de la boussole jusqu'à nos jours, voilà quel a été le grand mobile des expéditions dirigées vers le pôle nord.

Pour comprendre l'intérêt qui se rattache à ce fameux passage, il est nécessaire de remonter jusqu'au moyen-âge, à cette époque où Gênes et Venise jettaient à profusion sur les marchés d'Europe les merveilleux produits d'un commerce dont elles avaient le monopole, et qu'elles apportaient de l'Orient à travers la Grèce et l'Arabie. Il s'agissait de pénétrer jusqu'à ce paradis terrestre.

Quatre routes étaient offertes à l'imagination, et les découvertes de ces quatre passages n'étaient rien moins que quatre grands problèmes à résoudre.

Le premier problème consistait à chercher une passe au Sud de l'Afrique. Il fallait, pour cela, descendre l'océan Atlantique en cotoyant le rivage africain, trouver une issue libre de terre, remonter dans la mer des Indes, et gagner ainsi l'Asie par un immense circuit.

Or, ce problème fut résolu quelques années après les premiers voyages de Colomb, par le hardi portugais Vasco de Gama, qui, étant parti sur des vaisseaux que lui avait confiés Emmanuel, roi de Portugal, découvrit le cap de Bonne-Espérance, et poussa jusqu'aux Indes. Son audace étonna le monde à tel point qu'elle suscita un grand poète, le Camoens, qui la chanta dans une épopée devenue aussi célèbre que son héros.

Le passage de Vasco de Gama est appelé passage au *Sud-Est* à cause de la situation du cap relativement à l'Europe.

Le second problème consistait à doubler l'Amérique vers le *Sud-Ouest* ; il a été également résolu par Magellan qui, le premier, pénétra de l'océan Atlantique dans le Pacifique par le détroit situé entre la Terre de Feu et la Patagonie, détroit auquel il a donné son nom.

Ce sont là les deux routes suivies encore de nos jours par les vaisseaux qui font voile pour l'Asie ; elles exigent un voyage immense, puisqu'il faut, par la première, tourner tout l'ancien continent, et, par la seconde, tourner tout le nouveau. Il était donc naturel d'en tenter d'autres ; et c'est ce qui fait qu'on n'a cessé de rêver, depuis trois siècles et demi, la solution des deux problèmes du passage *Nord-Est* et du passage *Nord-Ouest*. Il suffit de jeter les yeux sur une mappemonde pour comprendre vers quels points doivent se porter les efforts des navigateurs.

Supposez, à l'entrée du détroit de Behring, deux navires qui cinglent vers le pôle nord ; après avoir marché quelque temps de conserve, ils se séparent : l'un gouverne à gauche, côtoie les rives de la Sibérie d'Asie, pénètre dans les parages qui séparent le Spitzberg de la Nouvelle-Zemble

et se trouve dans les mers d'Europe ; l'autre se dirige vers la droite, longe l'Amérique Septentrionale, traverse successivement le canal Wellington, le détroit de Lancaster, la mer de Baffin, le détroit de Davis et fait son entrée dans l'Atlantique vers les côtes du Labrador. Ces deux navires auront accompli le double trajet que nous avons désigné par les noms de passage Nord-est et de passage Nord-ouest.

C'est à frayer l'une de ces deux routes, à travers les montagnes de glace des mers polaires, qu'ont travaillé avec une admirable intrépidité, depuis plus de trois cents ans, les plus hardis navigateurs, malgré les tragiques aventures de leurs devanciers, perdus dans ces froides solitudes, victime de leur amour pour la gloire, la science et l'humanité.

Le Canada n'aura pas été étranger à cette lutte de l'homme contre la nature. Les noms des Jacques-Cartier, des Champlain, des de La Salle, de Jolliet, etc., occupent un rang distingué parmi ceux des navigateurs qui ont travaillé à la découverte du passage Nord-ouest.

Champlain avait ambitionné de faire cette découverte, et c'était la plus grande gloire que lui souhaitait Lescarbot dans ces vers :

Que si tu viens à chef de ta belle entreprise,  
On ne peut estimer combien de gloire un jour  
Acquerras à ton nom que déjà chacun prise ;  
Car d'un fleuve infini tu cherches l'origine,  
Afin qu'à l'avenir, y faisant ton séjour,  
Tu nous fasses par là parvenir à la Chine.

Tout le monde ici connaît le voyage de M. de La Salle et l'incident presque comique par lequel il se termina.

Averti par des sauvages de Sonnontouan de l'existence d'une grande rivière qui aboutissait à la mer, il pensa que cette mer n'était autre que la mer du Sud et il conçut l'espoir d'arriver jusqu'à la Chine par la rivière indiquée. Il s'empressa donc de vendre sa seigneurie, afin de se procurer les ressources nécessaires pour une longue expédition, équipa quatre canots, engagea quatorze hommes et partit, avec les meilleurs souhaits du gouverneur de Courcelles, en compagnie de deux prêtres de Saint Sulpice, MM. Dollier et Galinée, qui profitaient de cette circonstance pour porter l'Evangile à des peuplades éloignées. Nous ne rapporterons pas les nombreuses péripéties de ce voyage qu'on peut lire en détail dans l'histoire de la colonie française de M. l'abbé Faillon ; qu'il nous suffise de dire qu'après quelques mois de travaux et de privations, une fièvre violente s'empara de M. de La Salle, lorsqu'il avait à peine dépassé Niagara, et l'obligea à rebrousser chemin ; on le vit arriver, au moment où l'on s'y attendait le moins, au lieu d'où il était parti et qui reçut par dérision le nom de la Chine qu'il porte encore.

Quand à MM. Dollier et Galinée, ils continuèrent leur route, et vinrent hiverner sur les bords du Lac Éric dont ils prirent possession au nom du roi de France.

Quelque temps après les événements dont nous parlons, M. Talon, intendant de la colonie, chargea d'autres français d'aller découvrir tant la mer du nord, par où l'on espérait arriver à la Chine, que la fameuse baie reconnue en 1612 par l'Anglais Hudson. M. de Saint-Simon et le P. Albanel, jésuite, partirent en 1671, remontèrent le Saguenay et arrivèrent le 9 juillet 1672 à la baie d'Hudson sur les rivages de laquelle ils arborèrent les armes du roi.

Ces expéditions, celles de Jolliet et de La Salle sur le Mississipi, n'amènèrent pas la découverte du passage tant désiré ; elles furent néanmoins très-utiles par les données qu'elles fournirent sur la géographie des contrées du nord de l'Amérique. Du reste, les célèbres voyages de Baffin, de Behring, d'Edouard Perry, de John Ross, de Franklin et de tant d'autres, n'ont pas eu jusqu'à ce jour d'autre résultat. Le passage du nord-est reste encore à trouver, et celui que McClure découvrit, il y a une quinzaine d'années, au nord-ouest est impraticable. (1)

Ainsi le problème d'une route courte et facile pour arriver aux Indes, à la Chine et au Japon, demeure sans solution, et s'impose de lui-même aux futurs explorateurs.

Avouons cependant que ce problème perd aujourd'hui beaucoup de son intérêt par l'ouverture prochaine du canal de Suez et celui qu'on se propose de percer à travers l'Isthme de Panama. Le premier abrégera de 3,000 lieues, pour l'Europe, le voyage aux Indes, et le second rendra à l'Amérique à peu près le même service.

### III.

Mais il y a, en dehors de cette question, bien assez de points importants à élucider, pour motiver de nouvelles expéditions vers les froides et dangereuses régions du nord.

Que sait-on du pôle ? rien ou presque rien ! Hudson, Perry et Morton qui s'en sont le plus rapprochés, en étaient encore à une distance de près de 200 lieues. Voilà donc un immense cercle, un espace de 125,000 lieues carrées que le pied de l'homme n'a jamais foulé, qui n'est pour nous que mystère ! Cet espace est-il occupé par des terres, baigné par les eaux de la mer ou enseveli sous les glaces ? personne ne le sait au juste et chacune de ces opinions compte de savants défenseurs. Que sont, dans ces latitudes élevées, le froid et la chaleur, les oscillations du baromètre, les vents, les tempêtes, les manifestations électriques et magnétiques ? La

---

(1) Voyez la relation de cette découverte dans les articles que l'*Echo* publie en ce moment sur les récentes explorations du globe.

vie y est-elle éteinte, ou bien doit-on y trouver des plantes, des animaux, peut-être quelque peuple inconnu? Comment se forment ces courants d'eau salée qui, chaque année, amènent sur nos côtes d'énormes montagnes de glace? Ce sont là quelques-unes des révélations que nous attendons du hardi marin qui le premier fera flotter son drapeau sur l'axe du monde.

Les journaux nous apportaient, il n'y a de cela que quelques mois, une nouvelle bien propre à exciter l'ardeur : il s'agissait de la découverte, dans l'Océan glacial, non d'un misérable flot, mais d'une terre vaste, si étendue que les baleiniers n'hésitent pas à la qualifier de continent.

Depuis une quarantaine d'années on soupçonnait l'existence de cette terre située dans les parages septentrionaux, au nord de la Sibérie, dans les régions qui s'étendent entre le pôle et le détroit de Behring. L'amiral Wrangell avait fait en 1821 d'inutiles efforts pour la découvrir. Plus heureux que lui, Long et Labaste, capitaines baleiniers, l'un du *Nile*, l'autre du *Winslow*, l'ont rencontrée sans la chercher, et se disputent l'honneur de l'avoir signalée. " Les parties basses, dit le capitaine Long, semblaient couvertes de végétation. On n'y voyait pas de neige. Comme il y avait des glaces flottantes entre nous et la terre, et que je n'apercevais aucune trace de baleine, je ne crus pas devoir courir le risque de m'approcher de la côte, quoique je pense que cela eut pu se faire sans danger. Deux jours plus tard, le temps était très clair, nous eûmes une bonne vue des parties centrales et orientales. Près du centre s'élève une montagne qui a l'aspect d'un volcan éteint, et dont la hauteur peut être de 2,500 pieds."

Jusqu'à présent, il est impossible de dire jusqu'où cette terre peut se prolonger au nord ; il est probable que son étendue est considérable ; les navigateurs assurent avoir distingué, se profilant autour de l'horizon, une succession de sommets élevés. Nulle part ils n'ont remarqué de trace de la présence de l'homme ; néanmoins le pays est loin d'être désolé ; la végétation est même assez abondante sur les rives. Quel nouveau et magnifique champ d'explorations ! peut-être y trouvera-t-on des mines de houille, de graphite, de métaux précieux, des diamants, comme on en a découvert récemment dans les montagnes de la Russie. Il appartient à M. Gustave Lambert, qui se propose de passer par le détroit de Behring, d'ouvrir les voiles de son navire de ce côté et d'étudier ce qui n'a été qu'entrevu.

Nous avons dit qu'on ignore si le pôle est enseveli sous la glace et les neiges, ou bien s'il devient libre au moins pendant une partie de l'année ; cependant cette dernière hypothèse est de beaucoup la plus probable comme le prouvent des faits nombreux que nous allons exposer brièvement.

Tout le monde sait qu'un vaste courant de surface arrive du nord et se divise en deux branches principales, dont l'une débouche par le détroit de Behring, dans l'Océan Pacifique, et l'autre descend le long du Labrador

après avoir traversé la mer de Baffin et le détroit de Davis. C'est à cette dernière branche que nous devons de voir les environs de Terre-Neuve encombrés par des montagnes de glace au printemps. En calculant approximativement la quantité de glace ainsi entraînée, on peut se faire une idée du volume énorme d'eau que déplace ce courant. Rappelons simplement que le lieutenant de Haven vit son vaisseau pris dans les glaces pendant un voyage d'exploration vers l'Île Melville et fut entraîné, au moment de la débâcle, près de 300 lieues vers le sud. La banquise qui le retenait prisonnier n'avait pas moins de 300 milles carrés, d'après l'estimation qu'il put en faire. En supposant une épaisseur moyenne de 7 pieds, c'était donc un poids de vingt milliards de tonnes, que la mer glaciale envoyait d'un seul bloc et à un seul moment de l'année vers l'océan Atlantique. Pourra-t-on nous taxer d'exagération si nous disons que les plus grands fleuves du monde ne sont que des ruisseaux comparés à l'immense courant polaire !

Mais d'où viennent donc ces eaux qui coulent incessamment du pôle vers les régions tempérées ? quelle peut en être la source ? Ce qu'il y a de bien étrange aussi, c'est leur salure très prononcée, malgré toute l'eau douce dont s'augmente leur masse, par la fonte des neiges et par la décharge d'un très grand nombre de rivières importantes.

Il n'y a, ce nous semble, qu'une manière d'expliquer ces faits, c'est d'admettre que le courant dont nous venons de parler n'est que la continuation d'un autre courant sous-marin qui va surgir au pôle.

L'existence de ce nouveau courant n'est pas, du reste, une pure hypothèse. Le *Gulf-stream*, ce roi des fleuves océaniques, large de quatorze lieues, profond de mille pieds et dont la chaleur, au dire du savant capitaine Maury, suffirait à fondre des montagnes de fer, s'échappe du golfe du Mexique par l'étroit passage qui sépare Cuba de la Floride, remonte vers les mers du nord et vient heurter le courant polaire, à la hauteur du banc de Terre-Neuve. Là il se partage en deux branches dont l'une plonge sous les glaces et va surgir, selon toute apparence, dans les environs du pôle. On peut suivre sa trace longtemps après qu'il a disparu aux regards, car pendant que des blocs de glace dérivent du nord au sud, dans l'océan Arctique, emportés par le courant froid de surface, on aperçoit des montagnes dont la tête émerge à une grande hauteur au-dessus des eaux, et dont le pied plonge dans la mer à une profondeur six fois plus grande, remonter du sud au nord, entraînés par le contre-courant sous-marin. Par une disposition merveilleuse de la providence, ces eaux, qui vont ainsi de l'équateur vers le pôle, sont soustraites aux influences de l'atmosphère, cheminent sous un toit de glace qui s'oppose à leur refroidissement et conservent intact le trésor de chaleur qu'elles vont distribuer aux latitudes glaciales.

Une seconde branche du *Gulf-stream* se dirige vers les côtes de France

et en fait un pays de climat tempéré, tandis que le Canada qui occupe la même latitude subit des froids très intenses. La différence que nous voyons ici se produire n'a-t-elle pas lieu également entre le pôle, où le Gulf-stream déverse sa chaleur, et les régions qui ont jusqu'ici arrêté les explorateurs ? en d'autres termes ne faut-il pas admettre une région favorisée au delà des froids espaces qui s'étendent autour du cercle arctique ?

L'opinion qu'il existe au pôle un foyer de chaleur, est confirmé par les recherches spéciales de M. Gustave Lambert. Le savant hydrographe, dans un mémoire présenté à l'Académie des sciences, donne la loi de l'insolation, c'est-à-dire des quantités de chaleur versées par le soleil à chaque latitude, à toutes les époques de l'année.

Ainsi, au mois de juin, la quantité de calorique qui réchauffe les régions arctiques va en augmentant du cercle polaire au pôle. Là, en effet, le soleil ne s'abaisse presque point sur l'horizon, il est midi toute la journée, et la somme de chaleur qu'il y envoie, est égale à celle que reçoit la partie la plus septentrionale de ce continent.

A ces preuves viennent se joindre celles beaucoup plus sûres de l'expérience. C'est un fait acquis à la science que l'intensité du froid n'augmente pas proportionnellement avec la latitude. Le froid s'accumule en deux points qui paraissent situés, l'un dans l'archipel du nord de l'Amérique, et l'autre dans la Sibérie orientale. Quand on se dirige de ces deux points vers le pôle, la température devient plus douce, le baromètre baisse et accuse une dilatation de l'atmosphère.

Où peuvent aller, d'ailleurs, ces nuées d'oiseaux que l'on voit chaque année émigrer, abandonnant les bords de la rivière Mackenzie pour disparaître à l'horizon vers le nord ? L'instinct qui les dirige ne peut être trompeur. Ne sont-ils pas certains de trouver un abri derrière l'infranchissable barrière que nous oppose à nous l'abord de ces inhospitalières contrées ? La baleine, elle-même, la prudente baleine, traquée de toutes parts, semble avoir rencontré au delà de cette ceinture de glaces, un cercle inaccessible à l'homme où elle peut se propager sans être inquiétée par ses adversaires.

Il serait difficile, après cela, de ne pas ajouter foi au récit des explorateurs qui nous assurent avoir découvert au nord une mer libre. Cette mer fut aperçue la première fois par Wrangell qui lui imposa le nom de *Polynia*. Elle a été revue depuis par Anjou, Penny, Stewart, Belcher et Morton dans les circonstances que nous allons rapporter :

Morton faisait partie, en qualité de lieutenant, de la mémorable expédition de l'Américain Elisah Kane, que la mort a enlevé il n'y a que quelques années.

Kane remonta la côte ouest du Groënland et s'arrêta au 78 degré de latitude : là, il fut bloqué par les glaces, et, après deux années de privations, il laissa son navire et s'échappa dans de simples embarcations.

Le voyage ne fut pourtant pas inutile. Pendant leur séjour dans ces parages, Morton, accompagné du Groënlandais Hans, partit dans un traîneau tiré par des chiens.

Ils se trouvèrent bientôt au delà du cap Jackson dans un endroit où la glace devient cassante. Les chiens furent pris d'un tremblement soudain et s'arrêtèrent. Quand le brouillard fut dissipé, on aperçut un chenal d'eau libre où se jouait une multitude innombrable d'oiseaux. Hirondelles de mer, canards, oies, mouettes, tournoyaient dans les airs, pendant que des oiseaux inconnus, au blanc plumage et d'une vaste envergure, planaient majestueusement dans l'espace en poussant des cris aigus.

Morton constata que les rivages du canal n'étaient pas non plus dénués de végétation. La verdure s'y montrait active et abondante ; plusieurs espèces de fleurs, lychnis, hespérics, joubarbes, etc., étaient épanouies. La vie semblait renaître à mesure qu'on approchait du pôle, et la température s'élevait sensiblement.

Les voyageurs atteignirent bientôt le 51ème degré de latitude et se trouvèrent au pied d'un promontoire élevé qui dressait sa muraille abrupte au dessus de la mer libre. Morton escalada ce rempart sur lequel il fit flotter son drapeau. Il contempla longtemps le spectacle sublime qui se déroulait sous ses regards avides :

A ses pieds s'étendait une nappe d'eau libre sur une surface qu'il évalua à mille ou douze cents lieues carrées. Un vent violent souffla du nord pendant plus de deux jours sans apporter du large un seul glaçon flottant. La vague agitée roulait des flots verdâtres, tout enfin démontrait une mer profonde, vaste et libre.

“ Cette mystérieuse fluidité de l'eau au milieu d'immenses bordures de glace, ne manqua pas de causer dans nos esprits des émotions de l'ordre le plus élevé, dit Morton, et il n'était nul d'entre nous qui n'aspirât à s'aventurer sur cette mer dégagée et ouverte à perte de vue.”

Plus heureux que ses devanciers, M. Lambert aura-t-il le bonheur de trouver un passage libre jusqu'à cette mer mystérieuse ? Ce serait la plus belle conquête qu'on puisse rêver pour le commerce. On verrait bientôt des milliers de navires suivre le chemin tracé et rentrer dans nos ports avec de riches chargements ; il y aurait là toute une révolution dans les grandes pêches. Les faits dont M. Lambert a été témoin dans une précédente expédition, sont bien de nature à confirmer ces prévisions. “ Dans ces régions, dit-il, les saumons voyagent par bancs énormes, comme les harengs des mers du nord, et tel est leur nombre que, s'ils sont pris par les glaces, leur putréfaction, quand vient le dégel, engendre au loin des fièvres putrides. Des lacs d'une étendue de plusieurs lieues, étaient entièrement couverts de canards sauvages qui, serrés les uns contre les autres, se nourrissaient rien qu'en absorbant l'eau huileuse et chargée de matières animales qui se trouvaient à portée de leurs becs. Ce ne sont pas, ajouta-t-il, des récits que j'ai pris dans les livres, j'ai vu de mes yeux tout cela et je n'exagère en rien. Cette exubérance de la vie animale s'observe du reste dans tous les parages où l'homme n'a pas encore marqué son empreinte.”

## LE SECOND CONCILE PLENIER DE BALTIMORE.

(Traduit, pour l'Echo, du Catholic World.)

Au mois d'octobre 1866, la bonne ville de Baltimore voyait se réunir l'assemblée la plus nombreuse et la plus auguste qui ait été convoquée dans l'Eglise des Etats-Unis. Quarante-sept Archevêques ou Evêques et deux abbés mitrés ouvraient un concile plénier, sous la présidence de son Eminence l'Archevêque de Baltimore, délégué du Siège Apostolique. Pendant deux semaines, chaque jour, ils délibérèrent ensemble, et leurs travaux n'étaient interrompus que par les séances solennelles prescrites par le Pontifical. Après avoir échangé librement et cordialement leurs idées, ils passèrent aux résolutions pratiques, qui furent rédigées sous forme de Décrets ou de questions soumises au Saint Siège. L'ouvrage terminé, on ne le publia pas, mais il fut envoyé à la Mère et à la Maîtresse de toutes les Eglises, pour subir les corrections nécessaires, et recevoir l'approbation suprême. Deux ans se sont à peine écoulés depuis le concile, et voilà que les Actes et Décrets, revus et approuvés par le Saint-Siège, sont livrés au public sur l'autorisation du Vénérable Prélat qui, comme délégué apostolique, a présidé aux délibérations du Concile. Ainsi l'œuvre est complète et la nouvelle législation a pris place parmi nos lois canoniques, et l'ère nouvelle qui s'ouvre fera date dans l'histoire de l'église d'Amérique.

Depuis la naissance de l'Eglise on n'a cessé de regarder la tenue des conciles comme un moyen des plus efficaces établis par Dieu pour maintenir la discipline, arriver à des conclusions justes dans la pratique et promouvoir le bien général. Les premières difficultés qui s'élevèrent au sein de l'Eglise au berceau, furent résolues dans le concile de Jérusalem où les Apôtres et les anciens délibérèrent ensemble. Chaque siècle qui suivit vit des conciles s'assembler pour décider les questions ecclésiastiques, et en vérité, on peut le dire, l'histoire de l'Eglise n'est que l'histoire des conciles. Peu à peu, à mesure que la discipline ecclésiastique se régularisait et se fixait dans des lois permanentes : on prenait des moyens efficaces pour convoquer régulièrement les Evêques, afin qu'ils pussent délibérer entre eux, se consoler et s'éclairer mutuellement. Ce serait sortir du cadre de cette Revue que de s'étendre sur l'ancienne discipline en cette matière, mais une exposition succincte de la loi et de la pratique actuelle de l'Eglise, mettra le lecteur à même d'apprécier à sa juste valeur l'importance du dernier Concile Plénier de Baltimore.

Le Concile de Trente (Sess. xxiv de Reform. c. 2.) par un de ses



Décrets, renouvela l'ancienne obligation de tenir des Conciles, et fixa une époque régulière pour leur célébration. Tous les trois ans, chaque Archevêque dut convoquer ses suffragants, et ceux-ci se trouvèrent strictement obligés de se rendre à son appel. Ces réunions avaient pour but, de maintenir les mœurs, de corriger les abus, de terminer les difficultés, et de statuer sur tout ce que permettent les canons. Saint Charles Borromée tint plusieurs conciles semblables, qui non seulement ont produit un bien immense dans l'Eglise de Milan, mais qui ont aussi montré la manière de procéder dans les conciles postérieurs. Cependant ces assemblées d'évêques n'obtinrent pas faveur auprès des gouvernements civils qui voulaient entraîner l'Eglise et la rendre esclave autant que possible, en sorte que le Décret de Trente, à peu d'exception près, demeura pour tous une lettre morte, depuis Saint Charles jusqu'à ce siècle. A l'église des Etats-Unis revient l'honneur d'avoir ressuscité l'ère des conciles. Peu après l'établissement de sa hiérarchie, le premier Concile Provincial de Baltimore fut convoqué, et bientôt après suivi d'autres conciles qui s'assemblèrent régulièrement, tous les trois ans, selon les prescriptions des Pères de Trente. Lorsque de nouveaux archevêchés eurent été érigés, Rome, désireuse de voir régner la plus grande uniformité possible de discipline dans l'église d'Amérique, suggéra la pensée de tenir tous les dix ans, un concile plénier composé de tous les Evêques des provinces ecclésiastiques du pays, et présidé par un délégué du Saint-Siège. En conséquence le Révérendissime Francis Patrick Kenrick, d'illustre mémoire, alors Archevêque de Baltimore, convoqua, dans sa métropole, le premier Concile plénier au mois de Mars 1852. Le second devait s'ouvrir en 1862 : la guerre civile qui exerçait alors ses fureurs le fit différer. Aussitôt que la paix fut rétablie, on prit des mesures pour réunir les prélats, et comme on l'a vu le concile s'assembla effectivement en 1866.

Le titre "*Plénier*" souleva mal à quelques oreilles et l'on se rappelle qu'il a donné lieu à de légères discussions dans les feuilles publiques. Le titre national est souvent donné, dans le langage ordinaire, à ces sortes de conciles et ce terme serait devenu le titre officiel, si la prudence du Saint Siège, n'en avait pas jugé autrement. Rome, éclairée de la sagesse d'en Haut, riche de l'expérience des siècles, considère la tendance au nationalisme comme l'un des plus grands dangers qui puissent surgir, et comme un signe avant-coureur du schisme. Dans le temps où elle proposa aux prélats américains, la tenue d'un concile décennal, composé des Evêques de toutes les provinces, la question du titre officiel fut de nouveau soulevée, celui de *national* était appréhendé, celui de *Général* était trop étendu et celui de *Provincial* trop restreint. Un savant historien ecclésiastique suggéra le mot *Plénier* employé au cinquième siècle pour désigner les conciles généraux d'Afrique illustrés par le génie de Saint

Augustin et par la condamnation du Pélagianisme. On adopta ce titre. Il écartait l'idée trop étroite du nationalisme, tandis qu'il rendait la pensée d'un concile *plein* réunissant tous les évêques de l'Église des États-Unis.

Le but du concile plénier est clairement défini par le Saint-Siège. Rigoureusement parlant des conciles provinciaux pourraient suffire à la législation nécessaire; mais il y aurait à craindre le manque d'uniformité. Souvent même entre personnes les mieux intentionnées, se vérifie le vieil adage "autant de têtes, autant de sentiments." Afin donc de prévenir une trop grande divergence dans la pratique, on a jugé à propos de réunir tous les évêques, afin de prendre les mesures propres à maintenir dans l'Église d'Amérique non seulement l'unité dans la foi et dans les points essentiels de discipline, mais aussi l'unité dans les points principaux qui ne s'y rattachent que secondairement. Il est inutile de s'étendre sur les avantages de cette uniformité: si les fidèles ne s'y attendent pas ils en sont du moins édifiés et consolés. En favorisant les grands desseins que l'Église est appelée à réaliser dans cette contrée, elle demeure fidèle autant qu'il se peut à ce grand principe *Viribus unitis*: et le bien qui en résulte vaut certainement le sacrifice des vues particulières et d'usages auxquels on est attaché.

Le concile plénier a donc pour but de veiller aux intérêts de l'Église d'Amérique et de faire pour les promouvoir ce que le concile provincial fait pour ceux de chaque province ecclésiastique. La loi canonique nécessairement s'exprime en termes généraux, et ne peut avoir partout la même application. De fait, en grande partie, elle ne se compose que de décisions données à certaines églises, dans des circonstances particulières, et dont le principe seul peut devenir d'une application générale. Mais il arrive souvent que cette loi générale se modifie avec d'autres besoins, d'autres époques, d'autres circonstances, et ce travail est le premier devoir des conciles locaux. Ils proposent, et après l'approbation du Pontife Suprême, ils adoptent les mesures que sa sagesse et l'expérience ont jugées nécessaires, tout en conservant, dans l'application pratique, le véritable esprit de la loi universelle. Et par ces mesures, l'autorité des canons n'est ni contredite, ni abrogée, elle est au contraire affirmée de toute l'autorité du Concile. Nous le savons, il existe dans ce pays une opinion—qui prétend "que la loi canonique n'oblige pas ici." Il ne saurait se propager une idée plus erronée et plus pernicieuse. Si l'on veut dire que toutes les dispositions prévues par les canons n'existent pas chez nous, et que les lois qui supposent ces dispositions n'y trouvent pas d'application, cela est vrai. Mais si l'on affirme que la loi elle-même n'oblige pas, c'est tout simplement une monstruosité. Et nous ne savons qui en souffrirait davantage, ou des Ordres élevés du clergé, ou des Ordres inférieurs, des régulier ou des prêtres séculiers. Tous

en souffriraient également, et bientôt on verrait revenir avec une joie le règne de la loi. “La loi canonique n’oblige pas dans ce pays.” Et que deviennent alors les empêchements de mariages ? où les Ordres religieux trouvent-ils la charte de leurs privilèges ? Sur quoi l’ecclésiastique lésé appuie-t-il son droit d’appel ? Comment prouver que tout chrétien de l’un et de l’autre sexe, parvenue à l’âge de discrétion, est obligé de s’approcher dignement, au moins une fois l’an, au temps de Pâques du sacrement de l’Eucharistie ? Cette idée erronée semble avoir pris son origine dans ce fait que l’organisation de l’église dans ce pays de mission n’étant pas complète, nous étions privés de certains privilèges ordinairement accordés par le Saint-Siège. Voici un cas qui se présente naturellement au regard du lecteur ecclésiastique, nous prenons la liberté de le citer comme exemple afin de développer notre pensée.

La nomination, l’institution et la consécration des Evêques sont du droit exclusif et inséparable du Saint-Siège : qu’importe qui l’exerce et en quel temps, c’est un acte schismatique s’il s’exerce sans une permission expresse ou tacite du successeur de Saint Pierre : aucun catholique ne peut nier cette vérité. Toutefois la loi canonique accorde le droit de présenter trois noms au Pape, non pas au clergé du diocèse, mais au chapitre cathédral, corps sur la composition duquel, en vertu de la même loi, les prêtres diocésains n’ont que peu d’influence. Mais dans ce pays, le chapitre cathédral n’existe pas, et même il est impossible de l’ériger canoniquement dans une contrée si lointaine : Rome a donc accordé le droit de présenter les trois noms, aux évêques de la province ; c’est un exemple qui montre comment le privilège canonique d’un corps qui n’existe pas, est transporté par l’autorité suprême à un autre corps qui peut l’exercer. Nous ne louons ni ne blâmons ici ce système, ce serait sortir du plan que nous nous sommes tracé. Nous constatons simplement l’existence de la loi, et nous travaillons à dissiper une erreur, qui peut produire du mal si déjà elle n’en a pas produit.

La loi canonique obligeant donc dans ce pays, nécessairement il s’élèvera grand nombre de questions, dans son application à notre situation et à nos besoins. L’édifice social de l’Amérique est bien différent de ce qu’était celui de l’Europe lorsque les Décrétales furent publiées : et il est devenu nécessaire d’adopter des mesures qui puissent à la fois sauvegarder l’esprit de la loi, et éviter les inconvénients d’une interprétation trop littérale : voilà le premier travail et le plus important des conciles. Il demande une étude patiente et attentive de la loi, une connaissance parfaite de la situation du pays : une sage prévoyance qui puisse discerner quelles mesures pratiques pourront réussir. Comme exemple on peut apporter la question de l’exercice du droit de propriété ecclésiastique. Si dans ce pays, il y avait une vraie liberté religieuse, si l’Eglise jouissait du droit d’administrer ses biens, selon ses propres lois,

rien ne serait plus facile. La loi canonique actuelle pourvoit à la sécurité de la propriété, au bon usage et à l'accroissement des revenus, à la conservation des droits et des privilèges que peuvent légitimement réclamer les donateurs. Mais dans la plupart des Etats, la sagesse de nos législateurs est intervenue, simplement pour empêcher l'Eglise catholique de suivre une législation satisfaisante et longtemps éprouvée. Elle a voulu garantir la sécurité et l'indépendance de la propriété ecclésiastique et a jugé nécessaire d'adopter divers expédients qui, nous n'en pouvons douter, sont probablement les meilleurs que l'on a pu trouver, mais qui sont encore loin de donner la liberté désirable. Bien entendu ils ne sont que provisoires, car nous désirons ardemment que vienne le temps où une législation civile plus sage laissera le champ libre aux dispositions modérées et équitables des canons.

Dès lors il est facile de voir qu'un vaste champ est ouvert à la sagacité et à la sagesse des Pères d'un concile plénier. Un autre objet de leur sollicitude et que leur désigne le Concile de Trente est " la réforme des abus." Errer est de l'humanité, et rien n'est plus facile que de s'écarter de la stricte observance des canons : l'expérience de l'Eglise le dit assez. Grâce à Dieu, dans ce pays, les abus formels sont rares, si toutefois il y en a. Il y règne un désir général de connaître la loi et de l'observer aussi rigoureusement que le permettent les circonstances, mais il est arrivé dans le passé que la nécessité a introduit beaucoup de coutumes qui ne trouvent dans la loi ni leur sanction, ni leur excuse : et parfois aussi il a été difficile d'abandonner d'anciens sentiers pour reprendre la voie commune des canons et des rubriques. On a aussi quelquefois douté si les exceptions jadis accordées ne subsistaient pas encore. Il y a donc ample matière à une législation sage et prudente, ni trop relâchée pour laisser se multiplier les abus, ni trop sévère pour substituer la lettre qui tue à l'esprit qui vivifie.

Avec le temps, nécessairement, il s'élève une foule de questions pratiques de la plus haute importance, qui ne peuvent être, nulle part, mieux décidées que dans un concile. La réflexion en commun, le rapprochement des idées et la discussion, conduisent naturellement à de sages conclusions. Dans un pays comme le nôtre où surgit une multitude de cas sans précédents, la nécessité, pour les prélats, de se consulter souvent est évidente : et sans aucun doute, la tenue régulière des conciles a contribué largement au succès qui caractérise le gouvernement extérieur de l'église d'Amérique. On a peut-être moins erré ici que partout ailleurs, dans le même espace de temps, tandis que le succès y a été magnifique, brillant même. La sagesse des vieillards a été donnée à la jeunesse, l'expérience d'une génération a profité à la génération suivante, et il y a eu une suite non interrompue de mêmes vues, depuis les jours de Carroll jusqu'à notre temps. Les England, les Dubois, les Bruté, les Kenrick les Hughes

sont morts et cependant ils vivent : ce ne sont pas seulement leurs œuvres qui nous sont demeurées, c'est leur esprit qui parle encore dans les salles de l'archevêché, et qui se fait entendre dans le sanctuaire de la Métropole de Baltimore.

Un autre soin particulier a été assigné par le Saint-Siège à nos conciles américains ; ce sont eux qui proposent l'érection de nouveaux sièges épiscopaux, qui présentent les noms des candidats qui doivent les occuper, ou occuper les anciens vaquant canoniquement. L'érection des nouveaux sièges est en effet un des traits distinctifs de l'Eglise dans les pays nouveaux. Chaque concile de Baltimore a proposé la création de nouveaux diocèses, et dans la plupart des cas, ces propositions ont été favorablement accueillies par le Saint-Siège. On peut ainsi suivre l'accroissement de l'Eglise par les actes des divers conciles ; on peut compter un à un tous les pas de la hiérarchie américaine depuis le seul évêque de Baltimore jusqu'à son développement actuel. Son progrès a été plus rapide que le progrès matériel du pays, et en reportant nos regards vers le *Far West*, nous avons la confiance de la voir devenir la terre heureuse qu'habiteront des millions de catholiques ; et l'imagination se perd à compter les évêques qui siégeront dans les futurs conciles. Déjà nous avons fait allusion au devoir de choisir les candidats aux sièges épiscopaux, c'est une tâche importante et difficile qui requiert l'emploi de plusieurs des facultés les plus élevées, que doivent posséder ceux qui, dans la plus haute acception du mot, sont les " Législateurs des hommes." Le Saint-Siège a si bien senti cette importance et cette difficulté qu'il a instamment recommandé à tous les évêques de chaque province de se réunir chaque fois qu'il y avait un siège à remplir. Cependant si la vacance coïncide avec la tenue du concile, ou si les Pères demandent l'érection de nouveaux sièges, le choix des candidats est renvoyé au temps de la session.

Par ce rapide coup-d'œil sur l'œuvre d'un concile plénier, on comprend que les deux semaines employées à la tenue du dernier concile n'ont en aucune manière été un temps de repos. Au contraire l'accomplissement de cette œuvre devait exiger tous les moments disponibles. Les conciles antérieurs de Baltimore avaient été tous consacrés à poursuivre les divers buts que nous avons précédemment indiqués, les mesures prises avaient été opportunes et sages, et leurs décrets ont formé la base de la législation propre à l'Eglise des Etats-Unis. Comment être surpris des succès obtenus, lorsqu'on se rappelle les noms illustres, qui firent l'ornement de ces conciles, les prélats distingués dont le savoir, la prudence, la pénétration, le zèle et la piété instruisirent et édifièrent la génération passée, et jetèrent les larges et solides fondements sur lesquels est assis l'édifice majestueux de l'Eglise d'Amérique ! Honneur à ces grands hommes ! ils ont été " des hommes d'une grande puissance, et la prudence dont ils étaient doués. . . les fit régner sur le peuple qui leur était confié, et dans la force

de leur sagesse ils l'instruisirent par de saintes paroles. Que le peuple rende donc témoignage à leur sagesse, et que l'Église publie leurs louanges."

Cependant l'église des Etats-Unis était sortie de l'enfance, il était temps de construire sur ces fondations si profondément et si habilement assises. Quand on l'aurait voulu, il était impossible de se borner à sanctionner ce qui était déjà fait. Si les Pères s'étaient contentés de porter des décrets généraux, de créer de nouveaux sièges, de pourvoir au moyen de les remplir ainsi que les anciens déjà vacants, puis ensuite s'étaient séparés, ils auraient négligé l'œuvre qui leur était confiée. Toutes ces considérations ont été mûrement pesées, par le Révérendissime Prélat choisi comme le plus digne de remplir la haute et importante mission de Délégué apostolique. Il conçut donc un vaste dessein dont la réalisation par le concile devait suppléer à l'un des plus grands besoins du temps, et par là même imprimer aux sessions de ce concile un caractère ineffaçable dans les annales de l'Église d'Amérique.

Dès le commencement d'Avril 1866, Sa Grandeur communiqua ce dessein aux Archevêques, aux Evêques, aux supérieurs d'Ordres religieux et à tous ceux qui avaient le droit de siéger au concile. Il convoqua ensuite un corps de théologiens pour commencer les études préparatoires. Ils furent choisis dans les Ordres religieux et dans le clergé séculier ; plusieurs avaient été professeurs de théologie, de droit canon, ou étaient favorablement connus par les hautes dignités dont ils avaient été revêtus ; d'autres s'étaient fait une réputation méritée par leur savoir. Les réunions, *catus*, eurent lieu tous les jours, tant que le plus grand nombre des membres put rester à Baltimore. Dans les réunions on étudia scrupuleusement et sous toutes leurs faces des questions de la plus haute importance, les avis étaient ensuite soumis au Révérendissime Archevêque. Il y eut aussi un certain nombre de docteurs qui, ne pouvant assister à ces conférences, envoyèrent par écrit leur sentiment, et c'est vérité de dire que les talents les plus distingués du pays ont coopéré à ces travaux préliminaires. Cependant les nombreuses occupations qui rappelaient à leur poste la plupart des membres de ces conférences ne permirent pas au plus grand nombre de séjourner longtemps à Baltimore, et ce qui restait à faire fut préparé dans un comité moins nombreux. Le Révérendissime Délégué apostolique, ouvrier infatigable, travaillait de son côté, et de plus surveillait tous les travaux. Enfin, avant d'être livré à l'impression, chaque travail fut soumis à sa censure : De sorte qu'il fut non seulement le promoteur, mais bien le premier ouvrier de cette grande entreprise. Il y apporta le savoir perfectionné par les consultations : le jugement mûri par l'âge et une longue pratique de toutes les fonctions du ministère ; une plume éloquente, qui, pour l'honneur de la religion, s'était acquise dans d'autres circonstances une réputation distinguée et parfaitement méritée. Nous

sommes également persuadés, que ses collègues ne nous reprocheront pas de mentionner après l'illustrissime archevêque, le Très-Révérénd James A. Corcoran D.D. du diocèse de Charleston, pour son habileté et ses talents. Le style élégant dans lequel sont rédigés beaucoup de Décrets n'est tellement personnel que l'on ne peut s'y méprendre. Un des traits caractéristiques de ce second concile plénier, et que l'on ne s'attendait peut-être pas à trouver dans ce pays éloigné, sera cette belle latinité qui ferait honneur aux écrits les mieux finis de Rome même. On poursuivit l'œuvre jusqu'à ce que les ébauches des Décrets formassent un volume considérable, on les fit imprimer, pour plus de commodité. On facilitait par là l'étude et l'examen qu'en devaient faire les Pères et les théologiens du concile. On comprendrait difficilement comment sans cette précaution une telle œuvre eut pu être conduite à bonne fin.

Chaque évêque ayant droit d'amener deux théologiens au concile, il y eut un concours immense du clergé du second ordre. Ajoutons-y un grand nombre de Vicaires-généraux, de supérieurs d'Ordres religieux et de grands séminaires. A l'exemple des conciles de Milan, tenus par Saint Charles Borromée, tous ces ecclésiastiques se partagèrent en diverses congrégations, chaque congrégation était présidée par un Evêque, avait un vice-président et un notaire. Ce dernier dignitaire prenait note des délibérations et en dressait le procès-verbal. On distribua aux congrégations la matière des Décrets que l'on avait élaborés, et tous furent soumis à un examen profond et minutieux. Il ne sera pas sans intérêt pour le commun des lecteurs de donner ici une idée succincte de la manière de procéder dans un concile. Les actes du second concile plénier nous apprennent qu'il y eut quatre sortes d'assemblée : 1o. Les Congrégations secrètes, 2o. les Congrégations publiques, 3o. les Sessions secrètes et 4o. les Sessions publiques. "Les congrégations secrètes," n'étaient autre chose que des réunions ou comité de théologiens qui délibéraient dans une salle à part. "Les Congrégations publiques" avaient lieu dans la cathédrale, tous les *synodaux* y assistaient, c'est-à-dire tous ceux qui avaient droit d'assister au synode, depuis le président jusqu'au plus jeune théologien. Dans ces réunions, les théologiens "avaient la parole" : les évêques ne faisaient que poser des questions ou des objections. "Les Sessions privées" n'étaient composées que de prélats, les officiers du concile n'y assistaient que pour en rédiger les actes. Ce fut dans ces sessions privées que se fit véritablement l'œuvre du concile. Là on passa les Décrets ; et les actes prouvent que toutes les mesures proposées y furent discutées avec une scrupuleuse attention. "Les Sessions Publiques" étaient de solennelles cérémonies qui s'accomplissaient à la cathédrale. Après la grand'messe pontificale, tous les Décrets acceptés étaient lus et solennellement promulgués. Par cette promulgation ils passaient à l'état de lois revêtues de toute l'autorité que leur pouvait donner le Concile et auxquelles il ne manquait que l'approbation du Saint-Siège.

Ainsi furent préparés, examinés, discutés, mûris les décrets du second Concile plénier de Baltimore que nous voyons enfin publiés comme lois de l'Église d'Amérique. En les parcourant on s'étonne de la variété des sujets qu'ils embrassent. Ils parlent de la foi, des erreurs qui lui sont opposées, de celles qui ont particulièrement cours dans le temps présent : ils parlent de l'Église et de son gouvernement, de la Primauté du Pontife romain, des droits et des devoirs des Archevêques et du clergé ; de la propriété ecclésiastique : du sacrifice de la messe, de la manière d'ordonner convenablement le culte divin ; de l'uniformité dans la célébration des fêtes et d'autres points de discipline : ils s'occupent de la situation des religieux, de l'éducation de la jeunesse : des bons livres et de la presse catholique ; du zèle du salut des âmes, du bien spirituel des noirs, et des sociétés secrètes. Tel est le résumé qu'un coup-d'œil rapide nous présente de l'ensemble des matières traitées dans les Décrets. Ils ont été rédigés tels qu'on les avait conçus, et ils donnent une exposition claire et lucide de la loi canonique adaptée par l'autorité même aux exigences du pays. Ils satisfont à un besoin longtemps éprouvé et ils seront à l'avenir le guide et la règle de conduite de tous les ecclésiastiques, depuis le missionnaire aux cheveux blancs courbé sous le poids de l'âge et des fatigues, jusqu'au jeune prêtre dont les pas rapides le transportent avec zèle du séminaire à son premier poste ; depuis le prélat mitré jusqu'au plus humble soldat de la milice missionnaire qui apporte à nos compatriotes les bonnes nouvelles de la paix. Les Décrets sont clairs, et étendus, ils ont été soigneusement préparés, chaque citation a été contrôlée, ne fut-elle que de quelques mots ; sous tous rapports ils feront autorité, car abstraction faite de leur force obligatoire, ils ont été dès le principe élaborés, puis littéralement disséqués par les théologiens du concile. Les Pères les ont ensuite discutés et quelquefois modifiés ; enfin ils ont été soumis à la censure sévère des théologiens romains et sanctionnés avec de légères modifications. Ils ont donc subi l'épreuve d'une triple censure, et en proportion ils méritent considération et respect. Ce qu'il y a de plus important, c'est qu'ils obligent comme lois. La Sainte Congrégation de la Propagande a exprimé le désir de les voir fidèlement observés par tous ceux qu'ils concernent. De plus l'autorité en a fait le texte des cours de droit canon, dans nos séminaires ecclésiastiques. Ils doivent à l'avenir former le clergé du pays, qui devra désormais recourir au volume des Décrets, pour s'éclairer et s'instruire dans l'accomplissement des devoirs du ministère. Si l'on peut dire encore davantage, on ne pouvait faire plus à leur louange.

Les Actes et les Décrets ont été publiés en un volume in-octavo impérial, et doré par la Maison bien connue de John Murphy et Compagnie, à Baltimore. Il est superflu de dire que l'exécution matérielle de l'ouvrage, fait honneur aux éditeurs. La qualité du papier, les caractères, la reliure,



sont en rapport avec l'importance de l'œuvre, et la grandeur des circonstances qui lui ont donné le jour. Ce volume contient tous les documents officiels depuis la première lettre de Rome qui nomme l'Archevêque Spalding, Délégué Apostolique, jusqu'à la dernière communication du Cardinal Préfet de la Propagande qui rapporte la décision du Saint-Siège. Une table complète et bien dressée, donne une idée des matières traitées dans ce recueil, et facilite, autant que possible, le recours à quelque point que ce soit. Nous félicitons M. Murphy de l'honneur et du privilège dont il a joui, de pouvoir placer son nom au frontispice d'une publication si grande et si importante, c'est une digne récompense de tous les services qu'il a rendus à la littérature catholique dans un long et utile maniement des affaires.

Nous accueillons donc ce volume comme le commencement d'une période nouvelle dans l'histoire de l'église d'Amérique. C'est la période, (*detur venia verbo*,) du règne de la loi. Elle signale une amélioration, un pas en avant, un progrès. Mais ce progrès est légitime ; il part d'où doit partir tout mouvement semblable, pour demeurer catholique, et relever de l'autorité compétente. Une œuvre commencée, poursuivie et complétée, comme la nôtre, est un guide sûr ; et qu'il nous soit permis de le dire, dans tout cœur qui aime notre sainte Religion, une telle œuvre doit faire naître un sentiment profond de reconnaissance pour tous ceux qui par leur zèle et leurs travaux l'ont conduite à bonne fin. Par elle notre église vient se placer à côté des églises les plus anciennes et les mieux disciplinées du vieux-monde. C'est une lumière qui conduira nos pas—et nous empêchera de sombrer dans l'abîme de l'erreur ; un guide sûr pour la jeunesse et la vieillesse, pour le prélat et ses diocésains, pour le moine revêtu de la coule, connue pour le prêtre revêtu de son blanc surplis.

---

## LES CONGRÈS.

Les mois d'août et de septembre ont vu éclore dans diverses contrées de l'Europe occidentale des congrès dont il serait aussi instructif que curieux de mettre en parallèle les doctrines et les résolutions pratiques. De ce parallèle sortirait l'irréfragable démonstration que la sagesse, la raison, l'entente des véritables intérêts de l'humanité n'ont pas été du côté de ceux pour qui la religion est une étrangère ou une ennemie. Aux congrès antireligieux de Genève et de Bruxelles on a proclamé, entre autres chimères, que la destinée de l'association internationale des travailleurs "se confond désormais avec le progrès historique de la classe qui porte dans ses mains la régénération du genre humain." Les ouvriers du congrès de Gênes déclarent "qu'il faut se débarrasser de la tyrannie spirituelle, parce qu'elle étouffe les intelligences." La réunion du Vaux-Hall de Paris a laissé voir la haine la plus violente contre l'Église et tout ce qui peut rappeler sa bienfaisante action. Les institutions et les dogmes, les vérités les plus hautes, même celle que la philosophie de tous les temps a proclamées, ont été enveloppées dans la même proscription. Une femme est montée à la tribune et a demandé que toutes les écoles soient "assainies du catholicisme ;" ces paroles ont été couvertes d'applaudissements. Un orateur lui succède et propose de conserver au moins des sœurs de Charité pour soigner les petits enfants malades. Cette proposition malséante a été accueillie avec des murmures et des sifflets. Un autre, dans le cours de sa harangue, a laissé échapper cette expression purement grammaticale : "Plaise à Dieu que . . .", aussitôt il est interrompu. Le mot de *Dieu* a choqué ces délicates oreilles ; l'orateur a dû en faire ses excuses à l'assemblée.

En regard de ces extravagances, de ces cris de passion aveugle ou furieuse, nous voulons présenter une esquisse des calmes et féconds travaux que des congrès catholiques accomplissaient, à la même heure, en Allemagne et en Suisse.

La dix-neuvième réunion générale des associations catholiques de l'Allemagne a eu lieu à Bamberg, en Bavière, du 31 août au 3 septembre. On sait que ces congrès, composés d'ecclésiastiques et de laïques, laissant de côté les questions purement politiques, ont pour but la défense de la cause catholique et le développement des œuvres de la charité chrétienne. Dans les deux premiers, tenus à Mayence en 1848 et à Breslau en 1849, on arrêta l'organisation de cette grande réunion annuelle dont la fête patronale est celle de Notre-Dame de la Victoire. On s'y occupa des sociétés de Saint-Vincent-de-Paul, des écoles, des bonnes bibliothèques, des besoins religieux des Allemands à Paris et en France. Celui de Ratisbonne, en 1850, donna l'impulsion à la société de Saint-Boniface, qui a depuis lors réalisé 700,000 thalers, au moyen desquels ont été créées successivement 110 missions et 150 écoles pour les pauvres catholiques habitant les contrées protestantes. A Linz, en 1851, on s'occupa de l'art chrétien, en

faveur duquel une association fut fondée et organisée. A Munster, en 1855, on délibéra sur les moyens que pourraient prendre les associations catholiques pour contribuer à favoriser l'enseignement chrétien, et sur les démarches à faire pour arriver à la création d'une université catholique. Le congrès de 1856 s'occupa des congrégations de jeunes gens et des asiles pour l'enfance. Celui de 1857, à Saltzbourg, rechercha les moyens à prendre pour le développement de la bonne presse. L'association du Saint-Sépulchre, pour l'entretien des œuvres catholiques en Palestine, doit son origine à la réunion de Cologne, tenue en 1858, sous la présidence de M. Auguste Reichensperger. Celle de Prague, en 1860, sous la présidence du comte O'Donnell, organisa des missions dans l'intérieur de l'Allemagne, et celle de Trèves, en 1865, sous la présidence du baron d'Andlaw, s'occupa du sort religieux des pauvres émigrants d'Amérique.

Le congrès de Bamberg n'a pas dégénéré de ses devanciers. Présidé par M. Félix de Loë, de la Prusse rhénane, et réunissant ce que l'Allemagne catholique compte de distingué dans l'aristocratie, le haut enseignement, la presse, le ministère pastoral, il a repris la plupart des questions déjà introduites par les congrès antérieurs. A l'audacieux manifeste du congrès de Genève, qui, quelques jours auparavant, avouait sans ambages qu'il ne s'agit de rien moins que de ravir à l'homme toute notion supérieure et d'introniser le matérialisme, il répond en protestant contre les écoles d'Etat sans religion, et en affirmant le droit sacré des parents sur l'éducation de leurs enfants. Il a un cri du cœur pour l'Eglise martyre de Pologne ; il adjure les journaux, les peuples et les princes de faire leur devoir et de défendre cette nation, livrée à l'oppression la plus barbare.

Un des points sur lesquels la réunion de Bamberg s'est arrêtée avec le plus de sollicitude et d'attention est l'organisation d'une presse catholique en Allemagne. On ne peut se dissimuler que la presse est une grande puissance, partout présente, l'oreille au guet, s'insinuant partout, et dont la portée dépasse celle de l'église et de l'école. Cette arme prête pour le mal et pour le bien, la ravir aux mains de l'impiété : soutenir, relever et propager la presse paraît au congrès de Bamberg une fonction vraiment apostolique que devrait favoriser surtout le clergé. Il veut donc qu'on crée partout des associations pour la bonne presse, des *Pressverien*, " parce que le peuple ne manque pas de bonne volonté ; mais il faut qu'il soit éclairé et encouragé."

Ces préoccupations du congrès à l'endroit des journaux, ces instantes recommandations ne s'expliquent que trop par l'état d'infériorité où se trouvait naguère encore la presse catholique en Allemagne. Sur 761 grands journaux politiques qui s'y publient, c'est à peine si on peut dire que huit sont franchement et ouvertement catholiques : ce sont le *Journal de Mayence*, les *Feuilles de Cologne*, l'*Observateur badois*, le *Volkshlatt allemand*, la *Gazette des Postes* d'Augsbourg, le *Volkshfreund* de Vienne

et l'*Echo du temps présent* d'Aix-la-Chapelle. Ces huit journaux réunis n'ont pas à eux tous autant d'abonnés que les seules *Neuest Nachrichten* de Munich, qui en comptent 25,000. Les feuilles juives de Vienne et les feuilles piétistes de Berlin dépassent encore ce chiffre. Telle revue populaire, impie et indigeste, distille le poison par ses 230,000 exemplaires, immédiatement dévorés par la foule. Cette production, intitulée la *Gertenlaube*, a donc dix fois plus d'abonnés que les huit journaux catholiques ensemble.

Devant cette situation douloureuse, les catholiques ne pouvaient rester indifférents et les bras croisés. Déjà, dans le nord de l'Allemagne, se fait sentir l'influence des divers congrès catholiques tenus dans le cours des dernières années. Différentes feuilles locales défendent les bons principes ; de nouveaux journaux sont fondés. Une revue illustrée se publie à Aix-la-Chapelle, M. l'abbé Niedermayer vient de faire paraître la seconde livraison de sa revue mensuelle, *le Mouvement catholique en Allemagne*, dont la tendance principale est de contribuer à réunir, puis à organiser les forces éparpillées des catholiques. Non seulement Cologne, Trèves, Aix-la-Chapelle, Münster, Paderborn, mais encore Berlin, Breslau, Elberfeld et même Magdebourg possèdent leur feuille dominicale. Les presses de M. Sartori, à Vienne et à Gratz, ont déjà donné aux Autrichiens un grand nombre d'excellentes brochures de circonstances ; plusieurs sont à leur quatrième édition et présagent pour un avenir prochain une vogue semblable à celle que possèdent déjà les collections populaires de Francfort et de Sœst.

C'est à ce mouvement si heureusement commencé que le congrès de Bamberg a voulu imprimer une impulsion nouvelle et plus général ; ce sont ces efforts de la presse catholique qu'il s'est plu à encourager et à applaudir.

Pendant que les catholiques allemands se concertaient ainsi à Bamberg, ceux de la Suisse se réunissaient en assemblée générale du *Piusverein* à Will, dans le canton de Saint-Gall. L'*association de Pie IX* est le trait d'union des catholiques des diverses parties de la Suisse. En ouvrant la première séance, le président, comte Théodore de Scherer, a pu constater que tous les cantons se trouvaient représentés. Malgré la distance et la difficulté des communications, le Jura et le Tessin avaient envoyé un nombre considérable de délégués. Ces deux contrées, les plus éprouvées par la persécution, sentaient le besoin de faire connaître à toute la Suisse leurs douleurs. M. Hornstein, curé doyen de Porentury, a exposé le plan machiavélique des libres penseurs de Berne, qui sont arrivés à leurs fins par l'interdiction des fêtes catholiques, par la suppression des écoles publiques tenues par les sœurs, et par l'intimidation contre les prêtres et les laïques les plus influents. L'assemblée, émue par sa parole éloquente et par l'assurance donnée que les catholiques jurassiens sauraient, malgré l'abandon de la confédération, lutter toujours sans se décourager, s'est levée tout entière et a porté un triple *vival* aux courageux catholiques du Jura.

La situation de l'Eglise en général a été le sujet de plusieurs discours.

M. de Scherer, en ouvrant le congrès, a constaté le redoublement formidable des attaques contre notre religion et même contre toute révélation. "Pour nous défendre il ne faut plus compter sur les gouvernements, qui sont hostiles ou indifférents. Il faut savoir sauver nous-mêmes notre foi, nos âmes et les âmes qui nous sont chères : c'est par l'association que nous y parviendrons ; associons-nous pour les diverses œuvres, pour résister à toutes les attaques, la constitution fédérale nous y autorise." Mgr. Greith, évêque de Saint-Gall, a éloquemment vengé l'Eglise de cette absurde et toujours renaissante calomnie, qu'elle condamne la science, les lettres, les arts ; qu'elle précipite dans la décadence intellectuelle et matérielle les peuples qui lui sont restés fidèles. Le savant évêque a montré combien ces accusations étaient déplacées, surtout dans le canton de Saint-Gall, dont le monastère fut un des principaux asiles des lettres et des sciences, une source de prospérité pour le pays jusqu'à ce que le protestantisme vint le frapper. L'Eglise ne combat que la science qui fausse la vérité, ne proscrit que la littérature qui pervertit l'intelligence et le cœur.

Les divers rapports qui ont été lus ont montré la notable extension qu'a prise depuis un an l'*association de Pie IX*. Beaucoup de sections locales ont été fondées, d'autres se sont développées. Les missions intérieures suisses, qui sont sous le patronage spécial du *piusverein*, l'œuvre des Apprentis, l'œuvre des Ouvriers catholiques, l'œuvre des Bons Livres : toutes ces œuvres diverses se développent et prospèrent.

Un des vœux les plus chers des catholiques suisses est la canonisation du bienheureux Nicolas de Fluch. M. le curé de Sarnen a rendu compte des démarches faites par le comité depuis la dernière réunion. Le saint-père a accueilli très-favorablement la demande qui lui a été présentée par Mgr. l'évêque de Coire, et c'est le cardinal Reisach qui a été chargé de l'examen de la cause. Le comité a l'espoir fondé que la canonisation du *patron de la Suisse* ne se fera pas longtemps attendre. Cette déclaration a été accueillie par les applaudissements de la pieuse assemblée.

Quelques jours après la réunion du *Piusverein* à Will, une autre société catholique s'assemblait à Fribourg, la *Société des Etudiants Suisses*. Fondée pour contre-balancer l'influence de la société protestante de Zofingue, elle réunit en un faisceau les intelligences de la jeunesse des collèges catholiques ; ses membres apprennent à défendre leurs intérêts communs de religion et de nationalité, et à se soutenir dans les premiers pas des carrières publiques. Un acte de touchante reconnaissance qui réjouit notre cœur de Français a été accompli par les étudiants de Fribourg.—M. de Montalembert a été un des fondateurs de leur société ;—ils se sont empressés d'envoyer à l'illustre champion de la cause catholique un télégramme de condoléance sur le triste accident qui venait de le frapper, et de félicitations pour la conservation d'une vie si précieuse à la littérature, à la liberté et à l'Eglise —*Sem. Relig.*

## LES PRIX DE VERTU.

Dans sa séance solennelle du jeudi 20 août, l'Académie française a distribué les *prix de vertu*. Le rapport du président, M. le comte de Carné, fait connaître des faits trop touchants, des exemples trop sublimes de dévouement et d'abnégation, pour qu'une feuille catholique n'ait pas le devoir de les relever et de les proposer à l'admiration de ses lecteurs. Sans doute la docte compagnie, étrangère à toute préoccupation religieuse, n'a eu en vue que de couronner des vertus naturelles ; mais il se trouve que ces vertus sont aussi, et par excellence, des vertus catholiques. Pour peu qu'on y regarde d'ailleurs, il ne sera pas difficile de découvrir que derrière ces actes de philanthropie, ces scènes simples d'héroïque dévouement, apparaissent, plus ou moins discrètement voilées, les inspirations de la religion et de la piété. Tant il est vrai que l'amour de Dieu est l'ordinaire fondement de l'amour des hommes, et que c'est la foi presque toujours qui est l'inspiration de la charité !

— Dans le courant de l'été dernier, une des tranquilles vallées des Pyrénées entendit retentir une fusillade sur les pics que la dominent. Trois militaires engagés dans une tentative avortée d'insurrection en Aragon, vivement poursuivis par les troupes espagnoles, passèrent la frontière et pénétrèrent dans la petite ville d'Arreau, portant au front le signe de la défaite et de la proscription. Deux de ces hommes étaient blessés, l'autre ressentait les premières atteintes d'une fièvre typhoïde qui l'a conduit aux portes du tombeau. Exténués de fatigue et couverts de sang, sombres d'aspect et presque farouches, ils implorèrent une hospitalité qui leur fut partout refusée, la crainte comprimant la pitié jusque dans les cœurs les plus honnêtes. La nuit approchait, et la mort peut-être avec elle, lorsque Raymonde Olive, une humble ménagère déjà connue dans toute la contrée par une ardente charité, s'approcha des trois malheureux tombés de lassitude coin d'une borne, les conduisit dans sa demeure et les installa dans sa chambre en se faisant leur garde-malade.

Un médecin visita leurs blessures : il les déclara graves, mais curables au moyen d'un traitement difficile, dont les prescriptions repoussantes furent appliquées par Raymonde Olive avec une minutieuse exactitude. Se consacrant à cette œuvre pieuse avec une sollicitude qui fit parfois oublier aux deux blessés ce qui s'oublie le moins en ce monde, la famille et la patrie absentes, elle veillait en même temps au chevet de leur compagnon d'infortune, dont l'état fut considéré pendant plusieurs jours comme sans espoir, et auquel elle dut faire administrer les derniers sacrements de l'Eglise. Le zèle éclairé déployé durant deux mois par cette généreuse fille, dans l'accomplissement d'une tâche qui dépassait la mesure de ses forces comme celle de ses ressources, est attesté dans l'enquête ouverte sur ces faits par le juge de paix d'Arreau. Une des dépositions les moins touchantes n'est pas celle des trois réfugiés espagnols, qui se déclarèrent redevables de la vie aux soins de Raymonde Olive.

—Mademoiselle Guenin a consacré quarante ans à la fondation d'écoles de filles dans le département de la Haute-Marne. A l'aide de ces stimulants dont les nobles âmes ont le secret, elle est parvenue à créer dans les communes rurales une douzaine d'écoles libres ; et ces établissements, installés par ses soins, se sont, pour la plupart, transformés en écoles municipales, que continue d'animer l'excellent esprit de leur fondatrice.

—Marie Trémolet, domiciliée à Buzoins (Aveyron), avait pour amie une voisine, mère de cinq enfants. Celle-ci mourut, laissant un mari dissipateur qui ne tarda pas à dévorer le faible patrimoine dont il avait la garde. Emu de compassion pour ces malheureux en bas âge demeurés sans aucun soutien, Marie Trémolet a voulu remplacer auprès d'eux l'amie dont elle avait reçu le dernier soupir, et qu'elle avait peut-être, à l'heure suprême, consolée par une dernière espérance. Ce dévouement l'a conduite à repousser diverses propositions de mariage faites dans des conditions avantageuses, puis à quitter sa résidence pour s'établir dans une autre commune, afin d'y rencontrer pour ces enfants des moyens d'instruction plus faciles. Par les soins assidus de Marie Trémolet, ces orphelins sont pourvus aujourd'hui d'un état qui leur assure une existence honnête.

—A côté de cette maternité d'adoption dont une simple fille de la campagne a su porter la charge avec une si vaillante fermeté, nous avons à placer un dévouement plus magnanime encore et plus sublime. Notre héroïne est une ancienne esclave, la négresse Nymphic.

On voit depuis bien des années se promener à Toulon, sur les quais du Mourillon, un vieillard derrière lequel marche, dans une attitude respectueusement attentive, une femme à l'aspect sauvage, dont les vêtements en lambeaux contrastent avec la propreté recherchée de son maître. Ancien colon de la Guadeloupe, M. Peillon a connu en d'autres temps toutes les jouissances qu'apporte une grande fortune ; mais il fut ruiné par le tremblement de terre de la Pointe-à-Pitre, et vint se fixer en France, où il put, grâce à des secours reçus de sa famille, vivre durant plusieurs années sans éprouver de trop pénibles privations. Quand ces secours devinrent plus rares ou cessèrent même tout-à-fait à l'époque où son grand âge les aurait rendus plus nécessaires, c'est une esclave, dont il s'était fait suivre et dont les services étaient parfaitement libres depuis qu'elle avait touché la terre de France, qui fut la providence du malheureux octogénaire. Suppléer par ses efforts aux subsides des Antilles qui n'arrivaient plus, cacher à M. Peillon l'origine des petites sommes qu'elle se procurait par ses rudes labeurs, en attribuant aux amis d'Amérique le rôle souvent prêté aux oncles de ce pays, telle fut la constante étude de l'infatigable servante.

Par quelles ressources Nymphic pourvoyait-elle aux besoins de son maître et parvenait-elle à le tromper pour ménager sa délicatesse ? C'était là le secret dont elle se croyait maîtresse. Elle l'a gardé longtemps, en effet, et ce n'est pas sans peine qu'il a été découvert par les chefs éminents de la marine de Toulon. Ce secret, le voici. Pour cette femme, malgré les infirmités inséparables d'un âge fort avancé, la nuit est presque sans repos, car elle la consacre à gagner le pain du jour. Entre ces petites industries ignorées, ressource précaire des malheureux qui les exercent, il en est une qui a fixé, après d'autres tentatives moins heureuses, les préférences de la *vieille Dada*, surnom habituel donné à la négresse par les enfants du Mourillon. Tandis que M. Peillon repose, sa discrète nourricière se dirige d'un pas furtif vers le rivage, afin d'y pêcher des ourssin

qu'elle court vendre au marché avant le réveil de son maître. Mais quelquefois les oursins manquent et la pêche est ingrate : alors un déficit au budget quotidien contraint la négresse d'implorer la pitié de quelques bonnes âmes. Celles-ci n'ont jamais refusé la digne servante ; mais, pour prix de leurs aumônes, elles ont réclaté des confidences qu'elles n'ont pas gardées ; et c'est ainsi que Nymphé, dont l'accoutrement étrange provoqua si longtemps les railleries de l'*âge sans pitié*, s'est trouvé dénoncée enfin à l'admiration de la France.

—Trois servantes d'un grand cœur ont encore attiré les regards de l'Académie. Marie Planchat, attachée au service d'un établissement métallurgique à Clichy-la-Garenne, a longtemps partagé les souffrances qu'entraîna pour son maître l'imprudente application de nouveaux procédés scientifiques à l'industrie qu'il se croyait appelé à transformer. Après avoir épuisé ses forces pour assister celui-ci dans la partie la plus pénible de ses travaux, elle en a dépensé le reste en allégeant, par un labour sans relâche, pour la famille de cet homme déçu dans toutes ses espérances, les angoisses de la misère.

—Anne Théron, de Nancy, âgée de soixante-dix-sept ans, est depuis sa jeunesse au service d'une famille dont le chef, pourvu d'un emploi administratif, laissa en mourant cinq enfants dans un état voisin de l'indigence. Continuer à les servir sans recevoir de gages ne fut pas pour Anne Théron un sacrifice, car son cœur leur appartenait bien plus encore dans le malheur que dans la prospérité. Mais bientôt la mort de la mère de famille vint imposer à la noble servante un devoir plus difficile : elle dut, à l'aide de quelques ressources personnelles, pourvoir à peu près seule à l'éducation du plus jeune orphelin.

—Marie-Anne Fabié, de Montpellier, était placée chez une personne tombée d'une situation élevée dans le dénûment le plus complet. Anne Fabié a fait plus que de rester au foyer commun après la catastrophe ; elle s'est sentie la force de le quitter pour entrer au service d'étrangers, afin de s'assurer des ressources dont la destination est connue de tous à Montpellier. C'est ainsi qu'au moyen d'un salaire péniblement gagné elle a pu, depuis cinq ans, pourvoir seule aux besoins de la personne pour laquelle elle s'est imposé la plus poignante des douleurs, celle de s'en séparer. On lit donc avec plus d'émotion que de surprise ces mots sortis du cœur dans une lettre écrite par la maîtresse si justement reconnaissante d'Anne Fabié : "C'est à elle seule, et à ce miracle d'abnégation continue que je dois de vivre encore, malgré les épreuves qui ont brisé mes forces, mais dont j'aurais tort de trop me plaindre, puisque en me les imposant, la Providence a placé, pour m'assister, un tel ange sur mon chemin."

—A ces *vertus* l'Académie française a attribué des prix de valeur diverse, mais avec l'expression de la même estime et de la plus profonde admiration. Nous arrêtons là les extraits de ce qu'on pourrait appeler un beau chapitre des *Annales du bien*. Il nous suffit d'avoir montré, dans une enceinte théâtre de triomphes dont le caractère habituel n'est pas l'humilité, le triomphe des humbles et des petits. Nous revendiquons pour la piété catholique l'honneur d'avoir formé les grands cœurs de ces petits et de ces humbles. Nous sommes sûr qu'après la lecture de ces pages il n'entrera dans l'idée de personne qu'il puisse y avoir des libres penseuses parmi ces femmes à l'âme compatissante et forte, parmi ces servantes d'une fidélité héroïque et d'un dévouement surhumain.



## NOËL!

La fête de Noël arrivant en plein hiver, alors que le froid arrête les travaux des champs et réunit tous les serviteurs autour du foyer de la ferme, avait autrefois une teinte de poésie dont il serait difficile de se faire une idée aujourd'hui.

Au dehors, la maison paraissait triste et abandonnée, mais au dedans elle retentissait de chants joyeux. Celui-ci tressait des paniers, celle-là filait, cet autre dévidait des écheveaux de fil—Une explosion partait du milieu des cendres : c'était un marron qui éclatait. Cela faisait rire, et la veillée allait son train.

Quand arrivait la veille de Noël, les travaux étaient suspendus. On chantait, on dansait, et à l'approche de minuit on allait chercher la bûche. —La bûche de Noël représentait le quart ou la moitié d'un arbre, dont les cheminées d'alors n'avaient pas peur.

La grande cérémonie consistait à baptiser la bûche. Il y avait là, comme dans tous les baptêmes, un parrain et une marraine. Les dragées manquaient quelquefois, car le pâtissier demeurait loin, mais le four de la ferme avait eu soin de les remplacer par des gâteaux solides et beaucoup plus substantiels.

La bûche, portée par de solides gaillards, était placée devant le parrain et la marraine, qui plus tard se mariaient quelquefois ensemble. Le maître de la maison faisait les fonctions de prêtre, et le baptême était accompli dans les conditions les plus orthodoxes.

Cela ressemblait à une plaisanterie, à une parodie même de la religion, mais rien cependant n'était plus sérieux. On jouait à la cérémonie religieuse, mais on y jouait avec une certaine solennité. Bien plus, on était véritablement religieux.

Le baptême terminé, la bûche était mise au feu par un bout, et la soirée se terminait en liesses.—A minuit, on priait et on éteignait le feu.

Le lendemain, la bûche de Noël était placée en lieu sûr par la ménagère, et, jusqu'à l'année suivante, on ne s'en servait qu'en cas d'orage.

Quand au beau milieu de la nuit, aussi bien qu'en plein jour, le tonnerre venait à gronder, tout le monde était sur pied, et la bûche de Noël était remise au feu.

Alors, toute la ferme était rassurée ; l'orage ne pouvait plus la frapper. Puérilités ! me direz-vous. C'est possible. Mais c'était poétique aussi.

Oh ! les bonnes fêtes que ces fêtes de Noël, quand l'hiver était franchement sec et rude !—Le jour, la chasse aux perdrix dans les champs ; le soir, la chasse aux canards sur le bord des marais ; la nuit, la veillée, les marrons, les chansons et les cantiques.

“ Les premiers chrétiens, dit Labedollière, confondaient la fête de Noël avec l'Épiphanie, et ce fut saint Cyrille de Jérusalem qui demanda qu'on cessât de confondre la Nativité avec l'Épiphanie. Le pape Jules I<sup>er</sup>, qui occupa le trône Pontifical de l'an 337 à 352, ouvrit une enquête sur la date exacte de la naissance de Jésus-Christ, et après de minutieuses recherches, les titres du 25 décembre furent proclamés. Une homélie de saint Jean Chrysostome nous apprend qu'en 377 les habitants d'Antioche commençaient à distinguer la Nativité de l'Épiphanie, et qu'ils imitaient en cela l'Église d'Occident.

“ Voilà donc près de quinze cents ans que la fête de Noël est chômée dans toute l'Europe avec une pompe extraordinaire, avec un zèle tout spécial, et qui tient aux rites primitivement adoptés.

“ Autrefois on disait trois messes le 25 décembre :

“ La première à minuit,

“ La seconde à l'aube du jour.

“ La troisième le matin.

“ Pour ces trois messes tous les sanctuaires recevaient des décorations exceptionnelles.

“ D'une montagne factice, qu'on appellerait de nos jours un *praticable*, descendaient les rois mages, la couronne en tête, suivis de pages et de valets.

“ Les bergers arrivaient modestement par la plaine.

“ Une chapelle était transformée en étable ; la sainte famille, entre l'âne et le bœuf, y recevait les hommages des monarques et des pasteurs, et à la voûte scintillait l'étoile miraculeuse qui les avait guidés jusqu'à Bethléhem. Parfois, quatre individus, bizarrement travestis, représentaient le coq, le bœuf, l'agneau et l'âne. Ils se tenaient au pied de l'autel. Le coq chantait : *Puer natus est nobis.*—*Ubi ?* demandait le bœuf.—*Bethlehem*, répondait l'agneau, et l'âne disait avec empressement : *Adeamus !*

“ Dans plusieurs diocèses, ce simulacre d'étable était disposé derrière l'autel, au-dessus duquel, après le *Te Deum*, un enfant ailé venait dans un nuage annoncer la naissance du Sauveur. Dans le chœur entraient une procession de bergers qui chantaient le verset *Pax in terris*, saluaient la Vierge et adoraient l'Enfant.

“ La messe finie, l'officiant leur disait : *Quod vidistis, pastores, dicite, annuntiate nobis in terris quis apparuit.* Les bergers répondaient : *Natum vidimus, etc.* ; puis ils chantaient successivement le *Benedicamus* et l'antienne *Eccce completa fuit.*

“ Ces cérémonies tenaient en éveil toute la population, et il fallait bien se disposer à soutenir les fatigues d'une nuit blanche, ou se refaire après les avoir subies. De là est venue l'habitude du réveillon, que bien des sceptiques observent encore avec une scrupuleuse fidélité.

“ On buvait, on mangeait, on allait à l'église, on en revenait en chantant des noëls.

“En Bethléhem Marie et Joseph vy  
L'asne et le bœuf, l'Enfant couché parmy,  
La creiche estoit au lieu d'un bercelet.  
Noël nouvelet !  
Noël chantons icy !

“ Parfois, quand les convives du réveillon psalmodiaient les noëls, d'autres voix retentissaient à la cantonade : c'étaient celles de pauvres gens, de pèlerins, de voyageurs, de ménestrels ambulants, qui venaient réclamer l'hospitalité, et la porte leur était ouverte à deux battans ; ils avaient le droit de se chauffer à la bûche de Noël ; le vin, la bière ou le cidre, suivant les contrées, leur étaient versés en abondance ; leur couvert était mis, ou du moins une distribution de vivres leur était faite, qu'ils avaient la faculté d'aller manger ailleurs, si bon leur semblait. Pouvait-on se dispenser d'être bienfaisant le jour anniversaire de Celui qui apporta sur la terre une religion de charité ?

“ Encore aujourd'hui, en Bourgogne, les ménétriers parcourent les villages, et chantent avec accompagnement de violon, *an l'honneur du Fi de Dei*, les vieux cantiques composés par Bernard de la Monnoye, et qui sont spirituels dans un double sens :

“ Hai, mon Dieu ! quei tam mauaidroi !  
Que de noge es étoi,  
Quan vo no vené voi !  
Le mantéa de cher huméne  
Don vo vos éte couvar,  
N'é que tro po no fredène  
Ici sofar,  
Parcé de bruène,  
D'ein creuel hivar.

“ Ah ! mon Dieu, quel mauvais temps ! que de neige sur les toits quand vous venez nous voir ! Le manteau de chair humaine dont vous vous êtes couvert n'a que trop souffert ici pour nos péchés, percé des bruines d'un cruel hiver.”

“ En Normandie, les indigents qui viennent à l'heure du réveillon frapper aux portes des fermes et réclamer des *aguignettes* (des étrennes) chantent en chœur ce vieux couplet :

“ Aguignette, aguignon,  
Coupez-moi un p'tit cagnon ;  
Si vous n'volez pas l'coper,  
Donnez-moi l'pain tout entier.

“ Dans les départements méridionaux, des chanteurs qu'on nomme *lous guillounés* s'organisent en troupes de trois à cinq et rodent dans la campagne.

La chanson patoise qu'ils débitent n'a pas moins de vingt-trois couplets, dont le refrain est :

“ La guillouné  
N'y faut donné  
Aous compagnons.

“ Il faut donner les étrennes, le *gui l'an neuf*, aux compagnons.”

“ Les compagnons, grotesquement travestis, dâment munis de paniers et de besaces, s'arrêtent-ils devant une maison dont l'apparence les séduit, ils entonnent aussitôt leur premier couplet :

“ Ribès, ribès, sont arrivès  
Su'l la porte d'un chibalié...

“ Ils sont arrivés à la porte d'un chevalier.”

“ Si la maison est silencieuse et sombre, si aucun signe extérieur n'indique la présence des habitants, les guillounés vont chercher fortune ailleurs ; mais qu'une lumière brille, qu'un bruit se fasse entendre, et ils continuent impitoyablement leur kyrielle jusqu'à ce qu'on ait ouvert la porte.

“ En Allemagne et en Alsace, l'arbre de Noël fructifie de temps immémorial. Le 25 décembre, est posée sur un table, dans la plus belle chambre du logis, une branche de sapin, ornée de rubans et d'anges en cire, de noix dorées, de clinquants, de dragées, de pommes d'api, de mille petits choses voyantes et jolies. La table est jonchée de jouets et de friandises. Une personne de la famille, vêtue de blanc, remplit le rôle du *Christ Kindel*, va chercher les enfants par la main, et les introduit dans le sanctuaire des étrennes ; mais s'ils ont encouru la colère paternelle, point de célestes présents, point de suceries, point de jouets. Le *Hanstrap*, mauvais génie aux regards louches, à l'allure pesante, apporte un formidable paquet de verges.

“ L'arbre de Noël fut longtemps presque inconnu dans le département de la Seine ; la seule gracieuseté qu'on fit à la jeune génération, c'était d'inviter les enfants à mettre dans le cheminée un de leurs souliers, où l'Enfant Jésus devait apporter pendant la nuit une modeste offrande. Aujourd'hui les bimbelotiers vendent des arbres de Noël de haute futaie, auxquels pendent des poupées, des sacs de bonbons, des trompettes, des chiens de carton, des boîtes de soldats.

“ Et peut-être toutes ces merveilles ne procurent pas à nos enfants blasés autant d'émotions que nous en donnait le jouet de vingt centimes que nous trouvions, en nous éveillant, dans notre soulier.”

# LES SECRETS DE LA MAISON BLANCHE.

(Suite.)

XIII.

## L'HERITIÈRE DE LA COURONNE DE BOHÊME.

La pièce dans laquelle Henri de Brabant venait d'être introduit était, avons-nous dit, splendidement meublée. Le dais, ou cette partie de l'appartement où était assise la jeune femme, était couvert de velours violet frangé d'or ; les draperies étaient de satin blanc ; le plancher était en mosaïque, et sur les murailles, qui étaient couvertes de riches boiseries, étaient des armoiries et des blasons incrustés d'or, d'argent et de perles.

La jeune dame qui occupait cet appartement était la princesse Elizabeth. Elle avait une taille de nymphe ; son visage était gracieux et frappant, sa taille était mince ; la fraîcheur de ses joues indiquait qu'elle avait conservé une vigoureuse santé, en dépit des malheurs qui l'avaient éprouvée.

Elle s'avança de quelques pas au-devant du chevalier et de M. Cyprien. Au premier, elle fit une gracieuse inclination de tête, puis, se tournant vers l'autre, elle lui dit d'une voix mélodieuse :—Soyez le bienvenu dans ma retraite.

— Puisse Dieu permettre que cette entrevue tourne à votre plus grand avantage, répliqua Cyprien en portant les yeux de la princesse à Henri de Brabant.

— Son Altesse royale, assurément, n'a qu'à vouloir pour commander à sa destinée, dit le chevalier en se tournant tour à tour vers Elizabeth et son guide.

La princesse conclut de ces paroles qu'elle avait produit une impression favorable sur l'envoyé du duc d'Autriche, et Cyprien, qu'il allait envoyer à son maître un rapport favorable.

Un vive rougeur couvrit soudain les joues de la princesse ; et, se tournant de côté, elle affecta de jouer avec l'éventail en plumes d'autruche qu'elle tenait à la main. M. Cyprien alla à l'autre extrémité de l'appartement, où il s'assit et parut tomber dans une profonde rêverie.

Henri de Brabant comprit qu'il voulait lui fournir l'occasion de parler sans contrainte à la princesse Elizabeth, et il l'aborda immédiatement.

Elle se placa sur un sofa, et indiqua une chaise au chevalier, en lui faisant signe de s'asseoir.

Henri prit alors la parole, et dit d'une voix touchante :—Votre Altesse voudra bien croire que ce n'est pas pour lui faire un compliment que je lui

affirmerai que sa malheureuse situation me touche profondément. Restée orpheline à un âge si tendre, privée d'une couronne qui est votre héritage, forcée de vivre ainsi dans la retraite, avec la pensée que votre patrie est en proie aux dissensions, vous ne pouvez qu'inspirer la plus vive sympathie. Et souvenez-vous, princesse, que ce ne sont pas seulement mes sentiments que j'exprime, mais aussi ceux de mon maître, le duc d'Autriche.

— Et je vous remercie, seigneur Henri de Brabant, dit Elizabeth dont les joues étaient sillonnées de larmes. Je vous remercie, répéta-t-elle, d'une voix à moitié suffoquée par les sanglots, non-seulement de la sympathie que vous me témoignez de la part du souverain dont vous êtes le représentant, mais aussi pour les bonnes paroles que vous a dictées votre générosité.

— Madame, reprit le chevalier, ce serait faire preuve d'une affectation ridicule que de vous demander si vous connaissez le motif qui m'a procuré l'entrevue que j'ai l'honneur d'avoir avec Votre Altesse royale. Je vous prierai donc, sans plus de préambule, de me dire franchement si c'est de votre libre consentement et d'après votre bon plaisir que l'on a ouvert avec le duc d'Autriche certaines négociations dont vous êtes l'objet.

En prononçant la dernière partie de cette phrase, le chevalier tourna les yeux du côté de Cyprien, qui était assis à l'autre bout de l'appartement, et il fut frappé, presque effrayé de l'expression des regards que ce dernier tenait fixés sur la princesse.

Toutefois, en rencontrant le rayon visuel du chevalier, M. Cyprien se hâta de baisser la tête. Au même moment, Henri se tourna vers Elizabeth, et vit que son attention était absorbée par M. Cyprien. Une vive rougeur se répandit sur le visage de la jeune princesse ; et l'idée vint à l'esprit de notre héros qu'elle était honteuse d'avoir laissé deviner l'influence que M. Cyprien exerçait sur elle.

— Princesse, dit le chevalier en se penchant en avant et si bas que sa voix ne pouvait arriver aux oreilles de Cyprien, je vous conjure de me répondre sans contrainte et sans réserve. On a négocié un mariage entre vous et le duc d'Autriche, est-ce avec votre libre consentement ? Êtes-vous bien maîtresse de vos actions entre ces murs ? Cet asile, est-ce vous qui l'avez librement choisi, ou n'est-ce qu'une prison d'où vous désirez sortir ? Dites-moi, dites-moi, madame, ajouta Henri énergiquement, comment je puis vous servir : car je crains que vous ne soyez pas heureuse autant que vous avez le droit de l'être.

— Si... si, seigneur chevalier, je suis heureuse, heureuse, autant qu'on peut l'être en ce monde, répliqua la princesse.

Mais en même temps qu'elle articula ces paroles, de grosses larmes roulèrent sur ses joues.

Henri de Brabant la regarda avec une expression d'immense sympathie et de profonde compassion ; car il était convaincu qu'elle n'était pas libre, et qu'on pesait d'une manière ou d'autre sur sa volonté.

— Madame, dit-il en baissant encore davantage la voix et avec une grande vivacité, vous êtes une grande princesse, et je ne suis qu'un humble chevalier; c'est donc une faveur que vous me faites en me permettant de vous adresser quelques paroles. Mais je vous supplie de me considérer comme le représentant du duc d'Autriche, comme l'envoyé d'un prince qui n'hésitera pas à épouser la cause de l'orpheline du roi Wenzel. Ainsi donc, ne voyez pas en moi un étranger, et parlez sans réserve. Si vous avez des torts à redresser, des plaintes à faire, du secours à demander, votre voix ne s'élèvera pas en vain. Dites-moi qu'on vous retient ici prisonnière, et mon épée vous ouvrira le chemin de la liberté; dites-moi qu'on exerce sur vous une oppression quelconque, et je vous protégerai contre vos ennemis. Mais ne me dites pas que vous êtes heureuse, madame, car votre air, vos manières, tout dément votre langage.

La princesse Elizabeth avait écouté avec une sorte d'anxiété ces paroles marquées au coin de la sincérité; et les larmes tombaient de ses yeux avec une nouvelle abondance.

Elle tourna une seconde fois la tête du côté de Cyprien, en frissonnant, et elle frémit d'horreur en voyant celui-ci se lever avec une sorte d'impatience, et s'avancer vers elle.

Princesse, dit-il, en tâchant de rendre sa voix aussi douce, aussi conciliante et aussi rassurante que possible, vous ferez bien de répondre promptement aux questions que le chevalier juge à propos d'adresser à Votre Altesse.

— Au contraire, s'écria notre héros, il vaut mieux que Son Altesse prenne le temps et le loisir de réfléchir sur les négociations que vous me paraissez avoir ouvertes, en sa faveur, avec peut-être trop de précipitation.

— Comment! est-ce que Son Altesse Royale?..

Cyprien s'arrêta court au milieu de la phrase qu'il avait commencée avec une brusquerie et un ton d'autorité, qui ne laissèrent plus de doute à Henri de Brabant sur l'influence coercitive qu'il exerçait sur la malheureuse princesse.

— Il serait préférable, dit le chevalier d'un ton de reproche, de mettre fin tout de suite à cette entrevue. Voyez, elle est extrêmement pénible à Son Altesse, ajouta-t-il en tournant les yeux vers Elizabeth, qui essayait vainement de maîtriser l'émotion qu'avaient excitée en elle les paroles généreuses de notre héros.

— Votre Excellence m'excusera, s'écria Cyprien, si je lui rappelle que, dans la situation où est Son Altesse Royale, il serait imprudent et dangereux pour elle de vous accorder une autre entrevue simplement pour vous donner des assurances que vous êtes, en ce moment, prêt à recevoir. Permettez-moi de dire un mot à Son Altesse, et puis, nous arriverons, j'en ai la persuasion, à un résultat satisfaisant.

Henri jeta un regard sur la princesse; mais il ne découvrit sur son

visage aucun indice de ses sentiments ; elle était redevenue maîtresse d'elle-même, et avait recouvré son courage ; cependant il semblait que ce n'était chez elle que l'apathie du désespoir, et qu'elle était devenue soudainement glacée.

Le chevalier, ne sachant trop à quoi se résoudre, se détourna un instant pour permettre à M. Cyprien de parler à la princesse en particulier.

— Elizabeth, murmura ce dernier à l'oreille de Son Altesse, et d'un ton impérieux, je vous ordonne de donner à cet Autrichien l'assurance qu'il demande. Souvenez-vous..

— Silence.. silence ! dit la princesse avec un accent étouffé et qui exprimait toute l'horreur dont elle était saisie. Silence.. silence ! répéta-t-elle, que cette entrevue finisse, je vous en conjure ! Dans quelques jours, .. demain, peut-être, je serai mieux préparée..

— Non, non ! exclama Cyprien avec rudesse : il ne me convient nullement pour obéir à vos caprices de l'amener ici une douzaine de fois.

— Mes caprices ! murmura la princesse en lui lançant un regard de reproche et de colère : mes *sentiments*, voulez-vous dire ?

— Non, caprices ! reprit-il ; et prenez garde de vous jouer de moi, Elizabeth..

— Me jouer de vous ! s'écria la princesse, rouge d'indignation.

— Par les saints ! vous voulez donc me pousser à bout ? dit Cyprien. Mais vous m'obéirez, Elizabeth, vous ferez ce que je vous dis, ajouta-t-il avec une rage concentrée. Rappelez-vous votre serment ;—Souvenez-vous, *quand tinte la cloche d'argent à minuit*..

— Assez.. Assez ! murmura la malheureuse jeune fille, les yeux égarés, les lèvres entr'ouvertes, et agitée d'un tremblement convulsif. Pas un mot de plus, ajouta-t-elle au bout de quelques instants, pas un mot de plus ; je vais me remettre, et donner les assurances que vous exigez.

— Merci, .. mille fois merci ! murmura Cyprien, dont les yeux brillèrent de joie.

Puis, se tournant vers Henri de Brabant, il dit :—Seigneur chevalier, Son Altesse royale, qui est maintenant remise de la confusion où l'avait jetée d'abord votre visite et les ouvertures que vous lui avez faites, est prête à vous donner l'assurance que vous désirez emporter.

Mais pendant que Cyprien s'exprimait ainsi, dans le but de laisser à la princesse le temps de se remettre, le chevalier jeta sur elle un coup d'œil, et se convainquit qu'elle cédaient seulement à l'intimidation.

— Madame, s'écria-t-il en regardant Cyprien avec mépris et indignation, mes craintes étaient fondées, et je suis sûr maintenant que Votre Altesse n'est pas libre de ses actes.

— Je supplie Votre Excellence de ne pas s'écrater du motif qui l'a amenée ici, dit la princesse, lentement et d'un ton mesuré, comme si elle eût craint d'éclater en sanglots. Vous avez demandé si c'était de mon



consentement et avec mon bon plaisir que s'étaient ouvertes certaines négociations, et. . et ajouta-t-elle en réprimant un soupir, je vous réponds : oui. Je vous donne l'assurance que vous demandez. Adieu, seigneur chevalier !

En achevant ces paroles, elle s'éloigna précipitamment et disparut par une porte pratiquée derrière le dais.

— J'espère qu'à présent Votre Excellence est satisfaite, dit Cyprien d'un air triomphant. Mais, en regardant le chevalier, il comprit qu'il n'avait pas lieu d'être rassuré pour ses projets à venir.

— Partons ! dit Henri d'un ton froid, hautain et impérieux.

En se tournant vers la porte par où ils étaient entrés, Cyprien jeta sur lui un regard si plein de haine et de menace, que le chevalier en aurait tremblé, s'il l'eût aperçu.

La portière de velours se souleva, la porte s'ouvrit, et ils traversèrent l'antichambre où les jeunes filles travaillaient, comme nous avons dit, à des ouvrages de tapisserie. Cyprien marchait derrière Henri ; et son visage naturellement beau était rendu sinistre, presque hideux, par l'expression diabolique de ses traits. Il était évident qu'il roulait un projet dans son esprit.

Les deux pages qui les avaient escortés presque dans l'antichambre, attendaient dans le corridor, que Cyprien et le chevalier traversèrent ; ils redescendirent l'escalier de marbre, et se retrouvèrent dans le vestibule en bas.

Le plus profond silence avait régné à partir du moment où Cyprien et le chevalier avaient quitté l'appartement de la princesse. Cyprien prit alors Henri par la manche de son pourpoint, et lui dit :— Votre Excellence a vu la princesse, et elle vous a donné de sa bouche l'assurance qu'elle est prête à accepter la main de votre illustre maître, le duc d'Autriche. Ne voulez-vous pas, à présent, voir les trésors qui constituent la fortune de Son Altesse royale, et le testament par lequel le dernier roi m'a chargé de veiller sur sa fille ?

— Oui, voyons ce testament ! exclama le chevalier. Puis, après un moment de réflexion, il ajouta : Je vous remercie de m'avoir fait souvenir de cela. Marchez, je suis prêt à vous suivre.

Cyprien fit un signe aux pages, qui se retirèrent aussitôt. Il ouvrit alors une porte basse qui était dissimulée sous l'escalier de marbre, et ils aperçurent un escalier qui semblait conduire dans les entrailles de la terre.

— Je prierai Votre Excellence de fermer la porte après elle, dit Cyprien en commençant à descendre les degrés.

Un moment, le chevalier soupçonna qu'on méditait contre lui une trahison, et il hésita. Mais aussitôt il eut honte d'une telle crainte, et il avança hardiment derrière Cyprien.

Ils se trouvèrent bientôt dans les plus épaisses ténèbres.

— Descendez sans crainte, seigneur chevalier, dit Cyprien : les marches sont régulières, et il n'y a pas danger de tomber. Dans quelques minutes nous aurons de la lumière.

Henri de Brabant descendit d'un pas ferme, et arriva au bas de l'escalier. En étendant les bras, par ce mouvement naturel à tous ceux qui se trouvent dans l'obscurité, il rencontra à droite et à gauche un mur de granit ; et au bruit de la chaussure de Cyprien, qui résonnait à une petite distance devant lui, il comprit qu'il était dans un passage souterrain d'environ quatre pieds de large.

Mais à peine eut-il fait une douzaine de pas qu'il entendit quelque chose descendre derrière lui, avec un bruit de fer ; l'écho, éveillé dans le passage retentissait encore, quand un autre objet tomba avec le même son, à quelques pieds devant lui.

— Trahison ! cria Henri en s'élançant en avant ; mais il fut arrêté par une énorme grille en fer qui s'étendait en travers du souterrain d'un mur à l'autre, et du toit au pavé.

Alors, saisi d'un horrible soupçon, il voulut retourner sur ses pas pour gagner l'escalier de pierre ; mais de ce côté encore, il rencontra un obstacle semblable.

Il n'était plus possible d'en douter : il était prisonnier dans une cage formée par deux grilles qui étaient tombées comme des herses d'une ouverture pratiquée dans le toit.

Et comme pour ajouter à l'horreur de ses réflexions, l'horrible Cyprien cria du fond des ténèbres et d'une voix qui résonna comme l'arrêt du destin : “ Une autre victime pour la statue de bronze et le baiser de la Vierge ! ”

Alors une porte s'ouvrit bien loin dans le passage, et fit en se refermant un bruit qui retentit lugubrement ; et puis l'écho mourut lentement, et le plus profond silence régna au milieu des plus épaisses ténèbres.

## XIV.

## COMMENT HENRI DE BRABANT SE TIRA D'UN MAUVAIS PAS.

Nous avons déjà dit que notre héros était aussi brave qu'il est donné à un homme de l'être, mais quand il se trouva ainsi pris soudainement dans un piège, et quand ces paroles lugubres résonnèrent à ses oreilles, un frisson glacial lui courut par tout le corps, et son front se couvrit d'une sueur froide.

Quoiqu'il ignorât ce que l'on pouvait entendre par “ une victime de la statue de bronze, ” et encore moins par ces mots “ le baiser de la Vierge, ” il se rappelait avoir déjà entendu cette sentence dans une occasion qui prouvait qu'elle avait une effroyable signification. Il se souvint quel cri *Ætna* avait poussé lorsqu'on l'en avait menacée, et pour la première fois il crut reconnaître que la voix de Cyprien était la même que celle qui

avait retenti dans la caverne dans cette nuit mémorable que nous avons mentionnée.

Mais, ces paroles mystérieuses, quelle pouvait être leur signification ? Avaient-elles un rapport quelconque avec la belle statue qu'il avait vue dans les souterrains du château de Rotenberg, et avec les horribles machines qui lui avaient causé tant d'effroi ? Evidemment il y avait un terrible mystère dans ces mots : *la statue de Bronze et le baiser de la Vierge* ; mais que pouvaient-ils signifier ?.. Voilà ce qui défiait toute conjecture.

Telles furent les pensées qui traversèrent l'esprit de Henri de Brabant, pendant les premières minutes qu'il se trouva prisonnier dans le sombre souterrain.

Il croisa ses bras sur sa poitrine, s'appuya contre la muraille, et réfléchit avec calme et courage sur sa position. Quel que fût le sort auquel on le réservait, il était résolu à le subir avec fermeté.

Henri essaya les barreaux avec ses mains ; mais ils étaient en fer massif, et chacun d'eux s'adaptait profondément dans le mur. Il grimpa sur l'un d'eux, et trouva, comme il s'y était d'ailleurs attendu, qu'ils descendaient d'une ouverture pratiquée dans la voûte, et qui n'était pas à moins de sept pieds du sol.

Après s'être assuré de l' inanité de ses efforts, le chevalier croisa de nouveau ses bras, s'appuya contre le mur, et se livra au cours de ses réflexions. Il songea aux mystères du château de Rotenberg, à Satanaïs, à Cœtna, à Cyprien, à la princesse Elisabeth, et aux amis qu'il avait laissés dans son pays natal en Autriche.

Des heures entières s'écoulèrent, et la pensée vint à Henri de Brabant qu'on avait peut-être l'horrible intention de le laisser mourir de faim !

Mais, après tout, quel intérêt Cyprien avait-il à le faire périr ?

A peine le chevalier s'était-il adressé cette question que des sons, faibles d'abord, mais auxquels il ne pouvait se tromper, frappèrent son oreille.

Il suspendit sa respiration et se tint immobile pour écouter.

Ce n'était point en effet, une erreur de ses sens, car il distingua le frôlement de vêtements contre les murailles : on eût dit que quelqu'un se glissait de son côté avec précaution et dans des intentions sinistres.

Henri de Brabant posa la main sur son épée, qu'il tira à moitié du fourreau ; mais au même instant, les sons qui avaient d'abord excité son attention furent absorbés par d'autres moins équivoques, et il devint évident qu'on levait l'espèce de herse qui lui avait barré le passage.

Devait-il se frayer un chemin à travers ses ennemis, quels qu'ils fussent ? Tel fut le plan qui se présenta le premier à l'esprit de notre héros, et qu'il adopta sur le champ. Il dégaina son épée ; mais, en une seconde, il fut saisi de tous les côtés à la fois, des bras puissants l'enlacèrent au milieu de l'obscurité, et il se trouva dans l'impossibilité d'agir. Son épée lui fut

arrachée des mains ; on lui lia les poignets avec une corde, on l'enveloppa dans une sorte de robe de moine dont on lui rabattit le capuchon sur les yeux, et on l'entraîna le long du souterrain.

Bientôt, ses ennemis s'arrêtèrent, une porte gémit sur ses gonds, on reprit la même course précipitée, la porte massive se referma violemment, et les échos en répercutèrent le bruit jusqu'aux extrémités des souterrains.

L'on marcha ainsi longtemps, en silence et dans les ténèbres.

Si Henri de Brabant avait été un esprit faible, accessible aux superstitions, il aurait pu imaginer qu'il était au pouvoir de démons qui l'entraînaient ainsi dans leur sombre royaume.

Soudain, à travers l'ouverture de son capuchon, le chevalier entrevit une lumière qui apparaissait et disparaissait avec une égale soudaineté, semblable à une de ces lampes solitaires que l'on aperçoit sous les tunnels des chemins de fer. Une autre porte roula sur ses gonds, et se referma derrière lui. Puis, on recommença à le pousser en avant dans ces souterrains qui paraissaient interminables.

Dix minutes au moins s'étaient écoulées depuis l'instant où l'on avait ouvert les portes de la cage, et au train dont ils marchaient, Henri calcula qu'ils devaient bien avoir parcouru un mille.

A peine avait-il fait cette réflexion qu'il distingua le bruit de plusieurs pas qui approchaient de la direction opposée.

— Il est trop tard ! car la cloche d'argent a déjà tinté, dit l'un des gardiens du chevalier.

C'était la première fois qu'on rompait le silence.

— Oui, la cloche d'argent a tinté, observa celui qui tenait le chevalier par le poignet, et que notre héros reconnut, à la voix, être Cyprien, rangeons-nous.

Les hommes s'arrêtèrent court, et se placèrent le long du mur.

Le bruit de pas se rapprocha de plus en plus, et Henri entrevit de nombreuses lumières qui brillaient comme des météores ; mais il ne put distinguer par qui elles étaient portées.

Pas un mot ne fut prononcé : il semblait que ceux qui passaient ainsi ne reconnaissaient pas ni ne voyaient même pas les hommes au pouvoir desquels était notre héros.

Le chevalier estima qu'il ne devait pas y avoir moins de quatre-vingts personnes dans la troupe qui avait défilé devant lui. Mais que signifiait cette observation que la cloche d'argent avait tinté ? Encore un mystère qu'il lui était impossible de comprendre.

L'on se remit en marche ; mais au bout de quelques pas, une troisième porte s'ouvrit, puis on monta un escalier au haut duquel était une autre porte. On fit ensuite traverser à Henri de Brabant un endroit qui lui parut être une salle pavée de marbre, et quelques secondes après, ils se trouvèrent en plein air.

La troupe s'arrêta, et l'on fit monter le chevalier à cheval : mais à peine avait-il les pieds dans les étriers qu'une corde passant sous le ventre de l'animal fût attachée au bas de ses jambes ; et quoi qu'elle fût assez lâche pour lui permettre de galoper à son aise, elle était arrangée de façon à rendre inutile toute tentative d'évasion.

Les gardiens de Henri montèrent également à cheval, et on partit au trot, en traversant un pont-levis, ainsi qu'il était facile de la reconnaître aux échos qu'éveillait le sabot des chevaux.

A peine Henri eut-il commencé à respirer l'air frais, qu'il sentit renaître sa force et son courage. C'est qu'en effet, tant qu'il avait été dans le souterrain il ne lui avait pas paru qu'il y eût la moindre chance de salut, tandis que dans la route large et découverte où ils galopèrent, il n'était pas absolument sans espoir.

Tâchons de bien faire comprendre la position de Henri de Brabant.

Quand il avait été assailli par ses ennemis inconnus, une corde avait été attachée à chacun de ses poignets, et les deux bouts, après avoir fait le tour de son corps, étaient liés ensemble. Ses bras étaient donc ainsi retenus près de son corps. Une robe de moine, avons-nous dit, avait été jetée sur ses épaules, et on lui avait rabattu le capuchon sur le visage. Puis, quand on l'eut hissé à cheval, on avait pris soin de passer une corde entre ses jambes pour empêcher qu'il ne se laissât glisser à terre. A sa droite et à sa gauche, il avait trois ou quatre individus, probablement bien armés, et, dans tous les cas, déterminés à ne pas le laisser échapper.

Mais à peine eût-on dépassé le pont-levis que Henri de Brabant chercha à se débarrasser de ses liens, et un quart d'heure lui suffit pour rendre la liberté à son bras droit, puis à son bras gauche, ce qui lui fut bien plus facile. Une fois qu'il eut les mains libres, il se dit qu'il était à moitié sauvé.

Tout le temps, l'on avait continué à marcher au trot. L'une des personnes qui se tenaient à droite du chevalier conduisait son cheval par la bride, en sorte que son voyage ressemblait beaucoup à celui qu'il avait fait, le matin, pour se rendre auprès de la Princesse Elizabeth.

Henri s'occupa ensuite à détacher prudemment l'un des boutons qui fermaient son capuchon, afin de s'assurer du nombre de ses ennemis, de la façon dont ils étaient armés, du pays qu'il traversait, et, en un mot, de pouvoir mieux calculer ses chances.

La lune ne répandait qu'une lumière faible et incertaine, car le ciel était menaçant, et de gros nuages couraient dans l'espace. C'était une circonstance heureuse pour notre héros, puisqu'elle empêchait ses ennemis de s'apercevoir de ses mouvements.

(A continuer.)

# CHRONIQUE.

## I.

CANADA : — La Congrégation de N.-D. à Ottawa. — La Présentation. — St. Vital. — Mde. Trincano. — L'Hon. Juge Smith. — Concours de Poésie. — Lord Young. — Les tapageurs. — Ontario. — La Baie d'Hudson.  
ROME : — Pie IX et la Franc-Maçonnerie. — La liberté. — Le trône de Pie IX. — Mgr. Tizzani. — Persécutions au Japon.  
ESPAGNE : — Triple absurdité. ITALIE : — Voyage de Prince Napoléon. PRESSE : — Rôle machiavélique. RUSSIE : — La campagne d'été. AUTRICHE : — Panique financière. EGYPTE : — Chemin de fer d'Alexandrie. L'AMÉRIQUE : — Grant.

Les Dames de la Congrégation de Notre-Dame ont ouvert un Externat à Ottawa sur le même plan que celui de la rue Saint-Denis ; cette détermination a été parfaitement accueillie par le clergé et par la population de la capitale. Depuis longtemps déjà elles avaient été sollicitées d'y fonder un établissement. Cette année enfin elles ont pu donner cette satisfaction aux nombreuses familles que le siège du Gouvernement a forcées de se transporter à Ottawa. L'Externat est ouvert, les élèves y accourent en grand nombre ; déjà les classes ne suffisent plus et l'on parle d'acquérir un nouveau terrain pour étendre la bonne œuvre.

— Chaque année la fête de la Présentation de la Vierge au Temple, réunit, sous les voûtes de l'élégante chapelle du grand Séminaire de la Montagne, les vénérables fils de M. Olier, qui célèbrent ce jour leur fête patronale. L'office du matin se termine par une touchante cérémonie dont les fidèles de Montréal ont été pendant longtemps les témoins, la *Rénovation des promesses cléricales*.

Il est beau, il est touchant de voir cette troupe de jeunes lévites, brûlants de ferveur et brillants d'espérance, ces vétérans du sanctuaire blanchis dans un ministère de charité qui compte parfois un demi siècle de travaux et de dévouements, il est touchant de les voir se prosterner et renouveler aux pieds des autels leurs serments et leur sacrifice avec toute l'ardeur de leurs premières années : "*Le Seigneur, disent-ils, est la part de mon héritage,*" et le Seigneur sait s'ils disent vrai, et avec quelle générosité !

Pendant ce temps le chœur des Ecclésiastiques et celui du Collège redisent à l'envi le sacrifice de la Vierge, enfant de trois ans, qui donna la première l'exemple de cette offrande, et répètent à chaque fois la strophe de la consécration :

" Voilà pourquoi, Seigneur, ta famille se consacre à toi ;  
Voilà donc que tu restes notre partage,  
Toi qui né de la Vierge Marie  
Renaît chaque jour par notre ministère."

Cette année l'éclat de cette cérémonie a été rehaussé par la présence de trois Vénérables Prélats qui, venant à cette fête de famille, ont voulu par là témoigner de leur haute estime pour le Séminaire de Saint-Sulpice et les grandes œuvres qu'il dirige avec tant de bénédiction pour le bien de l'Eglise et du pays. Mgr. de Montréal officiait ; Mgr. Rogers, évêque de

Chatham, et Mgr. LaRocque, évêque de Saint-Hyacinthe, assistaient aux places d'honneur qui leur avaient été préparées. Un bon nombre de prêtres de la ville et des paroisses voisines, étaient aussi accourus à cette solennité. Après le dîner, Nos seigneurs les Evêques furent reçus par le grand Séminaire et le Collège ; le soir Mgr. Rogers chanta les Vêpres et le Salut.

Huit jours après, Verchères avait aussi sa fête : le premier Pasteur du diocèse était là de nouveau, au milieu de ses enfants et présidait à la translation solennelle des reliques de St. Vital, que la paroisse a dernièrement reçues de Rome.

Nous voudrions n'avoir que de joyeuses nouvelles à raconter, malheureusement deux morts se présentent à enregistrer pour ce dernier mois : celle de Madame Trincano, religieuse du Sacré Cœur, et celle de l'honorable juge Smith.

—Marie Thérèse Trincano était née près de Milan ; elle reçut son éducation en France, entra au Sacré-Cœur en 1831, et fut envoyée en Amérique en 1847. Après avoir rempli pendant quatorze ans les fonctions d'assistante et de maîtresse des novices au couvent de Manhattanville, Etat de New-York, elle vint en Canada pour prendre la direction de la maison du Sault-au-Récollet où elle vient de mourir. C'est près de dix années qu'elle a consacrées au milieu de nous à l'instruction et à l'éducation des jeunes personnes. Femme d'intelligence, de savoir et de piété, son passage a laissé des traces qui ne s'effaceront pas : son action ne s'est pas seulement fait sentir auprès des élèves qu'elle a formées ; mais elle a rayonné jusqu'au sein de notre société où par ses conseils elle a su répandre l'amour du bien et de la vertu.

—L'Honorable Juge Smith était de Montréal, il avait fait ses études en Ecosse, et son droit en Canada, sous Messieurs Beaubien et Gale : entré au Barreau en 1830, il se mêla autant aux luttes de la tribune qu'aux luttes judiciaires. En 1844, il fut député à la Chambre par les cantons de l'Est et nommé Procureur-Général la même année. Il occupa ce poste important jusqu'en 1847 et ne le quitta que pour aller s'asseoir au Banc de la Reine. Esprit supérieur dans toutes les fonctions qu'il a remplies, il se fit surtout remarquer par un grand attachement aux devoirs de sa charge et une parfaite exactitude à les remplir ; il est mort le 29 novembre.

—Le journal de l'*Instruction Publique* a publié le mois dernier le rapport de la Faculté des Arts de l'Université-Laval sur le concours de Poésie de l'année 1868. Nous en détachons le morceau suivant où il est parlé de M. E. Prudhomme qui a obtenu la *Médaille d'argent*. Nos lecteurs connaissent déjà ce jeune Poète, qui promet d'être une des gloires de Montréal.

“ J'arrive enfin au poème qui a déterminé les suffrages du jury et auquel la Faculté des arts a décerné la médaille d'argent. S'il n'a pas obtenu la palme la plus brillante, l'auteur saura bien la ravir un jour. Déjà nommé honorablement dans ce concours, il monte rapidement au sommet de la perfection. Son talent se fortifie ; et, bientôt, comprenant que le travail et l'étude peuvent seuls donner à la fécondité, quelque peu exubérante encore de sa pensée, des jets moins multipliés, mais plus forts, des détails plutôt choisis que nombreux, il émondera le feuillage trop abondant de sa poésie. Il sait déjà embrasser un sujet dans toutes ses parties, l'agrandir même à son gré, se tracer un cadre vaste et régulier, et le remplir,

sinon avec cette perfection et cette sobriété qui sont d'un art consommé, du moins avec cette abondance qui ne laisse plus que l'embaras du choix.

“ Dans un court prologue le poëte annonce heureusement son sujet et les divisions de son sujet. Il me permettra d'en citer quelques strophes qui me dispenseront d'analyser moi-même son ouvrage.

Je voyais s'avancer, étincelants et calmes  
Des prêtres au cœur généreux ;  
Prédicateurs du Christ, ils portaient tous des palmes  
Et des vêtements lumineux.

Je voyais s'avancer les âmes de ces braves  
Qui combattaient pour leur grand Roi.  
Alors qu'ils repoussaient de funestes entraves  
Ils défendaient aussi leur Foi.

Je voyais resplendir dans l'azur diaphane  
Le voile des Vierges de Dieu ;  
Sur terre, elles prient, loin d'un monde profane  
Dans le silence du Saint lieu.

Ces martyrs rayonnant de fraîcheur et de grâces  
Chantaient l'éternel Hosanna ;  
Ils venaient se pencher à travers les espaces  
Sur le beau ciel du Canada.

Le missionnaire, le soldat, la vierge chrétienne : voilà les sujets que le poëte célèbre dans trois chants ; voilà les martyrs dont il chante le dévouement. On le voit : non content des héros qui ont fécondé de leur sang la semence de la foi dans les forêts de la Nouvelle-France, sujet vaste déjà et capable d'effrayer un esprit plus timide que le sien, l'auteur chante le soldat, qui, lui aussi, prodigue ses jours à la défense de la religion de la patrie, et la vierge chrétienne qui sacrifie à l'amour de son Dieu les jours d'une vie brillante, heureuse et honorée selon le monde pour s'ensevelir vivante entre les quatre murs d'un cloître comme entre les planches d'un tombeau. C'est ainsi que le poëte agrandit son sujet ; qu'il ouvre des perspectives nouvelles en multipliant les objets qui l'avoisinent.

Le premier chant avec moins d'éclat dans les images, moins de pureté dans le goût et dans le style, rappelle involontairement la manière de Victor Hugo dans quelques pièces qui signalent la seconde période de son génie. Ce sont les mêmes énumérations, la même profusion de détails, la même anatomie de la pensée. On croit sentir le scalpel du médecin, dis-séquant à plaisir, je ne dirai pas le cadavre mais les ailes de la poésie. Rarement les vers s'élancent vers les sublimes sommets où plane le génie lyrique ; il semble parfois embarrassé dans les plis nombreux de son vêtement et se traîner péniblement lorsqu'il devrait voler d'un vol libre et hardi dans les régions sublimes de l'air. Sans doute, le poëte, en continuant de bien penser, donnera à son vers une allure plus franche, un vêtement plus brillant, un ton plus élevé et plus soutenu, tout ce qui lui manque encore du côté de l'élégance, de l'harmonie, de la noblesse et de la précision.

Ces défauts ou plutôt ces imperfections sont moins sensibles dans le second chant : la variété du rythme donne à la poésie une aisance qu'elle n'a pas dans les grands vers. Cependant si la muse encore timide, en parcourant, sous l'armure des preux, les chants du combat, fait parfois jaillir



une étincelle cachée sous la cendre, parfois aussi, elle brûle ses ailes au feu mal éteint du canon.

Je ne dirai rien du troisième chant, intitulé la *Vierge de Dieu*, où l'auteur fait parler l'esprit du siècle et l'esprit du ciel. M. Eustache Prud'homme, notaire à Montréal, lira lui-même cette partie de son ouvrage avec l'épilogue qui termine le poème, et vos suffrages apprécieront, mieux que je ne le pourrais moi-même, les mérites de notre jeune poète."

—Lord Monck nous a quitté après avoir reçu de sa Souveraine un témoignage flatteur de sa bonne administration.

Son Excellence Lord Young, décoré Grand-Croix de l'Ordre du Bain, est arrivé à Ottawa. Il est, dit-on, enchanté de la réception qui lui a été faite par toutes les Associations de la Capitale ; et le peuple d'Ottawa de son côté, charmé de l'air de dignité, d'intelligence et de bienveillance qui se peint dans tous les traits de notre nouveau Gouverneur. Que son séjour soit aussi heureux que sa venue.

S'il pouvait enfin mettre d'accord ces braves tapageurs de la Nouvelle-Ecosse. Ils vont ruiner leur tempéramment, ces braves gens, tant ils parlent et tant ils écrivent, et puis quel profit!

Les gens d'Ontario sont-ils plus sages! Ils le croient assurément, ce qui ne les empêche pas de défaire, cette année, ce qu'ils ont fait l'année précédente, et de rendre aux mines du lac Supérieur la franchise et la liberté dont elles ont besoin pour prospérer. Voilà qui est franc, ils ont eu tort et ils l'avouent.

Cependant ne vous fiez pas à leurs chiffres et à l'air de prospérité que leurs finances affichent, il pourrait bien y avoir plus tard le revers de la médaille.

C'est sans doute pour prévenir tout scandale que le gouvernement se lance dans la voie des économies et refuse cette année les subsides octroyés jusqu'ici aux écoles de diverses sectes religieuses. Ce projet a fort indisposé les conservateurs, une députation a été envoyée au Premier-Ministre qui ne paraît nullement décidé à revenir sur ses pas, et voilà la discorde jusque dans le camp des défenseurs du Ministère.

—Les nouvelles qui nous sont venues d'Angleterre sont au moins plus agréables. Sir G. Cartier a parfaitement mené les négociations qui ont rapport à l'acquisition du Territoire de la Baie d'Hudson ; le Canada n'aura rien à payer à la Grande Compagnie, et nous allons être riches avant peu ; nous aurons le pôle nord, et le fameux passage où l'on ne peut guère passer ; nous aurons le pôle froid, le pôle magnétique, tous les pôles désirables, et de la glace pour tous les étés ; puis comme prime, toutes les familles d'ours bruns et blancs, tous les genres de baleines, de phoques et d'Esquimaux imaginables, voilà donc un vaste champ qui s'ouvre à la colonisation! hâtons-nous d'y convoquer l'Europe toute entière, car messieurs les Yankees pourraient bien nous jouer le nouveau tour d'acheter le territoire du nord-ouest, comme ils ont acheté le territoire d'Alaska, quittes à payer la grande compagnie, en commandant une promenade maritime sur nos côtes à l'Amiral Farragut.

Nous avons reçu la brochure intitulée : *Le Canada et les Zouaves Pontificaux*. Nos remerciements à qui de droit. C'est une heureuse idée que celle qu'a eu le Comité de Montréal de recueillir toutes les pièces officielles qui ont trait au mouvement catholique qui a si profondément remué le pays. Elles perpétueront le souvenir d'un des faits les plus beaux de l'histoire du Canada.

Nous avons également reçu un *Souvenir* du Rév. P. M. Mignault, notre reconnaissance à l'estimable M. Dion.

## II.

Parmi les outrages que l'on adresse au pape et que l'on renouvelle précisément à l'heure où nous écrivons, il faut mentionner ceci : "La franc-maçonnerie publie le procès-verbal d'une loge de Sicile constatant l'initiation du F. \* \* \* Jean-Marie Mastai-Ferretti, et accompagne ce procès-verbal d'une photographie représentant le saint-père revêtu des insignes maçonniques."

On a repoussé plusieurs fois cette odieuse calomnie. Mais nous ne devons pas craindre d'y revenir, en joignant quelques détails inédits que nous tenons de la source la plus élevée. La méchanceté des sectaires a assigné, il est vrai, à ce prétendu fait des circonstances trop diverses pour qu'il n'en ressorte pas sa fausseté évidente. Ainsi, ils ont dit d'abord que Jean-Marie Mastai avait été initié dans la loge de Simigaglia, son pays ; puis d'autres se sont rabattus sur l'Amérique méridionale, où le comte, devenu missionnaire, donnait l'exemple du plus grand zèle apostolique ; d'autres encore ont parlé de l'Amérique du Nord qu'il n'a jamais traversée : en désespoir de cause, ils le font recevoir en Sicile, dont il ne connaît les rivages que par les cartes géographiques.

Or la jeunesse du comte Jean-Marie Mastai s'est écoulée dans une retraite presque absolue. Sa santé exigeait cette retraite et lui facilitait la méditation et la piété. Il y a souvent quelque trait de la miséricorde céleste sous les maux dont Dieu permet que nous soyons atteints. L'enfant souffrant préparait à son insu ses saintes et glorieuses destinées.

"On s'est efforcé en mille manières de calomnier ma jeunesse, disait encore récemment Pie IX à un personnage ecclésiastique. Notre-Seigneur Jésus-Christ et la très-sainte Vierge savent, ajoutait-il avec humilité, que si je n'avais pas les vertus d'un saint, j'étais du moins un jeune homme toujours craignant Dieu, adonné à la prière et à la fréquentation des sacrements. Étaient-ce là des dispositions pour m'enrôler dans la franc-maçonnerie ?"

La piété du comte Mastai était telle que, tout jeune homme et laïque, il fut nommé par Pie VII à la présidence de l'hospice dit de Tata Giovanni, charge que l'on n'avait jusqu'alors donnée qu'à des ecclésiastiques. Au reste, sous l'habit laïque, il faisait ses études pour le sacerdoce et visitait avec une ferveur singulière les sanctuaires de Rome, surtout ceux de la Vierge Marie.

En vérité sont-ce là les mœurs et les dévotions d'un franc-maçon ?

Mais, *mentez, mentez, il en restera toujours quelque chose*, a dit Voltaire, et ses disciples n'ont pas dégénéré de leur père.

Une parole profonde où se révèle l'âme généreuse, mais désabusée de Pie IX, est celle-ci : Un jeune français, rédacteur d'un journal libéral, admis à l'honneur d'une audience particulière, avait été amené par la paternelle bonté du saint-père sur le terrain brûlant de la liberté, où prennent feu toutes les premières aspirations de l'âme ; l'enthousiaste croyant, espérait tout des autres :

"La liberté, disait-il, c'est le pouvoir d'être bon par la science et par la volonté.

— Mon jeune ami, répondit Pie IX en lui prenant la main, j'ai eu votre âge ; comme vous j'ai cru à la liberté ; mais la liberté, comme la vertu, sont filles du ciel. Pour les maintenir sur la terre il faut le pouvoir qui détermine les limites entre la voie frayée des peuples et l'abîme où ils s'engloutissent !”

Le 24 Septembre, le Saint-Père a tenu un Consistoire public pour la remise du Chapeau à L.L. EEm. Ferrieri et Barili. Le cardinal Ferrieri est attaché à la Congrégation des Evêques et réguliers, du concile, de l'index, des indulgences et reliques sacrées : et le Cardinal Barili à la Congrégation de la consistoriale de l'index, des affaires ecclésiastiques extraordinaires et des études.

Le même jour a été tenu un consistoire Secret pour la préconisation de divers évêques à des sièges situés en Espagne, au Brésil, en Bolivie et dans les régions infidèles :

Quelques protestants d'Angleterre ont adressé au pape une pétition qui porte aussi la signature d'un certain nombre de catholiques.

Ils demandent que les bases du droit des gens soient déclarées par le saint-siège et le concile, et en particulier les principes qui distinguent la guerre légitime de la guerre illégitime ; les principes qui garantissent au citoyen armé qu'il ne sera pas appelé à échanger son caractère de défenseur du droit contre celui d'agresseur et d'assassin.

Un des plus glorieux noms de l'histoire du Portugal, le duc d'Albuquerque, grand d'Espagne, vient de s'engager dans les zouaves pontificaux comme simple soldat.

Pie IX vient d'ordonner la publication de quatre décrets de la congrégation des rites : l'un qui autorise la formation d'une commission chargée d'introduire la cause de béatification du vénérable serviteur de Dieu frère Dominique-Antoine de Rome, *ab urbe*, capucin mort à Pipern, et qui a longtemps édifié la ville d'Albano par ses vertus ; l'autre qui constate la validité du procès sur la réputation de sainteté, les vertus et les miracles du vénérable serviteur de Dieu frère Michel-Ange de Saint-François, laïque profès des mineurs de la stricte observance de Saint-Pierre d'Alcantara, mort à Naples ; le troisième constatant aussi la validité des procès sur la réputation de sainteté, les vertus et les miracles du vénérable serviteur de Dieu Clément-Marie Hofbauer, de Vienne, prêtre profès de la congrégation du Très-Saint Rédempteur, et propagateur de cette insigne congrégation ; le dernier confirmant le culte rendu de temps immémorial au serviteur de Dieu, Guala, de l'ordre des Frères prêcheurs, évêque de Brescia et appelé bienheureux.

— Un ouvrage d'une importance considérable dans les circonstances actuelles, le travail de Mgr. Tizzani sur les *Conciles généraux*, est sur le point d'être achevé. Cet ouvrage, dédié au cardinal Lucien Bonaparte, aura trois volumes. Le premier, embrassant les conciles d'Orient, a paru en septembre ; le deuxième, allant du premier concile de Latran au deuxième concile de Lyon, et le troisième, du concile de Vienne au concile de Trente inclusivement, seront publiés en novembre.

Mgr. Tizzani mérite d'être connu. Traçons de lui une courte esquisse. Archevêque de Nisibe, grand aumônier de l'armée pontificale et professeur d'histoire ecclésiastique à l'université de la Sapience, c'est un des personnages les plus remarquables du monde ecclésiastique de Rome. Il est aveugle ; mais, en dépit de son infirmité qui semblerait le condamner

au repos, il garde une activité extraordinaire et vit comme si ses yeux n'étaient pas à jamais fermés, au milieu des bibliothèques, dont les catalogues lui sont tous connus. On le rencontre là souvent. Sa taille est haute ; son visage, empreint de cette sérénité particulière aux aveugles, a de l'attrait. Sa mémoire est si sûre qu'il dit souvent à ses secrétaires embarrassés pour trouver un document : " Prenez tel volume, de tel rayon, et cherchez à telle page ; cela doit y être." Les dates elles-mêmes rarement lui font défaut. On dirait qu'il a devant lui, sous le regard de son intelligence, les personnages historiques de toutes les époques.

A deux heures après minuit, Mgr. Tizzani se lève et écrit jusqu'au moment où il commence sa préparation pour la sainte messe, qu'il dit vers les dix heures. Je dis qu'il écrit. A l'aide d'un garde-main qu'il s'est fabriqué lui-même, il trace au crayon, sur de grandes feuilles de papier, des caractères qu'un secrétaire spécial est chargé de reproduire dans la journée. C'est ainsi que des volumes d'histoire ecclésiastique, des mémoires sur l'archéologie, des controverses, des leçons pour la Sapience, et de nombreuses correspondances sont dus à ce savant et infatigable prélat.

Les nouvelles du Japon sont fâcheuses et la persécution recommence sur une vaste échelle contre les chrétiens.

Depuis longtemps déjà des bruits sinistres circulaient à Nangasaki, et le Consul français, M. Roches, en avait averti Mgr. Petit-Jean ; il s'était même consulté avec lui pour prendre les mesures que demandait la prudence et prévenir un malheur. Le Consul anglais, à son tour, avait fait parvenir au prélat ses craintes et ses appréhensions. Trois cents chrétiens devaient être arrêtés et condamnés à la déportation, pour parer à ses tristes éventualités, Mgr. Roches demanda au Gouverneur une entrevue qui lui fut refusée. Le consul d'Angleterre fut plus heureux, il vit le Gouverneur et apprit de lui que la question des chrétiens s'agitait effectivement à Kioto ; il en fit prévenir Mgr. Petit-Jean. Ce fut dans ces tristes circonstances qu'on célébra la fête des deux cent cinquante martyrs japonais béatifiés l'année dernière ; jamais fête ne fut célébrée avec plus de ferveur, les chrétiens demandèrent au ciel la grâce d'imiter leur courage s'ils étaient appelés à confesser la même foi.

Quelques jours de calme succédèrent, mais de ce calme qui précède la tempête. Bientôt 130 chrétiens sont mandés au Palais du gouverneur ; ils s'y rendent sans appréhension ; ces comparutions sont périodiques, et sans résultats. On les fit attendre une journée entière à la porte du Palais, enfin on les fit entrer en repoussant à coups de bâtons leurs parents et leurs amis qui voulaient les suivre.

Que se passa-t-il dans cette entrevue, on l'ignore. On vit bientôt sortir les généreux confesseurs ; ils se dirigeaient sur le rivage, une jonque les y attendait. Dès qu'ils furent montés à son bord, le navire prit le large : que sont-ils devenus, on l'ignore. On pense ou qu'ils ont été conduits aux mines, ou noyé en pleine mer.

### III.

En Espagne, la guerre civile qui n'a duré que quelques heures, a permis aux bourgeois victorieux de reporter leur colère contre les moines, et les religieuses et les sociétaires de Saint-Vincent-de-Paul. Les dames Espa-

gnoles ont protesté contre les injustes violences et ce courage leur fait honneur.

En revanche, la main mise sur les biens du clergé, comme il arrive toujours, n'a point enrichi les voleurs, les nouvelles financières sont lamentables. Toutes les caisses déjà dégarnies sous l'ancien régime ont été totalement vidées par le gouvernement provisoire. Il y a plus, on a osé mettre la main sur les fonds déposés par les particuliers à la caisse des dépôts et des consignations, qui aujourd'hui non seulement ne peut pas rembourser mais encore ne possède aucun capital. Telle est la situation que la Révolution a faite à l'Espagne, dont les récoltes ont manqué, et où la faim, cet hiver, sera peut-être exploitée par les ambitieux. Si M. Girardin et M. Victor Hugo voulaient y songer, peut-être auraient-ils moins de foi, le premier dans ses *mécanismes*, l'autre dans ses antithèses sonores.

Les élections se préparent cependant basées sur le suffrage universel auquel on n'apportera d'autres restrictions que celles de l'âge et de la nationalité. Les éléments qui entreront en conflit, sont 1o. le gouvernement provisoire de Prim et Serrano, avec les progressistes : leurs vues sont connues, et leur force est dans l'armée.

2o. le parti démocratique ou républicain, auquel se joignent pour la circonstance Cabrera et tous les partisans de Don-Carlos, et même les partisans d'Isabelle, sauf, après la victoire, à recommencer la querelle. Si l'on en vient aux armes, une série de guerres civiles va s'ouvrir dont il est impossible de prévoir la fin.

La scission entre ces deux éléments est un fait aujourd'hui parfaitement accusé. Les Républicains, plus actifs que leurs adversaires, se sont mis activement à l'œuvre : partout ils ont établi des comités démocratiques, qui couvrent les murs des villes de leurs manifestes, et des ateliers nationaux qui, chaque semaine, coûtent aux municipalités 900,000 réaux.

Un nouveau candidat se présente, dit-on, pour le trône d'Espagne, c'est le prince Léopold de Hohenzollern. Ce serait très-habile pour la Prusse de prendre ainsi la France en queue, mais adieu le temps où M. de Bismark pouvait tout faire.

Voici du reste ce que pense de toutes ces candidatures l'auteur de la brochure *Prim et le prince des Asturies*. Des quatre solutions mises en avant, trois sont absurdes. Absurde la République, parce qu'avec le génie espagnole, elle créerait un Mexique européen.

Absurde le protectorat de Prim, parce qu'au bout de quelques semaines, il serait un *Cromwel mannequin*.

Absurde la royauté de Don Carlos, parce que son avènement n'est possible que par le suffrage universel, c'est-à-dire que par la négation de ce qui constitue son droit.

Reste la quatrième solution, qui serait une panacée ; *Prim et le prince des Asturies* dont il serait le régent !!

A savoir si la panacée ne serait pas trop fade ?

Les nouvelles deviennent de plus en plus affligeantes.

—Le voyage du Prince Napoléon à Turin a donné lieu à une foule d'interprétations : d'après une correspondance de Florence au *Journal de Bruxelles* les communications du Prince paraissent avoir porté sur trois points et avoir eu le caractère d'un *avertissement amical*, d'une *remembrance* et d'une *mise en demeure*.

Le gouvernement français sait que la Démagogie italienne n'attend qu'un signal pour proclamer la *République fédérative*, et il en a averti le Cabinet de Florence : les détails ont été tellement précis et circonstanciés que Victor-Emmanuel en a été profondément frappé et a compris qu'il était temps de songer à sa couronne, à sa sûreté et à celle de ses enfants.

Le Prince aurait ensuite remontré à son beau-père, que l'alliance de la Russie et de la Prusse ne le sauverait pas, s'il venait à se tourner contre la France, à qui il serait facile de soulever en Italie les populations mécontentes, et de rappeler les anciens princes contre la maison de Savoie.

Enfin, le cabinet de Florence aurait été mis en demeure de s'arrêter dans ses projets irréalisables sur Rome capitale, et de briser l'organisation démagogique qu'il a plutôt encouragée que tolérée. S'il ne le peut, il n'est plus gouvernement et la Révolution maîtresse en principe n'a plus qu'à se constituer en fait. S'il le peut et ne le fait pas, c'est la guerre avec la France. La France alors éclairée sur ses intentions avisera selon ses intérêts et ses devoirs.

L'Italie n'en est pas moins à la veille d'une crise imminente : le ministère berce le roi d'illusions que Victor-Emmanuel ne voudrait pas voir se dissiper, il joue sur l'abîme et il y joue en insensé.

La vérité est que les Piémontais sont détestés des Alpes à l'Adriatique, et que si les peuples dont ils ont envahi le pays avaient assez d'énergie, rien ne serait plus facile que de les en chasser.

Mazzini et Garibaldi profitent de cette désorganisation générale pour préparer la chute de la monarchie, et l'on pense que ce sera en Sicile que le feu sera mis à cette traînée de foudre qui sillonne toute l'Italie et adouit à Florence sous le palais Pitti : il n'est pas dit que les Mazziniciens ne réservent leurs *moyens moraux* que pour le Pape.

La Révolution complète au grand jour comme en Espagne ; et comme en Espagne le gouvernement ne se sent pas assez fort pour arrêter ces hideuses publications qui, chaque matin, viennent jeter la consternation dans les consciences honnêtes ; Rome et Florence sont menacées à la fois, l'autorité militaire redouble ses précautions, ce qui accuse ses appréhensions. Evidemment, dit un correspondant, l'heure de la *Vendetta di Mentana* approche, mais ce pourrait bien être celle de la *Vendetta di Dio*.

—Un discours prononcé par le premier ministre Autrichien au sein de la Commission militaire du Reichsrath, à Vienne, a fait voter presque à l'unanimité un contingent de 800,000 hommes, que l'Autriche, selon M. de Beust, doit avoir sous les armes pour faire face aux éventualités possibles et peut-être prochaines.

Un tel discours n'était pas de nature à rassurer les banquiers, aussi a-t-il jeté le désarroi parmi les gens d'affaires, la panique a été générale, et telle que l'honorable Chancelier de l'empire a dû reprendre la parole, pour déclarer de nouveau que personne n'était plus pacifique que lui et que ces 800,000 hommes n'auraient d'autre emploi que de garder la paix. Il paraît que la raison a été trouvée excellente et les fonds publics sont remontés à flôt. A Berlin même les paroles de M. de Beust n'ont causé aucune émotion, et l'on a daigné reconnaître qu'en présence de la position militaire des autres puissances, 800,000 hommes pour l'Autriche n'est pas chose exagérée ; comme il sont charmants ces politiques !

Les Polonais de la Galicie eux ne sont pas aussi bons enfants que les Prussiens vis-à-vis de M. de Beust. Il ne cessent de bouder, et menacent de ne se déridier que lorsqu'ils seront constitués en gouvernement comme la Hongrie. La Bohême de son côté n'est pas de meilleure humeur, ni moins exigeante ; puis il y a la Styrie, le Tyrol, l'Esclavonie et la Croatie. Allons M. de Beust, courage ! la besogne ne manquera pas de longtemps.

—Le dernier discours du Roi de Prusse, à l'ouverture des Chambres, discours tout pacifique, a porté la joie dans le cœur des joueurs à la hausse : mais au fond la situation demeure la même. La Prusse qui, à la face du ciel et de la terre, a proclamé que la justice n'est qu'un mot, la Prusse a marqué son apparition sur la scène par l'égorgeant de la Pologne. De nos jours, on l'a vu essayer d'ancantir le Danemark, détrôner les petits princes de l'Allemagne du Nord, et préparer avec un machiavelisme inouï sa domination dans le Sud.

Pour arriver à ses fins détestables, cet Etat, primitivement pétri de *bone* et de *crachat* comme s'exprime M. de Maistre, se pliera à tous les rôles. Aux libéraux Allemands il dira : Je suis le soldat de la liberté germanique ! A l'Angleterre jalouse de la brume : Je deviendrai, moi aussi, une puissance militaire de premier ordre ! Aux Italiens : Venez à moi, et je vous délivrerai du patronage des Français, et je vous donnerai le Tyrol, etc. A Prim, l'aventurier conspirateur : Tenez, recevez ces millions, détrônez Isabelle et jouez un mauvais tour à Napoléon III qui vous a repoussé comme un traître. Qu'on ne l'oublie pas, la nation prussienne s'est faite à l'image de son fondateur, un chevalier apostat, un ambitieux sans foi ni loi dont les traditions détestables sont devenues une règle dans l'Etat.

Pour vivre et prospérer, la Prusse est pour ainsi dire condamnée à se jouer de tout le monde. Elle n'a fait autre chose depuis 1866, mais rira-t-elle la dernière !

Et ce qui est le comble de l'impudence, c'est que Guillaume ose faire peser les conséquences de sa politique sur ceux qui en sont les victimes. Il accuse les princes dépossédés et les démocrates, d'avoir causé la *stagnation des affaires*. Mais toute l'Europe ne sait-elle pas que les inquiétudes publiques n'ont d'autre cause que les *glorieux événements* de 1866, et la position insoutenable qui a été faite aux petits Etats d'Allemagne, et que c'est la Prusse qui, en donnant un développement disproportionné à sa puissance militaire, a entraîné après elle tout le reste de l'Europe dans la voie du déficit et de la ruine.

—Le prince Gortchakoff est fort content, il le dit lui-même à qui veut l'entendre de ce qu'il appelle sa *campagne d'été* en Allemagne.

Il paraîtrait que le Cabinet de Berlin était au commencement de l'été assez inquiet de l'attitude des Etats du Sud qui se montraient de plus en plus hostiles aux aspirations de la Prusse et dirigeaient leurs regards du côté de la France et de l'Autriche, ce qui ne faisait ni le compte de la Prusse ni celui de la Russie.

Pour ramener les princes du Sud à l'alliance *Prusso-Russe* le prince Gortchakoff a conseillé à l'empereur Alexandre, un voyage en Allemagne. L'empereur a vu à Kissingen, les princes de Hesse, de Wurtemberg et de Bavière, et comme ils hésitaient, craignant l'opposition de leurs chambres

et la révolte de leurs sujets, le Czar au nom du Cabinet de Berlin, leur aurait, dit-on, promis que les baïonnettes prussiennes arrangeraient tout pour le mieux, et comme le jeune roi de Bavière se montrait incrédule et se tenait à l'écart, pour rompre ses hésitations on le fiança à la princesse Olga, et le voilà gendre futur de l'Autocrate.

C'est après cette assemblée de souverains que Alexandre et Guillaume se virent à Schwabach. Là, dans une entrevue entourée de mystère, sur un tertre élevé et hors de la portée de toute oreille indiscreète, les deux monarques purent se féliciter de voir leurs ambitieux projets en bonne voie, et se partager à leur aise l'Europe et l'Asie. Il ne reste plus qu'à les réaliser, mais c'est là le difficile.

Pendant ce temps, le prince Gortchakoff, à Bade, mettait en mouvement tous les agents russes, et il prétend que c'est lui qui a obtenu le traité d'extradition en vertu duquel les Etats du Sud livreront au Cabinet de Berlin quiconque aura encouru son mécontentement : et la convention militaire qui installe la Prusse au-delà du Mein, et fait de tous les Souverains du Sud de l'Allemagne des satellites du roi Guillaume. La campagne est en effet magnifique, et le Russe peut s'en vanter, mais Guillaume n'est pas encore Empereur d'Allemagne, il n'est que l'*Oncle de mon neveu*.

Le chemin de fer d'Alexandrie à Suez par Zagazig, a été ouvert le 8 septembre par une suite de fêtes auxquelles ont pris part les représentants des nations dont les intérêts sont engagés dans cette entreprise.

Une voie ferrée d'Alexandrie à Suez par le Caire existait déjà, mais traversant un pays de montagnes, les fortes rampes et les pentes qu'il avait fallu lui donner la rendaient insuffisante pour le vaste commerce de l'Orient. Ismaïl-Pacha ordonna donc de construire une nouvelle voie, passant par Zagazig, longeant le canal d'eau douce, et qui courant sur un terrain peu accidenté, pourrait s'étendre et donner au commerce de l'Asie toutes les facilités qu'il réclame ; l'œuvre a été conduite à bonne fin par Faïd-bey, et là, comme dans le canal de M. de Lesseps, " sont toute la prospérité et tout l'avenir de l'Egypte, qui grâce à ces grandioses et rapides moyens de transports deviendra nécessairement le lieu de transit de tous les produits et de tous les voyageurs du monde entier." (*Disc. de Faïd-Bey.*)

## IV.

Le général Grant sera donc le nouveau Président de la République Américaine ; cette élection fait espérer le retour à une situation moins équivoque et moins tendue que celle qu'a traversée le Président.

Quoique les Radicaux aient gagné l'élection présidentielle, leur triomphe est moins complet qu'on pourrait le croire. Où l'influence des partis se fait le plus sentir, ce n'est pas dans le choix du Président, mais plutôt dans le choix des représentants au Congrès ; or, de ce côté, les Radicaux ont beaucoup perdu. Ils ne posséderont pas dans le prochain Congrès la majorité absolue avec laquelle ils pouvaient passer outre, malgré le *Veto* du Président, et ils perdront encore si tous les Etats du Sud viennent à être réintégrés dans l'Union.

Il n'est pas à craindre d'ailleurs que le Général Grant, quoique leur élu, veuille sanctionner toutes les lois tyranniques qu'il plaira à son parti de voter et les empiétements sur le pouvoir exécutif. L'amour des pré-



rogatives de sa charge et de sa propre indépendance saura lui inspirer une résistance légitime. "Ayons la paix" a-t-il dit, c'est très-bien, mais que de choses à faire pour l'avenir !

Le Sud à pacifier ;  
 La suprématie des noirs à abattre :  
 Les Etats séparés à réintégrer dans l'Union :  
 La dette nationale à éteindre :

Enfin la corruption à réprimer dans toutes les branches de l'administration !

Malgré tout, on espère dans la prudence et le sens politique du Général Grant dont l'élection a été favorablement accueillie par la grande majorité du pays et même par une grande section du parti démocratique.

À propos de cette élection la *Presse* publie de judicieuses observations :

"Le succès du général Grant, dit-elle, a été rendu plus certain par les fautes du parti qui le combattait. Il y a eu deux vaincus dans la guerre civile : le Sud d'abord, et ensuite la Constitution. L'échauffement de la lutte avait fait arriver dans les deux chambres du Congrès la fraction la plus exaltée du parti unioniste, les républicains noirs. Maîtres du pouvoir au moment où le Sud succombait, ils ne voulurent pas s'en tenir au rétablissement de la Confédération ; ils voulurent satisfaire leur haine et leur soif de vengeance. Pour les contenir il aurait fallu l'ascendant moral que le Président Lincoln puisait dans son patriotisme incontesté, dans son intégrité, dans l'éclat de ses services et dans sa réputation de droiture et de bon sens. Lincoln disparu, l'autorité passa aux mains d'Andrew Johnson qui n'apporta, dans cette lutte difficile, que le sentiment de son droit et l'honnêteté de ses intentions. Pour vaincre ses résistances, le Congrès n'hésita pas à mutiler le pouvoir présidentiel et à dénaturer la Constitution.

Cet abus de la force et les mesures tyranniques adoptées vis-à-vis des Etats du Sud ont eu pour résultat de provoquer dans l'esprit public une réaction dont l'influence est visible dans les chiffres des derniers scrutins. Partout la majorité républicaine s'est notablement affaiblie : des Etats où ce parti avait eu, en 1864, les deux tiers des votants, ne lui donnent plus, en 1868, que quelque milliers de voix de majorité ! Si donc les Démocrates avaient eu le bon esprit de prendre pour candidat, un homme dont les antécédents et dont la conduite pendant la guerre civile eussent été au-dessus de tout soupçon : si surtout ils avaient choisi ce candidat parmi les notabilités des Etats de l'Ouest, qui jettent maintenant le poids décisif dans la balance électorale, ils auraient pu espérer de rallier à eux les républicains modérés, tous ceux qui inclinent vers les idées de conciliation et qui s'inquiètent des atteintes que la Constitution a reçues. Ils auraient abordé la lutte avec des chances de succès.

# TABLE DES MATIÈRES

PAR

## ORDRE ALPHABÉTIQUE,

1868.

A.		Pages	Pages	
Abyssinie et l'Angleterre.....		289	Cartier, Sir G. E., la Baie d'Hudson.....	984
Académie française—Réception du P. Gratry		381	Catholicisme, progrès en Chine, au Japon..	577
— de Jules Favre.....		479	— en Amérique.....	321
Achintre, Auguste. <i>Cantate</i> —Confédéra-		232	Chapleau, répond au discours du Trône....	130
tion.....		232	— discours à la fête de la St. Jean-	
Alarme pour le feu perfectionnée.....		374	Baptiste.....	569
Angleterre—Progrès du Catholicisme....	135,	202	Chanteloup, manufacture de M.—387, 427, 525,	764
— et le féminisme.....		136	Charland, Maire de St. Jean, et les zouaves.	230
— et l'Abyssinie.....		289	Chemin de fer du Mont-Cenis . . . . .	707
— Impuissance des Sociétés Bi-		578	Choëra, son origine.....	854
bliques.....		414	Congrès, les.....	901
Anecdotes.....	336,	414	CHRONIQUE.	
Année 1867 et ses souvenirs.....		80	FEVRIER: — Canada: Mandement des	
Arrosage des rues avec une dissolution des		862	Evêques de la Province de Québec—Sacer-	
sels marins.....		733	lices et dévouement des Zouaves Cana-	
Artiste, l', sa vie, son caractère.....		932	diens. MM. Lafrance, A. Huot, Le Pal-	128
Asile des jeunes aveugles, etc.....	319,	375	lium. Les Parlements provinciaux.....	
Assainissement de la terre par les végétaux.		639	Rome:—Armée pontificale. Démonstration	
Aurores boréales, leur nature, leur repro-		134	généreuse. L'Oraison perpétuelle. Re-	
duction par l'électricité.....		327	connaissance de Pie IX. Le Sacré Collège.	
Autriche, nouvelle secte en,.....		327	Epreuves et Consolations.....	130
— réformes antichrétiennes,.....			Les Féniens. L'Italie. L'Allemagne. L'O-	136
B.			rient. L'Amérique.....	
Baillargeon, Archevêque de Québec, reçoit		129	AVRIL.	
le <i>pallium</i> .....		222	Canada:—Le mouvement religieux à Mon-	
— Et la croisade au Canada....	213,	415	treal. Le songe de l'aveugle et la petite his-	
— Lettre de Pie IX à Mgr.....		497	toire. Le deuil au collège de Ste. Thérèse.	
— Lettre de Mgr. aux rédacteurs		373	Les Orgues de St. Jacques.....	317
de l' <i>Echo</i> .....		207	Rome:—Un bel exemple. Le dévouement	
Bateau traversier de M. l'abbé Ponton....		624	Catholique. Le futur concile, les nouveaux	
Beaudry Her., de l'autorité en philosophie.		625	Cardinaux. Progrès de la religion en Amé-	321
Bibliographie: Bibliothèques paroissiales,		627, 718	rique.....	
leur utilité.....		791	La France et le Saint-Siège. Le prince	
— Histoire des Bibliothèques an-		864	Napoléon. Les embarras de l'Angleterre.	
ciennes.....		207	La maladie de M. Bismark. Les exploits	
— — modernes.....		114	de M. de Beust. La Russie et les chrétiens	
— Les livres et les manuscrits		213, 226	d'Orient. L'Italie est sage, pourquoi?	
avant l'imprimerie.....		497	Etats divers. Le président Johnson.....	325
— Formation d'une bibliothèque		981	M AI,	
de paroisse.....		255	Canada:—Le printemps. Le IVe concile pro-	
Blanchissage, nouveau système de.....		878	vincial. M. Desaulniers, Sir E. Cartier,	
Boire, le, et le manger.....		879	baronnet, et l'hon. Langevin, C.B.....	406
Bourget, Evêque de Montréal, et la croisade		213, 226	Rome:—Mouvement des troupes.....	410
au Canada.....		497	Autriche:—Réformes et protestations des	
— Lettres aux rédacteurs de l' <i>Echo</i> .		981	Evêques.....	410
— pontificale au grand Séminaire.....		255	Angleterre et l'Eglise d'Irlande.....	412
Bulle Ineffabilis traduite dans toutes les lan-		878	JUIN.	
gues.....		879	Canada:—Clôture du concile de Québec. La	
— Aux Eglises Orientales, les invitant au		620	médaille d'or des Volontaires. Mort de M.	
Concile.....		984	Groulx et de M. Sirois. La Maîtrise de St.	
— Aux protestants.....		232	Pierre. L'hospice St. Vincent. Quête	
C.			pour l'Algérie. Lettre pastorale sur la	
Cadavres, leur conservation.....		408	St. Jean-Baptiste.....	482
Canada et les zouaves pontificaux.....		408	Rome:—Pie IX, et la petite fille Marie	
Cartier, <i>Cantate</i> sur la Confédération dédiée		232	Aimée. Les convalescents du quirinal.	
à Sir G. E.....		408	L'artiste protestant. Les Agnus Dei. Le	
— élevé la dignité de Baronet			P. Hyacinthe.....	486

	Pages	DECEMBRE.	Pages
Europe:—Situation générale.....	491		
France:—La 1re Communion du Prince Impérial.....	492		
Amérique:—Acquiescement du Président. La reconstruction du Sud.....	493		
JUILLET.			
Canada:—La Fête-Dieu. La St. Jean-Baptiste. Les zouaves pontificaux à Montréal et à Paris. M. Otisse. M. Nelligan, à la mémoire de l'hon. A. N. Morin. <i>Le Patriote</i> .....	568		
Rome:—Bons mots et dons de Pie IX. Les Missions Catholiques.....	575		
France:—Les Missionnaires français et Mgr. Manning.....	579		
Angleterre:—Le triomphe de l'Eglise.....	582		
Russie:—Persécution, <i>passim</i> .....	584		
Turquie:—Les espérances de l'Eglise.....	586		
AOÛT.			
Canada:—L'École Normale Jacques-Cartier L'Université Laval. Concours annuel de poésie. La St. Jean-Baptiste à Rome. Les zouaves Canadiens à Paris. M. Desilets.....	658		
Rome:—23ème anniversaire du pontificat de Pie IX. Sa piété, les Volontaires Bretons. Amnistie. Concile œcuménique.....	662		
Italie et Servie.....	666		
Europe:—Dettes et population des divers Etats de l'Europe.....	667		
SEPTEMBRE.			
Canada:—Les retraites pastorales. Départ des Missionnaires Algériens. M. l'Abbé Tassé. Le d'Estrées. Salle St. Patrice. L'Association médicale. Nouvelle Ecosse. Iboville. St. Boniface.....	737		
Rome:—Armement. L'opinion. Mgr. Lavignerie. Les gloires de Pie IX. La fête de l'Empereur des français. Dessèchement des marais d'Ostie. Les cigares. Le 3ème et 4ème détachement des zouaves Canadiens.....	739		
France:—Préoccupation. La Triple alliance. La question religieuse. Les Saints Lieux.....	742		
Angleterre:—L'Eglise d'Irlande et la polémique religieuse.....	743		
Prusse et Autriche:—Les quatre empires et la révolution cosmopolite. Attitude de l'Episcopat Autrichien.....	747		
Amérique:—Le 40ème Congrès Américain. La campagne électorale.....	750		
OCTOBRE.			
Canada:—Missionnaires de St. J. Baptiste. L'œuvre des chantiers. Fête à l'Assomption. Le P. Schneider, S. J. Le vinaire de Ste Marie-de-Monnoir. Fête et expositions. Le golfe de la Rivière Rouge. Sir G. Young. Colonisation. Tracé Robinson. Districts Militaires.—Etat de la récolte.....	814		
Rome:—L'armée pontificale. Mgr. Lavignerie.—Les dons d'un Musulman converti.—J. Karam. Le peintre de Mentana. Pie IX. et la Bretagne. La Vigilia-Pia. La caserne de Scristorii. Le prochain concile. Le marquis de Bannoville. Les Lieux Saints.....	820		
Europe:—Situation générale. Notre Dame de Scheut. L'emprunt français. Révolution d'Espagne.....	825		
Amérique:—Campagne électorale. Le Sud. Priso d'Hunault.....	828		
NOVEMBRE.			
Canada:—La presse et l'Echo du cabinet de lecture. Deux anniversaires. Le commandant Tétu. M. Bridges. Les émigrants français. L'Institut des Artisans. Le rév. Messire Mignault curé de Chambly.....	900		
Rome:—Bonté de Pie IX. Un pénitent d'un nouveau genre.....	908		
Espagne:—Ferdinand VIII. Christine. Isabelle. Révolution de 1808. Ses causes. Paris politiques, leurs représentants. Conjectures.....	901		
Amérique:—Situation générale.—Tremblements de terre.....	910		
Canada:—La Congrégation de N. D. à Ottawa. La Présentation. St. Vital. Mde. Trincano. L'hon juge Smith. Concours de Poésie. Lord Young. Les tapageurs. Ontario. La Baie d'Hudson.....	000		
Rome:—Pie IX et la Franc-maçonnerie. La Liberté. Le trône de Pie IX. Mgr. Tizzani. Persécution au Japon.....	000		
Espagne:—Triple absurdité.....	000		
Italie:—Voyage du Prince Napoléon.....	000		
Prusse:—Rôle machiavélique.....	000		
Russie:—La Campagne d'été.....	000		
Autriche:—L'unique financière.....	000		
Egypte:—Chemin de fer d'Alexandrie.....	000		
Amérique:—Grant.....	000		
Cigare allumette.....	377		
Cigares, machine Marengo pour leur fabrication.....	706		
Clarendon, lord, et Pie IX.....	701		
Cloche, la, des morts.....	756		
Colin, prêtre de St. Sulp., leçon sur le droit naturel.....	75		
— prêche la neuvaine St. François Xavier.....	318		
Collège de Montréal et les Zouaves Pontificaux.....	216, 532		
Collège de St. Hyacinthe et les Zouaves.....	221		
Collège de St. Marie (Montréal).....	223		
Concile œcuménique, travaux préparatoires — bulle indiquant le, texte latin.....	323		
— traduction français.....	653		
— réflexion de M. Chevé sur le.....	647		
— réflexion de M. Chevé sur le.....	665		
Les dix neuf conciles œcuméniques.....	692, 811, 873		
Conjuration de l'impie contre l'Eglise.....	824		
Constitution Américaine et le président Johnson.....	891		
Cook, évêque des Trois-Rivières Lettres aux Rédacteurs de l'Echo.....	499		
— célèbre le 16 anniversaire de sa consécration.....	900		
Croisade, la, au Canada.....	212		
— Lettres des Evêques de la province de Québec.....	213		
— Quêtes, fêtes littéraires, bazars, concerts pour la.....	215		
— Description de ce qui s'est passé aux collèges de Montréal, Ste. Marie.....	216		
— Démonstration à la Baie, à Nicolet, aux Trois-Rivières, à St. Hyacinthe, à Québec, etc.....	220		
— Démonstration à l'Eglise de Notre-Dame, discours de Mgr. Latleche, bénédiction du Drapeau, allocation de Mgr. Bourget.....	224		
— Les zouaves à la cathédrale, leur départ.....	229		
— Adresse de M. Charland, maire de St. Jean Dorchester.....	280		
— Accueil qu'on leur fait à New-York, leur départ.....	231, 307		
— La traversée sur le steamer <i>Le St. Laurent</i> .....	308		
— Leur entrée dans Paris, adresse de M. Hamon, curé de St. Sulpice.....	309		
— Mgr. de Charbonnel et M. de LaPrade à la gare de Lyon, ode de ce dernier sur la devise: aime Dieu, et va ton chemin.....	313		
— Accueil qu'on leur fait à Marseille.....	403		
— Leur entrée dans Rome.....	403		
— Départ de Montréal du 4ème bataillon des volontaires.....	570		
— Le 3ème bataillon arrive à Paris. M. Hamon et les zouaves.....	571		
— Le 4ème détachement arrive à Paris: allocation de M. Hamon.....	660		
— Le 3ème et le 4ème détachement à Rome.....	739		
— Croisade, la, des temps modernes, en Belgique.....	141		
— Discours de Verspeyen, à Gand.....	141		
— Enthousiasme en Hollande.....	147		
— à Marseille.....	149		
Croup, son traitement.....	630		

<b>D.</b>		Pages
Diable, le, existe-t-il et que fait-il? par Mgr. de Ségur.		
I. Importance de la question .....	840	
II. Est-il bien sûr que le diable existe? ..	841	
III. En tombant du ciel, les esprits rebelles n'ont-ils pas tout perdu? .....	844	
IV. Si les mauvais esprits sont en entier, comment peuvent-ils troubler la terre? ..	844	
V. Les mauvais esprits sont-ils responsables de tous les méfaits qu'on leur attribue? ..	846	
VI. Mais quel intérêt a le diable à nous nuire .....	921	
VII. La religion du diable. ....	922	
VIII. Un homme raisonnable peut-il croire aujourd'hui à la sorcellerie. ....	924	
IX. Mais ne peut-on point donner une explication naturelle des faits prétendus diaboliques? .....	928	
Dialogue des Morts entre le Marquis de Montcalm et le général Wolf .. 557, 617, 710,	775	
Déat, prêtre de St. Sulpice et St. Amable. .	760	
Denier de St. Pierre, magnifique éloge de l'œuvre de versements faits pour cette œuvre. ....	323	
Dénis, prêtre de St. Sulpice, élégie. ....	306	
Désilets, zouave pontifical, caporal. ....	321	
D'estriès, corvette française à Montréal. . .	788	
Dix, le général, et le père Jean. ....	299	
<b>E.</b>		
Eaux minérales de Varennes. ....	770	
Echo, P, du Cabinet de Lecture paroissial jugé par les pères du Concile de Québec. ....	497	
Lettre de Mgr. Baillargeon, Archevêque de Québec, aux Rédacteurs de. ....	497	
— de Mgr. Bourget, Evêque de Montréal ..	497	
— de Mgr. Guignes, Evêque d'Ottawa. . .	498	
— de Mgr. Chs. Laflamme, Evêque de St. Hyacinthe. ....	498	
— de Mgr. Cook, Evêque des Trois-Rivières. ....	499	
— de Mgr. Laflèche, Evêque d'Anthédon ..	499	
— de Mgr. Langevin, Evêque de Rimonski. ....	500	
L'Echo et la presse. ....	501	
Eclairage par la magnésie incandescente ..	209	
Eclairs, leur nature, leur reproduction expérimentale .....	541	
Eclipse du 18 août 1868. ....	633	
Ecole Normale Jacques-Cartier. ....	658	
Emérandine, P, on la cétoine. ....	592	
Emigrants français. ....	901	
Espagne, révolution en, ses causes. ....	905	
Etoile du matin, P, emblème de Marie. ....	288	
Europe, dette et population des divers Etats de P. ....	667	
Expédition Lambert au pôle nord. ....	943	
Explorations récentes du globe .....	366, 445, 931	
..... 624, 848,		
Exposition générale de Paris. ....	89	
<b>F.</b>		
Favre, Jules, et la question romaine. ....	71	
— Sa réception à l'Académie française. ....	479	
Fêtes religieuses—Noël .....	77, 968	
— Fête-Dieu. ....	569	
— St. Jean Baptiste. ....	569	
— St. J. Baptiste à Rome. ....	658	
Fleur, la, des champs. ....	495	
Forget, professeur du Collège de Montréal, zouave pontifical, ses adieux au collège. .	216	
Foudre, la, sa nature, ses effets .....	532, 635	
Foudroyant, le. ....	628	
France, le protestantisme diminue en. ....	135	
Francs-Maçons, les, ce qu'ils sont, ce qu'ils font, ce qu'ils veulent, par Mgr. de Ségur	16	
I. Du nom de Franc-Maçon. ....	17	
II. Qu'il y a Franc-Maçon et Franc-Maçon. .	18	
III. Quel est le secret du recrutement habituel de la Franc-Maçonnerie. ....	19	
IV. Avec quel cérémonial on est fait Franc-Maçon. ....	21	
V. Première et terrible épreuve de l'Apprenti-Maçon .....	23	
VI. Les trois voyages: seconde épreuve de l'Apprenti-Maçon. ....	24	
VII. Les épreuves finales. ....	25	
VIII. Le Serment .....	26	
IX. Du grade de Compagnon, qui est le second grade maçonnique .....	28	
X. Du troisième grade, qui est le grade de Maître-Maçon. ....	29	
XI. Du haut grade de Juge Philosophe, Grand-Commandeur inconnu. ....	95	
XII. Du haut grade de Chevalier Kadosch ..	96	
XIII. Du haut grade de Rose-Croix. ....	97	
XIV. De la vraie Franc-Maçonnerie, qui est occulte et toute secrète. ....	98	
XV. A quels affreux excès se portent les Maçons des arrière-loges. ....	101	
XVI. Ce que les Frères des arrière-loges pensent, disent et comptent faire de leurs chers Frères du dehors. ....	103	
XVII. Comment les Maçons des arrière-loges exploitent les Princes et les nobles qui entrent dans la Maçonnerie. ....	103	
XVIII. De l'organisation publique de la Franc-Maçonnerie extérieure. ....	106	
XIX. Si la Maçonnerie aime les pauvres comme elle veut le faire voir. ....	108	
XX. Que la Franc-Maçonnerie est une puissance redoutable. ....	109	
XXI. Que la Franc-Maçonnerie est, quoiqu'elle en dise, essentiellement impie, anti-chrétienne et Athée. ....	110	
XXII. Comme quoi la Maçonnerie se console de ses peines dans le culte du soleil. .	112	
XXIII. De la presse maçonnique. ....	167	
XXIV. Que la Franc-Maçonnerie commença à s'emparer de l'enfance au moyen de l'enseignement et de l'éducation. ....	168	
XXV. Comment la Franc-Maçonnerie étend son action sur les jeunes filles. ....	170	
XXVI. De la Franc-Maçonnerie d'Adoption, ou Franc-Maçonnerie des Dames. ....	171	
XXVII. Un banquet des Sœurs-Maçonnnes. .	174	
XXVIII. Si la Maçonnerie féminine se borne aux banquets et aux amusements. ....	176	
XXIX. Que l'Eglise a très-justement frappé d'anathème la Franc-Maçonnerie tout entière, sans aucune restriction. ....	177	
XXX. Des condamnations formelles portées par les Souverains-Pontifes contre la Franc-Maçonnerie. ....	178	
XXXI. Ce que nous devons faire en face de la grande conspiration anti-chrétienne. .	180	
Fusil à aiguille, origine du. ....	221	
Fusil Chassepot. ....	221	
— Napoléon fait don à Pio IX de 200 fusils Chassepot. ....	325	
<b>G.</b>		
Gaz, révolution dans l'éclairage au. ....	207	
Gibaud prêtre de St. Sulpice, prêche avec M. Martineau et M. Colin la neuvaîne de St. François Xavier. ....	318	
Gladstone et les évêques d'Irlande. ....	582	
Gouin, de St. Antoine de la Baie, Zouave Pontifical .....	220	
Granger, le père, Jés. poésie sur Noël. ....	75	
Gratry, réception du père à l'Académie française. ....	351	
Guignes, Evêque d'Ottawa, lettre de Mgr. aux rédacteurs de l'Echo .....	498	
Gulf-stream. Le fleuve. ....	911, 918	
<b>H.</b>		
Haleine, remède contre sa fétidité. ....	860	
Hamon, Curé de St. Sulpice, et les zouaves Canadiens. ....	310, 571	
Hirondelle, ses mœurs. Amie de l'Homme. Elle est plus utile que nuisible. Fidèle à son nid. Les petits peuvent s'approprier. ....	357	
Caractères distinctifs des Martinets et des hirondelles, etc. ....	435	

# HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE EN CANADA. \*

## INTRODUCTION.

FRANÇOIS IER, ROI DE FRANCE, ESSAYE A PLUSIEURS REPRISES D'ETABLIR UNE COLONIE EN CANADA POUR Y PORTER LA FOI CATHOLIQUE.

	Pages
1. Le Canada déjà connu des Français avant que Cartier y pénétrât (voir 1867) . . . . .	45
2. François Ier essaye de former une colonie en Canada pour y porter le Catholicisme. . . . .	46
3. Cartier se proposait de frayer les voies à l'Eglise Catholique en Canada. . . . .	47
4. Premier voyage de Cartier en Canada. Sauvages accoutumés déjà à trafiquer avec les Européens. . . . .	48
5. Cartier espère que les Sauvages pourront être amenés au Christianisme. . . . .	50
6. Cartier enlève deux sauvages et revient en France. . . . .	51
7. Cartier renvoyé en Canada avec ordre de pénétrer dans l'intérieur de ce pays. . . . .	51
8. Cartier remonte le fleuve du Canada et impose le nom à plusieurs lieux. . . . .	52
9. Cartier abrite deux de ses vaisseaux près de Stadaconé, dont le chef veut le dissuader d'aller à Hochelaga. . . . .	53
10. Cartier remonte le fleuve jusqu'à Hochelaga. . . . .	51
11. Les habitants d'Hochelaga accourent pour saluer Cartier. . . . .	55
12. Cartier se rend à Hochelaga. . . . .	55
13. Description d'Hochelaga. Manière de vivre de ses habitants. . . . .	56
14. Réception faite à Cartier. On lui amène le Chef et d'autres infirmes pour qu'il les guérisse. . . . .	57
15. Efforts de Cartier pour attirer sur ce peuple le bienfait de la foi. . . . .	58
16. Cartier distribue de petits présents aux sauvages et sort d'Hochelaga. . . . .	59
17. Cartier monte sur la montagne qu'il nomme Mont-Royal, et fait diverses questions sur le pays. . . . .	59
18. Cartier quitte Hochelaga et redescend à Stadaconé. . . . .	60
19. Cartier s'efforce d'instruire de la religion les sauvages de Stadaconé. . . . .	61
20. Les sauvages de Stadaconé demandent le baptême. Cartier s'y refuse sagement. . . . .	62
21. La recrue de Cartier éprouve la rigueur du froid et une cruelle maladie. . . . .	62
22. Piété de Cartier et des siens dans cette cruelle maladie. . . . .	63
23. Adresse de Cartier qui cache aux sauvages la faiblesse des siens. Cessation du fleuve. . . . .	64
24. Sauvages assemblés pour faire main basse sur la recrue. . . . .	65
25. Cartier s'empare du chef et de plusieurs autres pour les conduire à François Ier. . . . .	66
26. Cartier arbore les armes du roi. Les troubles politiques l'arrêtent en France. . . . .	67
27. François Ier renvoie Cartier en Canada. 1539. . . . .	81
28. Roberval autorisé à conduire des criminels dans la Nouvelle-France. Pourquoi? 1540. . . . .	82
29. Dessin de François Ier en voulant fonder une colonie, 1540. . . . .	84
30. François Ier nomme Cartier capitaine-général de la flotte. . . . .	85
31. Cartier met à la voile et laisse Roberval, non encore prêt à partir, 1541. . . . .	86

	Pages
32. Cartier arrive près de Stadaconé; il construit plus haut le fort de Charlebourg. . . . .	86
33. De Charlebourg, Cartier va reconnaître les sauts du fleuve. . . . .	87
34. Cartier questionne les sauvages sur le nombre des sauts. . . . .	88
35. Les sauvages se liguent contre Cartier, qui part pour la France, 1542. . . . .	89
36. Roberval veut ramener Cartier, qui part de nuit, 1542. . . . .	89
37. La recrue de Roberval désolée par la famine et par la maladie. . . . .	91
38. La recrue de Roberval, peu propre à donner commencement à une colonie. . . . .	91
39. Extrémité où la disette met la recrue de Roberval, 1540. . . . .	92
40. Cartier ramène Roberval en France. Le dessin du Canada abandonné. . . . .	93
41. Eloge de J. Cartier. Ses qualités personnelles. . . . .	93
42. Zèle apostolique de Jacques Cartier. . . . .	94

## PREMIÈRE PARTIE.

Compagnies marchandes qui obtiennent le monopole du commerce de la Nouvelle-France, à condition d'établir à leurs frais des colonies dans ce pays et d'y porter la Foi catholique. . . . . 161

## LIVRE PREMIER.

PREMIERE COLONIE FRANÇAISE EN CANADA, COMPOSEE DE HUGUENOTS ET DE CATHOLIQUES.

CHAP. I.—*Tentatives infructueuses pour établir une colonie et porter la Foi en Canada.*

I. Henri III accorde aux neveux de Jacques Cartier le monopole des pelleteries. . . . .	162
II. Ce privilège est révoqué, à la sollicitation des marchands. . . . .	163
III. Henri IV accorde le monopole au marquis de la Roche, qu'il établit son lieutenant. . . . .	164
IV. Triste issue de l'expédition de de la Roche; il meurt de chagrin. . . . .	165
V. La recrue de de la Roche, laissée à l'île de Sable, est ramené en France. . . . .	166
VI. Henri IV donne à Chauvin, quoique Calviniste, le privilège de de la Roche. Pourquoi? . . . . .	167
VII. Chauvin promet d'envoyer cinq cents hommes en Canada. . . . .	168
VIII. Chauvin n'envoie que des ministres Calvinistes en Canada. . . . .	168
IX. Chauvin néglige de donner commencement à une colonie. . . . .	169
X. Le commandeur de Chaste est pourvu de la commission de la Nouvelle-France. . . . .	170
XI. Commencements de Champlain. Il sert dans les troupes de Henri IV. . . . .	171
XII. Champlain va faire des observations dans l'Amérique Espagnole. . . . .	171
XIII. Observations de Champlain sur le Mexique, Henri IV le charge aussi d'en faire sur le Canada. . . . .	172
XIV. Champlain catéchise des sauvages à Tadoussac, Détroit de Québec. . . . .	173
XV. Champlain désigne le lieu des Trois-Rivières pour une habitation et reconnaît le Grand-Saut. . . . .	174
XVI. Il reconnaît l'île Saint-Paul et celle de Montréal. . . . .	175
XVII. Il retourne en France. Mort du Commandeur de Chaste. . . . .	176

CHAP. II.—*Tentatives infructueuses pour établir des colonies et porter la Foi dans l'Acadie.*

I. De Monts succède à de Chaste et veut établir une colonie dans l'Acadie. . . . .	241
II. Il promet d'y faire prêcher la Foi. . . . .	242
III. Il s'établit à Sainte-Croix avec sa recrue. . . . .	242

\* Nous avons cru faire plaisir à nos abonnés en reproduisant dans la table de 1868, ce qui a paru dans celle de 1867.

	Pages
IV. Triste début de la colonie de Sainte-Croix.....	243
V. De Monts, découragé, transporte sa recrue à Port-Royal.....	243
VI. Cette recrue est peu propre à porter la vraie Foi dans l'Acadie.....	244
VII. Les disputes des Catholiques et des Huguenots éloignent les sauvages de la Foi chrétienne.....	244
VIII. De Monts ne peut procurer le baptême à aucun sauvage.....	245
IX. Attaqué sur son privilège, il reste en France, et envoie Poutrincourt à Port-Royal.....	245
X. Lescarbot.—Son caractère.—Il veut accompagner Poutrincourt à Port-Royal.....	246
XI. Poutrincourt ne conduit aucun prêtre à Port-Royal. Pourquoi.....	246
XII. Vers de Lescarbot contre les Catholiques et les Evêques.....	247
XIII. Son zèle simulé pour la religion Catholique.....	248
XIV. A Port-Royal, il fait les fonctions de prédicateur.....	248
XV. Malgré les efforts de de Monts, le monopole est révoqué.....	249
XVI. La recrue repasse en France. Henri IV confirme à Poutrincourt la donation de Port-Royal.....	249
XVII. Henri IV choisit les Jésuites pour l'Acadie, écrit au Pape, et presse Poutrincourt d'aller à Port-Royal.....	250
XVIII. Poutrincourt refuse d'y conduire des Jésuites.....	251
XIX. Sauvages baptisés à Port-Royal sans avoir été instruits.....	252
XX. Lescarbot exalte ce baptême comme l'effet d'un zèle tout apostolique.....	252
XXI. Les PP. Biard et Massé agréés par la Cour pour aller à Port-Royal.....	253
XXII. Dujardin et Duchesne refusent de recevoir des Jésuites sur leur navire.....	254
XXIII. Madame de Guercheville rembourse à Duchesne l'argent avancé par eux.....	255
XXIV. Les Missionnaires reconnaissent la profonde ignorance des nouveaux Chrétiens de Port-Royal.....	321
XXV. Etat moral des nouveaux Chrétiens de Port-Royal.....	322
XXVI. Les Missionnaires refusent de baptiser les sauvages sans les avoir instruits.....	322
XXVII. Efforts des Missionnaires pour apprendre la langue des sauvages.....	323
XXVIII. Leur industrie pour rendre sensibles aux sauvages les choses de la religion.....	324
XXIX. La disette se fait sentir à Port-Royal.....	324
XXX. Poutrincourt, pour soutenir Port-Royal, s'associe madame de Guercheville.....	325
XXXI. Madame de Guercheville acquiert les droits de de Monts sur la Nouvelle-France.....	326
XXXII. Elle envoie un navire pour secourir Port-Royal.....	326
XXXIII. Division à Port-Royal. Les Missionnaires veulent se retirer ailleurs.....	327
XXXIV. Madame de Guercheville veut fonder un établissement indépendant de Port-Royal.....	328
XXXV. Etablissement de Saint-Sauveur.....	328
XXXVI. Les Anglais ruinent cet établissement.....	329
CHAP. III — <i>Commencement d'une colonie à Québec, depuis 1608 jusqu'à l'arrivée des Récollets en 1615.</i>	
I. De Monts obtient le monopole, et veut s'établir au détroit de Québec.....	401
II. Champlain, lieutenant de de Monts, commence un établissement à Québec.....	401
III. Début de cet établissement. Conspiration contre Champlain.....	402
IV. Le monopole supprimé; Champlain repasse en France; de Monts cherche à vendre Québec.....	403

	Pages
V. Champlain, envoyé de nouveau à Québec, repasse immédiatement en France et veut établir un Port au Grand-Saut.....	403
VI. Il épouse Hélène Boullé. Ses conventions matrimoniales.....	404
VII. Il jette les fondements d'un établissement dans l'île de Montréal.....	405
VIII. Il se fit probablement établi à Montréal, en 1608, s'il en eût connu alors les avantages.....	406
IX. On peut conjecturer pourquoi l'établissement de de Monts ne fut pas fixé à Montréal.....	407
X. Champlain avait dessein de faire un établissement de traite à Montréal.....	408
XI. Il semble avoir eu dessein de s'y fixer un jour.....	409
XII. Le rétablissement du monopole lui fait abandonner ce projet.....	410
XIII. Pourquoi le Grand-Saut a-t-il été appelé de Saint-Louis?—L'île aux Hérons.....	410
XIV. Champlain veut établir une société qui ait le monopole, sous le patronage de quelque prince.....	411
XV. Le comte de Soissons, lieutenant général, établit Champlain son lieutenant particulier.....	412
XVI. Le prince de Condé succède au comte de Soissons, et nomme Champlain son lieutenant.....	412
XVII. Champlain forme une société de commerce composée d'abord de Calvinistes.....	413
XVIII. Pour l'avantage de la société, Champlain fait la guerre aux Iroquois.....	414
XIX. Usage meurtrier des armes à feu contre les Iroquois en 1609 et 1610.....	415
XX. Comment on peut justifier Champlain du meurtre des Iroquois.....	415
XXI. Autres campagnes de Champlain contre les Iroquois.....	416
XXII. Les Iroquois rendus, par ces guerres, ennemis irréconciliables des Français et de la religion Catholique.....	417
CHAP. IV.— <i>Les marchands associés négligent et empêchent même la conversion des sauvages.</i>	
I. La Compagnie des Associés laisse le Canada sans secours spirituels.....	481
II. Les Récollets consentent à envoyer de leurs Pères en Canada.....	482
III. Zèle de Champlain pour attirer des Récollets en Canada.....	482
IV. Premiers Récollets nommés pour le Canada. Pouvoir que le Saint-Siège leur accorde.....	483
V. Louis XIII confirme l'établissement des Récollets en Canada.....	483
VI. Arrivée des Récollets en Canada.....	484
VII. Première Messe célébrée par les Récollets à la rivière des Prairies et à Québec.....	485
VIII. Récollets chez les Hurons, les Montagnais et aux Trois-Rivières.....	485
IX. Les chefs de la Compagnie traversent le zèle des missionnaires et molestent les Catholiques.....	486
X. Les interprètes de la Compagnie refusent d'enseigner les langues sauvages aux Récollets.....	487
XI. La conduite des commis fait mépriser les Français et donne de l'éloignement pour les missionnaires.....	487
XII. Les commis disent aux sauvages tout le contraire de ce qu'enseignent les Récollets.....	488
XIII. Les sauvages regardent comme autant de faibles les vérités de la Foi.....	489
XIV. La Compagnie empêche de rendre sédentaires les sauvages.....	490
XV. Pourquoi la compagnie empêche-t-elle de rendre sédentaires les sauvages?.....	491
XVI. Les Récollets vont à Paris pour se plaindre, mais inutilement.....	492
XVII. Inutilité d'un second voyage des Récollets à Paris.....	492

CHAP. V.— <i>La Compagnie des marchands néglige et empêche même la formation d'une colonie française à Québec.</i>		Pages
I. La Compagnie n'envoie en Canada que les hommes nécessaires à son commerce.	561	
II. La Compagnie, au lieu de défricher des terres, envoie les vivres nécessaires à ses gens.	562	
III. La Compagnie est cause d'une famine et de la misère habituelle.	562	
IV. La Compagnie moleste Hébert, qui cultive le premier la terre à Québec.	563	
V. La Compagnie refuse de fortifier Québec exposé à la merci des Hollandais et des Anglais.	564	
VI. Les sauvages alliés excités contre Québec par les Huguenots de la Rochelle.	565	
VII. Les sauvages alliés indisposés contre la France à cause du prix excessif des marchandises.	565	
VIII. Les sauvages alliés maltraités par les commis, qui se donnent toute licence.	466	
IX. Deux Français massacrés : des sauvages alliés conspirent la ruine de Québec.	566	
X. Québec, à cause de sa faiblesse, ne peut tirer vengeance de ces meurtres.	567	
XI. La Compagnie n'augmente pas le nombre des habitants.	567	
XII. Les vices-rois du Canada cherchent leurs propres intérêts dans cette charge.	568	
XIII. La charge de vice-roi plus nuisible qu'utile à l'avancement du pays.	569	
XIV. La Compagnie, craignant d'être dépossédée, fait de nouvelles promesses.	569	
XV. La Cour agréee les propositions de la Compagnie. Champlain doit fortifier Québec et y commander.	570	
XVI. Les associés ne veulent pas que Champlain commande à Québec.	571	
XVII. Le roi et le vice-roi donnent l'autorité à Champlain.	571	
CHAP. VI.— <i>Efforts de Champlain et des Récollets pour donner commencement à la formation d'une colonie.</i>		
I. Champlain repasse à Québec pour donner commencement à une vraie colonie.	641	
II. Madame de Champlain va s'établir à Québec.	641	
III. Champlain fait publier ses lettres de commission ; il établit des officiers de justice.	642	
IV. Triste état de l'habitation ; Champlain la fait réparer.	643	
V. Four à chaux. Couvent des Récollets à Sainte-Croix, lieu désigné d'abord pour la ville.	644	
VI. Église de Notre-Dame des Anges. La rivière Sainte-Croix prend le nom de St. Charles.	644	
VII. Couvent des Récollets construit de manière à pouvoir s'y défendre.	645	
VIII. Culte divin à Québec. Les Récollets y exercent les fonctions pastorales.	646	
IX. Les Récollets appellent des auxiliaires laïques et donnent l'habit à l'un d'eux. Séminaire.	646	
X. Champlain trace le plan d'une nouvelle habitation.	647	
XI. Champlain commence la construction d'un Fort de défense à Québec.	648	
XII. Zèle de Champlain pour l'agriculture.	649	
XIII. Hébert, premier colon, s'applique à l'agriculture. Sa famille.	649	
XIV. Les Récollets et Champlain excitent les sauvages à l'agriculture.	650	
XV. Champlain établit, le premier en Canada une ménagerie complète.	651	
XVI. La Compagnie suscite des obstacles au zèle de Champlain.	652	
XVII. Pourquoi la Compagnie refuse des hommes pour la construction du Fort.	653	
XVIII. La Compagnie n'augmente pas le nombre des colons.	653	
XIX. La Compagnie, malgré ses promesses, refuse des armes à Champlain.	654	
XX. La Compagnie supprimée. Celle de de Caën, qui lui succède, n'est pas plus favorable à la religion.	654	
XXI. Les deux Compagnies se réunissent. Champlain rencontre les mêmes obstacles.	655	
XXII. Première assemblée générale, qui demande au roi la conservation du pays.	656	
XXIII. L'assemblée demande que les Huguenots soient exclus du Canada.	656	
XXIV. Demande pour le séminaire sauvage et pour la punition des crimes.	657	
XXV. L'assemblée demande que le roi fortifie le pays et y tiennne garnison.	657	
XXVI. Le roi accorde une partie de la requête. Obligations imposées aux associés.	658	
XXVII. Les associés, malgré leurs promesses, sanctionnées par le Conseil d'État, n'envoient point de colons.	659	
XXVIII. La Compagnie refuse de fortifier Québec, toujours hors d'état de se défendre.	660	
XXIX. Les associés refusent des hommes pour construire le Fort St. Louis.	661	
XXX. Les Iroquois attaquent les Français et font prisonnier le P. Poullain.	662	
XXXI. Les Iroquois tentent d'attaquer Québec, et tombent sur le couvent des Récollets.	662	
XXXII. Madame de Champlain repasse en France avec son mari.	663	
CHAP. VII.— <i>Les Récollets appellent à leur aide les Jésuites. Québec est comme abandonné par la Compagnie.</i>		
I. Les Récollets, se voyant laissés à eux-mêmes, pensent à appeler à leur aide des Religieux rentés.	721	
II. Les Récollets veulent appeler les Jésuites qui acceptent l'invitation.	722	
III. Le duc de Vaudou, devenu vice-roi, agréee les Jésuites.	723	
IV. Projets du vice-roi, il établit Champlain pour son lieutenant.	723	
V. La Compagnie, obligée de recevoir les Jésuites, leur refuse le couvert. Charité des Récollets.	724	
VI. De Caën moleste les Catholiques. Champlain retourne à Québec.	755	
VII. Champlain, après deux ans, trouve l'habitation et le Fort inachevés.	726	
VIII. Champlain entreprend la construction d'un Fort plus spacieux.	727	
IX. Déclaration de guerre avec les Iroquois occasionnée par les sauvages alliés.	727	
X. Les Hurons font périr le P. Viel.	728	
XI. Les Récollets et les Jésuites n'osent plus aller chez les Hurons.	729	
XII. Massacre de deux autres Français ; Champlain ne peut en tirer vengeance.	729	
XIII. Deux autres Français massacrés près de Québec.	730	
XIV. Sage sermeté de Champlain hors d'état de punir ces meurtres.	730	
XV. Champlain adopte trois filles sauvages qu'il instruit et fait baptiser.	731	
XVI. Nouvelles vexations exercées par les Huguenots.	732	
XVII. Famine à Québec ; les Jésuites renvoient leurs travailleurs en France.	732	
XVIII. Une partie des Jésuites repassent en France.	733	
XIX. Champlain veut renvoyer en France une partie des colons.	734	
XX. Champlain ne peut faire conduire à Gaspé une partie des colons.	735	
CHAP. VIII.— <i>Suppression de la Compagnie des Associés. et extinction totale de la colonie de Québec, qui est ramenee en France.</i>		
I. La Compagnie n'ayant jamais rempli ses engagements, il était de la justice de la déposséder.	735	
II. Création de la Compagnie de la Nouvelle-France. Colons tous Catholiques.	735	

	Pages		Pages
III. Le bien de la colonie naissante exigeait l'exclusion des Huguenots.....	737	XIII. Fondation des Trois-Rivières.....	810
IV. La conservation du Canada demandait qu'on en exclut les Huguenots.....	738	XIII. Champlain informe le cardinal de Richelieu. Eloge des Associés.....	811
V. Louis XIII veut faire fleurir en Canada la religion Catholique.....	738	CHAP. II.— <i>La Religion Catholique mise en honneur dans la nouvelle colonie.</i>	
VI. Conditions imposées aux Associés en faveur des nouveaux colons.....	739	I. La religion Catholique donnée pour base à la colonie.....	812
VII. Avantages que Louis XIII accorde aux Associés.....	740	II. Champlain, chargé de faire régner le Catholicisme, donne l'exemple de la piété.....	814
VIII. Calvinistes Français qui se donnent à l'Angleterre pour aller s'emparer du Canada.....	740	III. Champlain procure aux colons un lieu de prières. Notre-Dame de Reconvrance.....	815
IX. David Kertk à Tadoussac. L'habitation du Cap de Tourmente saccagée.....	742	IV. Service divin en honneur à Québec.....	815
X. Champlain, sommé de se rendre, répond qu'il attend l'ennemi de pied ferme.....	742	V. Les chapelles de Québec et des Trois-Rivières sous le patronage de l'Immaculée-Conception.....	816
XI. Roquemont, envoyé pour secourir Québec, est défilé par David Kertk.....	743	VI. Piété et ferveur des premiers colons de Québec.....	816
XII. Divers autres secours n'arrivent pas à Québec. Lo Rasily envoyé à Maroc.....	743	VII. Plusieurs, après s'être négligés en France, changent de vie en Canada.....	817
III. 2o. La Barque des Jésuites fait naufrage.....	744	VIII. Epidémie aux Trois-Rivières, occasion de salut pour plusieurs.....	818
XIV. 3o. Aventure du Capitaine Daniel, parti d'abord pour Québec.....	744	IX. Les chefs des navires donnent l'exemple de la piété.....	818
XV. 4o. Le capitaine Joubert fait naufrage; 5o. le vaisseau d'Emery de Caën est pris.....	745	X. La flotte de la Compagnie célèbre, en mer, la Fête-Dieu.....	819
XVI. Industries de Champlain pendant la famine. Pois réduits en farine.....	745	XI. Le cardinal de Richelieu veut que les Jésuites aient la mission du Canada.....	820
XVII. La pêche, la chasse, le champ d'Hébert, faibles re-sources contre la famine.....	746	XII. Les Jésuites, en 1632, avaient pris des pouvoirs de l'archevêque de Rouen.....	821
XVIII. Dans cette extrémité les colons cherchent à se nourrir de racines.....	746	XIII. Les Récollets, malgré leurs pouvoirs de Rome, sont refusés par les Associés.....	821
XIX. Trente personnes quittent Québec Extrémités des autres.....	747	XIV. Le Saint-Siège dut ratifier les pouvoirs donnés aux Jésuites.....	822
XX. Vingt Français arrivent du pays des Hurons sans apporter des vivres.....	748	XV. Champlain défend la vente des liqueurs fortes aux sauvages.....	823
XXI. Champlain se rend aux Anglais.....	748	XVI. Champlain exhorte les sauvages à embrasser le Christianisme.....	823
XXII. Louis Kertk prend possession du Fort de Québec.....	749	XVII. Mort chrétienne de Champlain.....	824
XXIII. Couillard et sa belle-mère consentent à rester provisoirement à Québec.....	750	XVIII. Testament de Champlain; sa tendre piété envers Marie.....	825
XXIV. Champlain s'embarque pour Tadoussac.....	750	XIX. Zèle constant et courageux de Champlain pour la colonie.....	826
XXV. David Kertk moleste les Catholiques conduits à Tadoussac.....	751	XX M. de Montmagny succède à Champlain.....	827
XXVI. Mort malheureuse du capitaine Jacques Michel.....	752	XXI. Saint Joseph prissolennellement pour patron du Canada.....	828
XXVII. Retour de David Kertk à Loudres.....	753	XXII. M. de Montmagny préside à la fête civile. Piété envers Jésus, Marie et Joseph.....	829
XXVIII. Réflexions sur le transport de la colonie de Québec en France.....	753	XXIII. Exemples édifiants donnés par M. de Montmagny à la colonie.....	830
XXIX. Les Anglais à Québec éprouvent la famine. Complot contre Louis Kertk.....	754	XXIV. Infractions publiques des lois divines ou ecclésiastiques, punies par l'autorité civile.....	830
XXX. Sectes diverses à Québec. De Caën empêché d'y faire la traite.....	755	XXV. Augmentation de la colonie de Québec.....	831
		XXVI. Nouveau Fort à Québec. Exercice du maniement des armes. Trois-Rivières fortifiée.....	831
		XXVII. Réjouissances publiques pour la naissance de Louis XIV.....	832
		XXVIII. Résidences diverses des RR. PP. Jésuites.....	833
		XXIX. Projet d'établir la ville à St.-Charles abandonné. Collège construit près du nouveau Fort.....	833
		CHAP. III.— <i>Efforts de la charité chrétienne en France et en Canada, pour procurer la civilisation et la conversion des sauvages.</i>	
		I. Sauvages non sédentaires exposés à mourir de faim.....	831
		II. Nécessité d'amener les sauvages à la vie sédentaire.....	832
		III. Nécessité d'aider les sauvages à bâtir des maisons pour leur usage et à cultiver.....	833
		IV. Bourgade de Saint-Joseph de Sillery établie.....	833
		V. Bourgade sauvage établie aux Trois-Rivières.....	834
		VI. Mission passagère à Tadoussac.....	835
		VII. Résidence de Sainte-Marie en faveur des Hurons.....	835
		VIII. La polygamie obstacle à la conversion des Hurons.....	836

LIVRE SECOND.

SECONDE COLONIE FRANÇAISE TOUTE COMPOSÉE DE CATHOLIQUES, (DEPUIS 1632 JUSQU'À L'ARRIVÉE DES COLONS POUR L'ISLE DE MONTREAL EN 1641.)

CHAP. Ier.—*Restitution du Canada à la France, arrivée des premiers colons.*

I. Négociation avec l'Angleterre pour la restitution du Canada et de l'Acadie.....	801
II. Louis XIII, occupé à la guerre, ne peut donner suite à la négociation.....	802
III. La négociation reprise et conclue. Rasily part pour l'Acadie.....	802
IV. Départ des nouveaux colons pour Québec.....	804
V. Arrivée des colons à Québec. <i>Te Deum</i> .....	805
VI. Québec évacué. Les Jésuites rentrent dans leur maison. Crainte des bons Catholiques.....	806
VII. De Caën se désiste. Champlain lieutenant du cardinal de Richelieu.....	806
VIII. Départ de Champlain pour Québec.....	807
IX. Arrivée de Champlain. Il prend position du Fort.....	807
X. L'habitation, incendiée par les Anglais, est rétablie et fortifiée.....	808
XI. Construction du Fort Richelieu. Entreprise des Anglais dans le Saint-Laurent.....	809



	Pages		Pages
IX. La Sorcellerie obstacle à la conversion des Hurons.....	886	X. L'église de Québec et la chapelle des Jésuites incendiées.....	87
X. Les missionnaires regardés par les Hurons comme cause des calamités publiques.....	887	XI. La Compagnie avait fait espérer qu'elle enverrait un grand nombre de colons....	88
XI. Les missionnaires regardés par les Hurons comme magiciens.....	888	XII. La Compagnie n'envoie guère que les hommes nécessaires à son commerce.....	89
XII. Les Jésuites attirent à Québec quelques jeunes Hurons pour les instruire....	889	XIII. La Compagnie ne défriche point et se contente d'envoyer des vivres.....	89
XIII. La duchesse d'Aiguillon fonde un hôpital pour les sauvages.....	889	XIV. La Compagnie donne des terres sous la condition d'y établir des défricheurs sans en envoyer elle-même.....	90
XIV. Madame de la Pellerie veut établir un séminaire pour les filles sauvages.....	890	XV. La Compagnie oblige ses concessionnaires de faire venir des colons, au lieu d'en envoyer elle-même.....	91
XV. Ursulines et Hospitalières pour Québec. Motif de la fondation de l'Hôtel-Dieu.....	891	XVI. Manière dont la Compagnie concède des terres.....	92
XVI. Les Ursulines et les Hospitalières s'embarquent pour Québec.....	892	XVII. M. de Lauzon se fait donner l'île de Montréal et d'autres terres, sans y envoyer de colons.....	92
XVII. Réceptions faites aux Ursulines et aux Hospitalières à Québec.....	892	XVIII. Etendue immense de pays donnée à M. de Lauzon fils, qui n'y envoie aucun colon.....	93
XVIII. Les Ursulines visitent le bourg de Sillery. Ferveur de Madame de la Pellerie.....	893	CHAP. V.— <i>La colonie est à la veille d'être détruite par les Iroquois, si elle ne reçoit un secours prompt et puissant que la Compagnie lui refuse, et que le roi ne peut lui envoyer..</i>	
XIX. Epidémie qui fait éclater la charité héroïque des Hospitalières.....	894	I. Cinq Français massacrés par des sauvages alliés de la France.....	161
XX. Charité prodigue des Ursulines envers les Sauvages.....	895	II. Champlain ne peut punir les sauvages assassins des Français.....	162
XXI. Le dévouement des Religieuses donne aux Sauvages une haute idée de la religion.....	896	III. Les colons exposés à la fureur des sauvages tombés en ivresse.....	162
XXII. La duchesse d'Aiguillon augmente la fondation.....	896	IV. Les Iroquois entrent en guerre avec nos alliés.....	163
(Nota : Tous les paragraphes et chapitres suivants de l'Histoire de la Colonie se trouvent dans le présent volume, année 1868.)		V. Des Iroquois attaquent, blessent et tuent des Français.....	163
XXIII. Madame de la Pellerie augmente le nombre des Ursulines.....	1	VI. Champlain, pour réduire les Iroquois, ne demande que cent vingt hommes d'élite.....	164
XXIV. Hospitalières à Sillery, pour soigner les malades et instruire les enfants.....	2	VII. Champlain demande ce secours et compte le recevoir l'année suivante.....	165
XIV. Pieuse curiosité des sauvages pour les offices chantés des Ursulines.....	3	VIII. Champlain réitère sa demande; on ne peut lui envoyer ce secours.....	166
XXVI. Agnès, ses dispositions pour la piété et la musique religieuse.....	3	IX. Hostilités réciproques des Iroquois et des sauvages nos alliés.....	241
XXVII. Zèle de madame de la Pellerie pour la conversion des sauvages.....	4	X. Les Iroquois prennent deux Français près des Trois-Rivières.....	242
XXVIII. Vœu public des colons pour la conversion des sauvages.....	4	XI. Les Iroquois ramènent les deux prisonniers pour obtenir des arquebuses en présent.....	242
XXIX. Zèle de M. de Montmagny pour la conversion des sauvages.....	5	XII. M. de Montmagny part pour conférer avec les Iroquois; ils se construisent un Fort.....	243
XXX. Zèle des principaux membres de la colonie pour la conversion des sauvages.....	6	XIII. Les Iroquois rendent les prisonniers et feignent d'être venus pour faire alliance.....	243
XXXI. Sauvage envoyé à Louis XIII; présent du roi aux nations alliées.....	7	XIV. M. de Montmagny fait des présents aux Iroquois, sans leur donner d'arquebuses.....	244
XXXII. Distribution des présents du roi aux sauvages; usage qu'ils veulent en faire....	8	XV. M. de Montmagny offre la paix si les Iroquois la font aussi avec nos alliés.....	245
XXXIII. Procession de l'Assomption; des sauvages en font partie.....	8	XVI. Les Iroquois se retirent avec leurs bagages dans un autre fort.....	246
XXXIV. Origine des habits de parade des sauvages aux Processions.....	9	XVII. Les Iroquois, restés au premier Fort, attaquent les Français.....	246
XXXV. La colonie se fût développée si les Associés eussent rempli leurs promesses.....	9	XVIII. Les Français s'efforcent en vain d'atteindre les Iroquois fuyards.....	247
CHAP. IV.— <i>Les Cent-Associés négligent la conversion des sauvages et l'augmentation de la colonie.</i>		XIX. Sauvages de Sillery, mis à couvert des Iroquois par une enceinte de pieux.....	247
I. Espérances que donna d'abord la Compagnie des Cent-Associés.....	81	XX. Le commerce de la Compagnie expose continuellement ses hommes aux surprises des Iroquois.....	248
II. Les Cent-Associés ne font presque rien pour l'avantage de la colonie.....	81	XXI. Difficulté d'établir une colonie en Canada; tentatives jusqu'alors inefficaces....	248
III. Les deux séminaires ne se développent pas, par l'inaction des Cent-Associés.....	82	XXII. La rigueur du froid devait empêcher les Français de s'établir au Canada.....	249
IV. Mauvais succès du Séminaire des garçons. Difficulté de cette œuvre.....	83	XXIII. Diverses tentatives de colonies rendues inefficaces par la rigueur du froid....	250
V. Les Jésuites cessent d'élever des enfants et attirent des sauvages à Sillery.....	81	XXIV. Sans les communautés, il n'y aurait eu, à Québec, que les gens nécessaires au trafic.....	251
VI. Zèle des Jésuites pour fixer les sauvages et les former à l'agriculture.....	84	XXV. Le commerce ne pouvait attirer des colons en Canada, la Compagnie en ayant le monopole.....	251
VII. Les sauvages demandent des défricheurs qui les aident à s'établir.....	84	XXVI. L'agriculture n'aurait pu être le partage que des riches, et sans espérance d'en retirer leurs frais.....	252
VIII. Regrets des Jésuites et de madame de la Pellerie, qui ne peuvent aider les sauvages à s'établir.....	85		
IX. La Compagnie ne fait presque rien pour l'entretien du culte.....	86		

	Pages		Pages
XXVII. Il eût fallu une Compagnie qui consacra de grosses sommes, sans dédommagement, et des colons résolus de sacrifier leur vie.....	253	VI. Mademoiselle Mance; elle se sent attirée à passer dans la Nouvelle-France.....	505
XXVIII. Les motifs de la foi firent naître la Société de Montréal.....	253	VII. Mademoiselle Mance est confirmée dans sa vocation.....	506
XXIX. La Société de Montréal procura à la colonie le secours nécessaire alors pour l'empêcher de périr.....	254	VIII. Mademoiselle Mance visite madame de Bullion à Paris.....	50
<b>DEUXIÈME PARTIE.</b>		IX. Mademoiselle Mance se rend à la Rochelle pour s'embarquer de ce port.....	507
<b>LA SOCIÉTÉ DE NOTRE-DAME DE MONTREAL COMMENCE A REALISER LES RELIGIEUX DESSEINS DES ROIS DE FRANCE.</b>		X. Rencontre extraordinaire de M. de la Dauversière et de mademoiselle Mance...	508
<b>CHAP. I.—Dessain et formation de la Compagnie de Montréal.</b>		XI. Mademoiselle Mance reçue dans la Société de Montréal.....	508
I. Importance du dessin de la Société de Montréal.....	337	XII. Incidents remarquables survenus au moment de l'embarquement.....	509
II. Désintéressement des Associés de Montréal.....	338	XIII. Arrivée à Québec d'une partie de la recrue.....	510
III. Quelque audacieux qu'il pût paraître, le dessin de Montréal a été exécuté en tout point.....	338	XIV. Sentiments des agents de la grande Compagnie sur l'Œuvre de Montréal.....	511
IV. Le dessin de Montréal a été regardé comme inspiré de Dieu.....	339	XV. Arrivée de mademoiselle Mance; elle persiste dans le dessin d'aller à Montréal, malgré les Iroquois.....	512
V. M. de la Dauversière croit avoir reçu l'ordre d'établir une colonie.....	339	XVI. Arrivée de M. de Maisonneuve à Québec.....	513
VI. M. Olier se croit appelé à travailler pour le Canada.....	341	XVII. M. de Montmagny essaye de détourner M. de Maisonneuve d'aller s'établir à Montréal.....	513
VII. Sociétés de Saint-Sulpice et de Saint-Joseph instituées en vue de Montréal.....	342	XVIII. Assemblée à Québec; M. de Maisonneuve déclare qu'il s'établira à Montréal et non ailleurs.....	511
VIII. Marie Rousseau et Dom Bataille confirmant la vocation de M. Olier.....	343	XIX. M. de Maisonneuve prend possession de l'île de Montréal.....	515
IX. Le Frère Claude éclairé sur la vocation de M. Olier.....	343	XX. M. de Puiseaux demande d'être associé à l'Œuvre de Montréal.....	516
X. M. Olier et M. de la Dauversière éclairés sur la situation de l'île de Montréal.....	344	XXI. M. Puiseaux reçu, par provision, dans la Société de Montréal.....	517
XI. M. de la Dauversière se rend à Paris pour le dessin de Montréal.....	344	XXII. M. de Puiseaux donne tous ses biens à société de Montréal.....	517
XII. Rencontre de M. Olier et de M. de la Dauversière.....	345	XXIII. Madame de la Peltierie s'attache à l'Œuvre de Montréal.....	518
XIII. M. de Fancamp et M. Olier envoient des vivres et des outils en Canada.....	346	XXIV. La recrue pour Montréal hiverna à Saint-Michel et à Sainte-Foy.....	519
XIV. M. de Renty entre dans la Société de Montréal.....	346	XXV. Détonations d'artillerie pour la fête de M. de Maisonneuve.....	518
XV. Première tentative des Associés pour acquérir l'île de Montréal.....	417	XXVI. M. de Montmagny prend ombrage de ces détonations. Jean Gorry.....	514
XVI. M. de Lauson cède aux Associés l'île de Montréal.....	418	XXVII. Conduite de M. de Maisonneuve envers Jean Gorry et le reste de ses soldats.....	515
XVII. La grande Compagnie donne un nouveau titre de propriété aux Associés.....	419	XXVIII. Informations faites par M. de Montmagny.....	516
XVIII. La grande Compagnie donne la seigneurie de Saint-Sulpice aux Associés.....	419	XXIX. M. de Maisonneuve et mademoiselle Mance lèvent des Fouts du baptême deux sauvages.....	516
XIX. Combien la Providence seconde les Associés dans l'acquisition de l'île.....	420	XXX. Des personnes de condition entrent dans la Société de Montréal.....	517
XX. Montréal très-propre au dessin des Associés en faveur des sauvages.....	421	XXXI. A Paris les Associés de Montréal consacrent leur île à la sainte Famille.....	517
XXI. L'île de Montréal très-propre à l'établissement d'une colonie.....	422	XXXII. Générosité et pureté d'intention des Associés de Montréal.....	518
XXII. Montréal très-propre à devenir la protection du reste de la colonie.....	422	<b>CHAP. III.—Fondation de Villemarie. Ses heureux commencements.</b>	
XXIII. Conditions imposées aux Associés de Montréal.....	423	I. Départ de la recrue pour l'île de Montréal.....	513
XXIV. Engagements et espérances des Associés de Montréal.....	424	II. Arrivée de la recrue au lieu destiné pour Villemarie.....	514
XXV. Les Associés se proposent d'établir, plus tard, trois communautés à Montréal.....	425	III. Saint-Sacrifice et prédication dès le début de Villemarie.....	514
XXVI. Commencement des trois communautés destinées pour Montréal.....	426	IV. Exposition du très-saint Sacrement.....	515
<b>CHAP. II.—M. de Maisonneuve et mademoiselle Mance. Première recrue qui hiverna à Québec.</b>		V. Les colons de Montréal s'établissent à l'insu des Iroquois.....	516
I. M. de Maisonneuve désire d'aller servir Dieu en Canada.....	501	VI. Nouvelle recrue envoyée par la Société de Montréal.....	516
II. M. de Maisonneuve consent à passer à Montréal et à commander la recrue.....	502	VII. Fête de l'Assomption célébrée à Villemarie pour la première fois.....	517
III. Le père de M. de Maisonneuve consent au départ de son fils.....	503	VIII. Villemarie menacée d'être envahie par les eaux.....	517
IV. Première recrue pour Montréal; M. de Maisonneuve établi gouverneur.....	504	IX. Résolution chrétienne de M. de Maisonneuve dans ce danger.....	518
V. M. de Maisonneuve refuse de conduire à Montréal des Religieuses de Notre-Dame.....	504	X. M. de Maisonneuve porte une croix sur la montagne et l'y fait planter.....	513
		XI. Fête de saint Joseph célébrée pour la première fois à Villemarie.....	514
		XII. M. Louis d'Ailleboust; il se sent attiré à passer en Canada.....	514
		XIII. M. d'Ailleboust consent à passer en Canada.....	515
		XIV. Nouvelle recrue pour Montréal; heureux effet qu'elle produit à la Rochelle.....	516

	Pages		Pages
XXV. Arrivée de la recrue à Québec et à Villemarie.....	836	Marcel Etienne, Les trois vœux.....	33
XXVI. Etat de Villemarie à son commencement .....	837	Marshall, bel éloge des missionnaires français.....	581
XXVII. La colonie de Villermario offre une image de la primitive Eglise.....	838	Martineau, prêtre de St. Sulpice et la neuveine de St. Frs.-Xavier .....	318
XXVIII. Zèle pour la sanctification des sauvages. Invitation faite à des Algonquins.....	913	— Et l'Asile Nazareth des jeunes aveugles.....	319
XXIX. Autres Algonquins à Villemarie.....	914	— Poésie, le Mois de Marie.....	416
XX. Pèlerinage à la croix de la montagne; pour la conversion des sauvages.....	915	— La fin du Mois de Marie.....	569
XXI. Diverses nations sauvages veulent aller s'établir à Villemarie.....	916	— Discours de la St. Jean-Baptiste.....	569
XXII. Générosité de M. de Maisonneuve envers les sauvages.....	917	— A l'Institut des Artisans. La loi du travail.....	902
XXIII. Baptême et mariage d'un sauvage, neveu du Borgne de l'île.....	917	McGee D'arcy, l'Hon.....	398
XXIV. Baptême et mariage du Borgne de l'île.....	918	Médaille de la Ste. Vierge, épisode de la campagne de Russie.....	472
XXV. Effets du baptême dans le Borgne de l'île.....	919	Mitrailleuse, la.....	628
XXVI. Troupe de sauvages baptisés à Villemarie.....	919	Mouck, Lord <i>passim</i> .....	984
		Murray, zouave pontifical.....	214, 488
		<b>N.</b>	
<b>I.</b>		Nécrologie: Aleantara, Carlos d', zouave belge.....	143
Iberville, d', ou le Jean-Bart du Canada....	451	— Brewster, David, physicien anglais.....	333
Incendie dans le comté d'Iberville.....	738	— Dagenais, supérieur du collège Ste. Thérèse.....	321
— A la Rivière-Rouge.....	739	— D'Arcy McGee, l'Hon.....	398
Infiniment petits, les, leur influence dans les maladies.....	854	— Dégilots, curé de St. Narcisse.....	662
Institut des Artisans, la loi du travail, par M. l'abbé Martineau.....	92	— Foncault, Léon, de l'Académie des Sciences.....	330, 379
Irlande, sa situation s'améliore.....	135	— Géméau, Général Français.....	335
— Gladstone et l'Eglise d'.....	682	— Groulx, curé de St. Jérôme.....	483
Italie, nièmos prétentions sur l'atome, <i>passim</i> 137, 606		— Hnot, curé de Ste. Foye.....	129
		— LaFrance, curé de Memran-cook.....	120
<b>J.</b>		— Leflir, prêtre de St. Sulpice.....	195
Japon, chrétiens admirables du.....	261	— Michaud, dit le père Jean, collègue Montréal.....	290
Johnson, le président, et la constitution américaine.....	391	— Mignault, V. G., curé de Chambly.....	902
		— Morin, l'Hon. Aug. Norbert.....	574
<b>L.</b>		— Nelligan, curé de St. Joseph de la Beauce.....	573
Lafleche, Evêque d'Anthédon, discours à l'Eglise de N. D.....	224	— Orléas, ancien curé de l'Anse à St. Jean.....	573
— A l'Eglise Gesu.....	227	— Quatrebarbes, Bernard de, zouave pontifical.....	56
— Lettre aux Rédacteurs de l'Echo.....	449	— Roock, Edouard de, et Moëller zouaves belges.....	142, 144
Lamarche, zouave, ses adieux au collège de Montréal.....	218	— Sirois, curé du cap St. Ignace.....	484
Langevin, Evêque de Rimouski, lettre aux Rédacteurs de l'Echo.....	499	— Schneider, Jésuite.....	816
LaRocque, Chs., Evêque de St. Hyacinthe, et les zouaves.....	214	— Smith, l'Hon. juge.....	982
— Lettre aux Rédacteurs de l'Echo.....	498	— Tém Thôphile, commandant.....	901
LaRocque, Evêque de German. et les zouaves.....	221	— Trincano, Sup. du Sac. Cœur.....	982
Laroque, chevalier de l'Ordre de Pie IX.....	214, 321	— Turgeon Alexandre, un ange de plus au ciel.....	829
Lavigerie, Archevêque d'Alger, Pie IX lui confie un immense territoire.....	739	— Wats Russel, zouave belge.....	124
Lenoir, Chs., Directeur du collège de Montréal, ses adieux aux zouaves ses élèves.....	219	— Waleran d'Erp, zouave belge.....	141
Lettre pastorale des Pères du 4ème concile provincial de Québec.....	513	Noël.....	968
— I. Le Souverain Pontife.....	513	Nouvelles: Cloche, la, des morts.....	786
— II. La propagation de la foi et de la Ste. Enfance.....	519	— Les Secrets de la Maison blanche.....	33
— III. Education de la jeunesse.....	517	— Les trois vœux (Jm).....	894
— IV. Livres et journaux.....	520	— Nuit des morts, la, scène.....	894
— V. Politiques et électious.....	522	<b>O.</b>	
— VI. Du serment.....	600	Olier, procédures pour la béatification de M. Orgues électriques.....	194, 700
— VII. Des sociétés défendues.....	601		
— VIII. De l'intempérance.....	602	<b>P.</b>	
— IX. De l'usure.....	603	Pallium, le, envoyé à Mgr. Baillargeon, Archevêque de Québec.....	129
— X. Avis divers.....	605	— Parratonnerre de Notre-Dame.....	764
Le Valois, notice sur Alex. Turgeon.....	829	— Passage Nord-ouest.....	944
Locomotion aérienne.....	210	— Patriote, le, journal.....	574
Locomotive routière de Thompson.....	632	— Petite vérole, les marques de la.....	705
Lunettes-conserves en mica, pour les ouvriers.....	631	Photographie, combinaison du portrait avec le paysage naturel.....	703
Luxe, le, Pie IX le flétrit.....	123	Philosophie, de l'autorité en (?). (Voir l'année 1866, pages 238). (Voir l'année 1867 pages 2). Livre III, de l'autorité humano-divine ou de l'Eglise.....	
— Pie IX est écouté par les Dames Romaines.....	321	— IX chap. Conclusion. Définition de la philosophie. Différence entre la Philosophie et la Théologie.....	10
<b>M.</b>			
Manning, Mgr. Archevêque de Londres, bel éloge des missionnaires français.....	580		
Manufacture de M. E. Chanteloup 237, 427, 525, 764			

	Pages		Pages
A propos de l'autorité en Philosophie, par M. Hercule Beaudry.....	198	parents, châtement qu'il reçoit. Comment Henri Windmar reçut son premier sobriquet. Des trois premiers précepteurs qu'on lui donna et du quatrième, qui fut aussi le dernier.....	182
Pic IX visite les blessés.....	79	V-VI. Riquet à la cour. Ses diverses aventures en ce nouveau séjour. Ses démêlés avec le seigneur Ogur. Riquet quitte la cour....	260
— Métricit le luxe.....	126	VII. Rencontre que fit Riquet aux abords de Ker-Trall, et ce qui lui arriva de singulièrement merveilleux. Entrée triomphale de Riquet à Ker-Trall. Autres événements prodigieux accomplis en sa personne. L'anneau de maître Suip. Où Riquet-au-Diable fait sa confession et omet de se convertir. Visite qui lui survient. Poursuite et catastrophe.....	347
— Le Sénat et le Corps Législatif de Paris.....	132	Rosaire, Notre-Dame du St. et Foucault....	379
— Et e Prince Impérial.....	133		
— Et Napoléon, chapeau de velours et épée bénite.....	133	<b>S.</b>	
— Discours de Verspeyen à Gand, en l'honneur de l'armée de.....	141	St. Amable, légende de.....	759
— Et lord Clarendon.....	201	St. Jean Baptiste, fête de la, à Montréal....	570
— Et quelques canadiens.....	202	St. Patrice, inauguration de la Salle.....	738
— Son nom révééré dans le Japon.....	204	St. Pierre, le 15ème centenaire de.....	80
— Mouvement catholique en Allemagne, en Angleterre, en Espagne, etc., en faveur de.....	202	Secrets, les, de la Maison Blanche, par L. Baillet.....	544
— Traduction de la Bulle Ineffabilis dans toutes les langues.....	255	I. Aventure dans une forêt.....	544
— Lettre à l'abbé Sire sur cette traduction.....	262	II. Comment l'Étranger fut accueilli au château de Rotenberg.....	549
— Bref pour remercier tous ceux qui ont aidé M. Sire dans ce travail.....	266	III. Ce que l'on voyait dans la Chambre des États.....	553
— Crée 9 cardinaux et érige 9 sièges épiscopaux pour les États Unis....	325	IV. Une Machine dont Henri de Brabant ne peut s'expliquer l'emploi.....	669
— Le gouvernement français fait présent de 200 fusils Chassepots....	325	V. A combien était estimée une couronne.....	680
— Le général Dumont est nommé commandant du corps d'occupation....	325	VI. Comment notre héros fut accueilli au camp ennemi.....	684
— Lettre aux Evêques de la province du Canada.....	415	VII. De nouveaux mystères dont on aura plus tard l'explication.....	688
— Magnifique reliquaire envoyé au prince Impérial.....	576	VIII. Suite des aventures de la nuit.....	797
— Allocution sur les affaires religieuses d'Autriche.....	642, 644	IX. Le Talisman.....	802
— Bulle d'indiction du concile œcuménique, texte latin.....	653	X. Une conversation intéressante.....	807 et 882
— Traduction française.....	642, 647	XI. Un soupçon mal fondé.....	885
— 23ème anniversaire du pontificat de.....	664	XII. Comment notre héros consent à faire un voyage qui n'était guère de son goût....	890
— Et les volontaires bretons.....	664	XIII. L'héritière de la couronne de Bohême;	972
— Amnistie.....	664	XIV. Comment Henri de Brabant s'entra d'un mauvais pas.....	977
— Concile œcuménique.....	663	Séjour, Mr. de, les Francs-Maçons.....	16-95-921
— Les fortifications de Rome sont armées.....	739	Séminaire de Québec, le 200ème anniversaire de la fondation du.....	900
— Reconnaissance de Rome.....	739	Sénat Français et la question Romaine.....	69
— Distribue des cigares à 148 zouaves.....	741	Sire, prêtre de St. Sulpice, fait traduire dans toutes les langues, la Bulle <i>Ineffabilis</i> ....	255
— Audience accordée aux zouaves Canadiens.....	741	— Lettre de Pic IX à l'abbé.....	262
— Fête de l'Empereur des Français à Rome.....	740	— Bref de Pic IX pour remercier ceux qui ont aidé M. Sire.....	266
— Et un employé de poste.....	903	Smith, l'hon. Juge.....	982
Poètes de fonte, leurs dangers.....	206	Sœurs de la Congrégation à Ottawa.....	981
Poésie: Aïe et Dieu et va ton chemin, ode de Victor Laprade.....	313	— et la croisée au Canada.....	215
— Cantate sur la Confédération.....	322	— de l'Hôpital Général.....	224
— Eloge du père Jean.....	306	Sœurs de Charité et le Grand Turc.....	780
— Mois de Marie.....	416	Suisse, progrès du Catholicisme.....	203
— Fin du Mois de Marie.....	596		
— Sur Noël.....	78	<b>T.</b>	
— Petite Histoire de l'aveugle.....	320	Taillefer, commandant des Zouaves.....	226, 312, 315
— Songe de l'aveugle.....	320	Tassé, le Rév. S., Supérieur du Collège Ste. Thérèse.....	738
Poudre ou pierate de potasse.....	702	Tonnerre, explication du.....	589
Pologne, persécution en.....	134	Torpilles de guerre.....	210
Polyta, ou la mer libre du pôle.....	947	Trait: un Siège.....	60
Prendergast, zouave, caporal.....	321	Tremblement de terre.....	910
Prix de vertu, les.....	965	Trincano, Supérieure du Sacré Cœur.....	982
Prud'homme, E., remporte la médaille d'or.....	982	Trois vœux (les) nouvelle. (Voir l'année 1867).....	33
Puy en Velais, Notre-Dame de France.....	255	Trompette-Signal.....	704
		Turquie, favorise les chrétiens.....	586
<b>R.</b>		— le Grand Turc et les Sœurs de Charité.....	736
I. Rats, nouvelle méthode pour les prendre..	377	Tuyaux de plomb, leurs inconvénients.....	861
Retraites pastorales.....	737	Tuyaux doubles d'étain de M. Hamon.....	862
Revue Scientifique.....	205, 373, 625, 700,		
Rion et Lemault, Missionnaires algériens....	737		
II. Riquet-au-Diable.....			
— Le clocher de Ker-Trall. Ce qui s'y passa d'extraordinaire à la naissance de Riquet-au-Diable. Ce qu'il advint encore de surprenant lors du baptême du Jeune Henry Windmar.....	165		
III-IV. Le puits sans-Fonds. De trois personnages dont il est besoin de parler, et d'un quatrième qu'il ne faut pas oublier. Education de Henri Windmar. Mauvaises dispositions de l'enfant. Faiblesse de ses			

U.		Pages	Pages
Union de Prières, la Société d'.....		318	Verspezen, discours à la gloire de l'armée pontificale..... 141
Université Laval, le 246 <sup>ème</sup> anniversaire de la naissance de Mgr. de Laval.....		461	Veuillot, Louis, Biographie de..... 68
— Discours de J. L. Archambault.....		461	Vins, procédés pour les conserver et les améliorer..... 857
— Concours annuel de poésie.....		658	
V.			W.
Vénus, noms populaires. Phases. Visibilité. Rotation. Atmosphère. Montagnes. Habitabilité. Vénus et les poètes.....		276	Watts Russell, Zouave Belge..... 124
Vers à Soie, leurs maladies.....		856	Y.
			Youn Lord, gouverneur général..... 814, 984

---